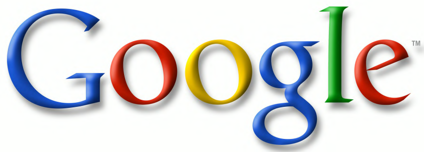


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

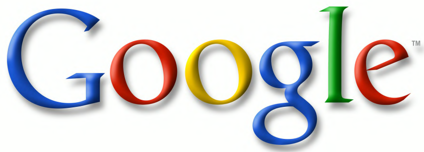
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

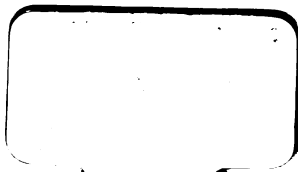
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD

V. P.E.F. 4. NOU.



NOUVELLES

DE LA COUR

ET DE LA VILLE

V. REF. 4. NOU

NOUVELLES

DE LA COUR

ET DE LA VILLE

CONCERNANT

LE MONDE, LES ARTS, LES THÉATRES ET LES LETTRES

1734-1738

Publiées d'après une Correspondance inédite conservée à la Bibliothèque Nationale



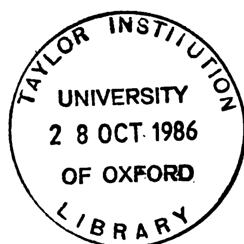
PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, rue des Saints-Pères, 1

MDCCCLXXIX


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
2 8 OCT 1986
OF OXFORD
LIBRARY

JOURNAL

DES

NOUVELLES DE PARIS

DE 1734 A 1738 (1)

La mode était jadis aux nouvelles à la main. Les gens du monde étaient aussi friands des bruits parisiens au XVIII[e] siècle que le sont leurs petits-fils aujourd'hui. Mais il n'y avait ni *Figaro*, ni *Gaulois*, ni *Paris-Journal*, et les grands seigneurs et les hauts fonctionnaires seuls pouvaient se donner le luxe d'un gazetier à leurs gages pour les tenir au courant des cancans de la ville et de la cour, du théâtre et des arts. Un certain nombre de ces curieux documents ont déjà été publiés et ils ont toujours été accueillis avec faveur, parceque toujours ils ont fourni de curieux et piquants renseignements. M. Campardon a édité le *Journal du Champenois Buvat* qui s'étend de 1715 à 1723. M. de Lescure nous a donné le *Journal de Mathieu Marais*, de 1715 à 1737, si important pour l'histoire du siècle dernier; — et la *Correspondance écrite* de 1777 à 1792. Nous n'avons pas la prétention de produire pour la première fois un document d'une aussi grande valeur, mais cependant nous lui en croyons une assez sérieuse, parce que le rédacteur insiste particulièrement sur un sujet assez délaissé par les chroniqueurs de cette période, celui des petits faits concernant les spectacles, les artistes et les livres nouveaux.

(1) Biblioth. nat. Paris, Français n° 13694

Ce manuscrit, composé de lettres autographes, mais non signées, adressées d'après une note moderne dont nous allons prouver l'inexactitude, à l'intendant de Lyon M. Poulletier, est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 13694 du supplément.

Une note de la main de M. de Monmerqué les attribue à Bergès l'un des correspondants de Voltaire, mais cette désignation ne peut être conservée: il résulte en effet de recherches minutieuses dues à l'obligeance de M. de Valous, le savant érudit lyonnais, que ce nom ne figure pas sur la liste des membres de l'Académie des sciences de cette ville; il ne figure pas non plus sur la liste des membres de l'Académie des inscriptions et cependant notre auteur anonyme nous parle, dans sa lettre du 1er mai 1734, de son discours sur l'infaillibilité du Pape, prononcé devant cette compagnie. Il avait des attaches directes avec Lyon où demeurait son beau-frère, M Bourgeat, pour lequel il réclame contre un sieur Nicolo la bienveillance de son correspondant. Mais ce renseignement ne nous procure aucun éclaircissement: « le nom de cet épistolaire, dit M. de Valous, après lequel on ne peut espérer rien découvrir, est un mystère que je renonce à expliquer, quant à présent. » Dans la lettre du 12 février 1735, il parle d'un gentilhomme de la princesse de Modène, le marquis de Bologuiny, qui était frère de la mère d'un oncle de sa femme Nous ne croyons pas non plus que ces lettres soient adressées à M. Poulletier, intendant à Lyon de 1730 à 1738, puisque dans une lettre, il annonce à son correspondant la mort en couches de la propre fille de ce haut fonctionnaire, ce qui évidemment exclut cette attribution.

Notre anonyme tenait beaucoup à ses chroniques; nous verrons à la fin qu'il se montre froissé de ce que son protecteur n'ait pas cru devoir recourir à lui seul. A ce moment d'ailleurs, il se décourage en voyant échouer ses tentatives pour obtenir un intérêt dans les Fermes et il annonce son retour à Lyon, ce qui met fin naturellement à ses envois.

Nous reproduisons textuellement ces lettres, nous bornant à retrancher quelques pièces de vers qui ont été publiées depuis dans des recueils connus, comme *l'Habit ne fait pas le moine*, de Piron, le morceau de Gresset sur la *Paresse*, la fable du *Solitaire* de Grécour, la *Mule du pape* de Voltaire et plusieurs autres également imprimées.

Cte E. de BARTHÉLEMY.

JOURNAL DES NOUVELLES DE PARIS

1er mai 1734.

Soit dit entre nous, on crie beaucoup dans ce pays contre M. de Fontanieu (1) et l'on publie hautement qu'il est en partie cause de ce que nous n'avons pas prévenu les Allemands dans le passage du Pô, par le défaut de farines et que l'armée est en danger imminent de mourir de faim... Je tiens cela d'une personne à qui M. le garde des sceaux a fait voir une lettre que lui écrit M. de Fontanieu à ce sujet qui est des plus touchantes et qui rejette la faute sur le sieur Pouget, général des vivres, qui pourrait très-mal passer son temps en ce pays là... Les Académies des sciences et des belles-lettres ont fait leur rentrée d'après Pâques à l'ordinaire. Le prix de celle des sciences fut partagé entre deux ouvrages entre lesquels l'Académie n'osa décider; peut-être que la qualité des concurrents fut le motif de l'indécision: les deux rivaux étaient MM. de Bernouilly père et fils. (2)

M. Pajot Dosembray (3) lut la description d'une machine de son invention propre à connaître les vents, leur durée, leur force, leur violence: elle est à roue, à poids et à pendule. On fut content des explications que l'auteur

---

(1) Maître des requêtes, fils d'un homme qu'on a vu laquais, dit Marais, marié, en 1724, à Mlle de Villequoy. Il devint intendant de Grenoble, conseiller d'État et mourut en 1764: c'est à lui que l'on doit l'une des plus précieuses collections manuscrites de la Bibliothèque nationale. Il était alors intendant à l'armée d'Italie.

(2) Nicolas, mathématicien, né à Bâle en 1687, mort en 1759, auteur d'ouvrages importants. — Daniel, médecin et également mathématicien, né à Groningue en 1700, mort en 1782. Reçu à l'Académie des sciences en 1728, après y avoir été couronné dix fois, dont une fois avec son père qui ne lui pardonna jamais.

(3) Louis Pajot, natif d'Ons-en-Bray, savant mécanicien (1678-1754) directeur général des postes après son père, reçu académicien honoraire en 1716. L'instrument dont il est question, l'*Anémomètre*, servait à marquer de lui-même sur le papier non-seulement les vents qu'il a fait pendant 24 heures, et à quelle heure chacun a commencé et a fini, mais aussi leurs différentes vitesses ou forces relatives.

en donna. M. de Réaumur parla ensuite des congélations artificielles. Il propose une méthode nouvelle de faire les glaces à beaucoup meilleur marché : il parle de quelques autres expériences, tel, par exemple, que savoir jusqu'à quel degré certains animaux peuvent supporter le froid ; les chenilles ont été les plus inaccessibles, les ayant trouvées au sortir de l'expérience aussi flexibles, aussi animées qu'auparavant. M. Morand finit la séance par un discours sur l'anatomie, que vous me permettrez de ne point vous rapporter.

L'ouverture de l'Académie des Belles-lettres se fit aussi par la distribution d'un prix que fonda l'année dernière M. le président de Nainville, et que M. Lebœuf, chanoine d'Auxerre, fut recevoir avec une glorieuse confusion des mains de M. le cardinal de Polignac. L'abbé Banier (1) nous lut des réflexions sur la météorologie que personne n'entendit à cause de sa mauvaise prononciation. L'abbé Sallier (2) prit sa place et parla de la découverte qu'il a faite à la bibliothèque du roi d'un manuscrit intitulé : Recueil de poésies de Charles, duc d'Orléans. Il prétendit que ce poète royal devait avoir la préférence sur Villon, le père des poètes, non seulement par son ancienneté, mais à cause de la délicate simplicité de sa poésie......

On envoya lundi de la semaine derrière une lettre de cachet à M. de la Briffe, intendant à Dijon, pour faire arrêter et conduire Voltaire dans la prison d'Ossone, mais il a été averti par un courrier extraordinaire que lui envoya un de ses amis. On ne sait pas encore quel parti

---

(1) Antoine Banier, auvergnat (1673-1741), admis à l'Académie en 1713.

(2) Claude Sallier, bourguignon (1685-1761), admis à l'Académie en 1715. Son travail sur les poésies de Charles d'Orléans parut dans le tome XIII des Mémoires de la Compagnie, en 1740. De 1739 à 1753, il rédigea six volumes de Catalogues de la Bibliothèque royale.

il a pris: on lui conseillait celui de l'obéissance, mais je ne crois pas qu'il l'ait suivi..... (1)

Mai 1734.

Les nouvelles sont toujours très-incertaines du côté de la Pologne ; tout ce qu'on sait, c'est que l'on presse le siége de Dantzick avec beaucoup de vivacité et que nous nous préparons à lui envoyer un secours qui, sans doute, arrivera trop tard. M. Duguay-Trouin est réellement parti et les régiments de Blaisois et de Bigorre embarquent. Le bruit avait couru que le roi était hors de Dantzick à la tête d'un corps de troupes, mais la nouvelle était fausse comme le sont la plupart de celles qui viennent de si loin. (2) On ne sait encore rien d'Allemagne, nous n'avons pas encore passé le Rhin. Le prince Eugène y est avec 25,000 hommes. On assure que le Palatin, l'Electeur de Bavière et de Cologne n'attendent que nous pour se déclarer. On mande qu'il y a beaucoup de maraudeurs dans notre armée et que M. le maréchal de Berwick en a fait pendre cent, tout d'une venue, pour faire un exemple. Nos princes du sang ont reçu, ces jours-ci,

(1) Cette mesure de rigueur fut motivée par la publication de *Lettres philosophiques* dont Voltaire chercha, selon son habitude, à désavouer la paternité dès qu'elles furent imprimées. Le gouvernement eut cependant beaucoup de peine à découvrir l'auteur : des amis influents avaient vainement essayé de conjurer l'orage, mais d'Argental envoya à Voltaire un exprès assez à temps pour qu'il pût prendre la poste le 6 mai et se réfugier à Cirey.

(2) Stanislas Lekzinski avait essayé de prendre possession de la précaire royauté à laquelle les Polonais l'avaient élu : il gagna Dantzick et y fut promptement assiégé. Le gouvernement français y envoya un secours dérisoire à la tête duquel se fit tuer le vaillant comte de Plélo, notre ministre en Danemarck (Voir le comte de Plélo par M. Rabhery, 1 vol. in-8. Paris, Plon, 1876).

Jamais le cardinal ne songea à envoyer d'escadre sous les ordres de Duguay-Trouin : il le promit sans cesse, l'annonça même officiellement pour les premiers jours de mai. Il expédia uniquement trois bataillons des régiments Périgord, Blaisois et la Marche sur deux vaisseaux, lesquels mirent à la voile le 15 avril 1734.

un ordre de ne point partir pour l'armée que le roi ne le leur ait ordonné. On interprète cet ordre de différentes façons, les uns pensent que c'est une marque que les négociations se perfectionnent, les autres affirment que c'est M. de Berwick qui a prié le roi de ne les faire partir que le plus tard que l'on pourrait et quand quelque expédition rendrait leur présence nécessaire. Le prince de Carignan (1) n'a pas été fâché de ce prétexte et quoique cet ordre n'ait point été pour lui, il se l'est réputé envoyé, et il ne partira point qu'il n'ait trouvé quelqu'un qui lui prête de l'argent pour faire la campagne. Ses équipages sont cependant tout prêts et en bon nombre. En attendant son départ, le prince a trouvé le secret de faire du verre malléable ; il en a fait l'expérience et j'en ai un échantillon. On pourra à l'avenir, si ce projet réussit, rouler ses glaces et ses trumeaux comme on fait une tapisserie.

M. de Montboissier, (2) capitaine-commandant des mousquetaires noirs, a eu un différend avec le comte du Pont-Château (3), premier lieutenant de la compagnie. L'usage est que, quand la compagnie marche par détachement, comme elle l'a fait en cette occasion, c'est toujours le lieutenant qui commande et la commission est expédiée en son nom. M. de Montboissier avait fait changer et expédier le brevet en son nom. Le lieutenant s'étant

(1) Victor-Amédée, fils d'Emmanuel et d'Angélique d'Este ; il était lieutenant-général au service de France.

(2) Philippe de Beaufort Canillac, marquis de Montboissier, capitaine lieutenant de la deuxième compagnie de mousquetaires du roi, le 2 avril 1725, lieutenant-général en 1765. Il épousa une fille du comte de Maillé. Il mourut à Pont-de-Château en 1765.

(3) Philippe-Claude, fils du précédent, sous-lieutenant de la même compagnie, depuis lieutenant-général et... chevalier des ordres.

plaint et ayant prouvé l'usage, on avait remis la commission en son nom. L'aide-major, chargé de la remettre à M. du Pont-Château, l'ayant remise à M. de Montboissier, celui-ci reconnut le changement, et inspiré par le conseil de Madame sa femme qui fait le détail de la compagnie, à ce qu'on prétend, alla solliciter les ministres de rechanger, de nouveau, le brevet, ce qu'il obtint par la sollicitation de sa femme qui a beaucoup de crédit. M. de Pont-Château a dissimulé, en partie, son ressentiment avant de partir, et s'est contenté de dire à M. de Montboissier qu'il aurait peut-être l'avantage de le voir en Allemagne, mais, à la première couchée, il a changé les fourriers que M. de Montboissier avait nommés et pour récompenser l'aide-major de son faux zèle et d'avoir remis à M. de Montboissier la commission, il l'a mis régulièrement tous les jours, en arrivant au gîte, aux arrêts, jusqu'à ce que la compagnie soit en marche.

La promotion de colonels fait tous les jours quelques nouveaux mécontents. M. le marquis de Caumont a été du nombre et tout ce que le cardinal a pu dire à la duchesse de la Force, pour l'empêcher de se retirer, a été inutile. — Que ferez-vous de votre fils, à son âge, lui a dit le ministre ? — Il chassera toute la journée, et vous savez, monsieur, que c'est le meilleur conseil qu'on puisse donner aux enfants.

Mai 1734

Voltaire, qui avait pris la précaution de se retirer à Monieu, chez M. le prince de Guise, à l'occasion du mariage de M. le duc de Richelieu, avant de livrer l'édition de ses lettres philosophiques au public, est dit-on, passé dans le pays étranger dans la crainte d'une retraite à la Bastille dont M. le garde des sceaux l'avait menacé et qui aurait convenu à merveille pour le préparer à faire

les Pâques ; ces lettres, qui étaient hors de prix dans les commencements, se vendent encore 6 fr.; elles sont pleines d'esprit, mais un esprit de fanatisme et d'indépendance tempérée et spirituelle qui révolte jusqu'à ses amis. Je regarde cet ouvrage comme un chef-d'œuvre de vanité de sa part et par lequel il a voulu faire voir qu'il était un homme universel, mais il a tout au plus fait connaître qu'il avait des idées de toutes les sciences, n'ayant fait qu'écrémer légèrement celles dont il a parlé, et il a appris à ceux qui ne le connaissaient pas qu'il n'a aucune religion. Il paraît une petite brochure qui est très-rare et que l'on ne peut avoir que très-difficilement. C'est une rétractation de l'athéïsme par M. Boindin, qui est un des hommes de Paris qui a le plus d'esprit et le moins de religion (1). C'est lui qui a fait cette réponse à un provincial qui, l'entendant nommer, lui demanda si c'était ce M. Boindin qui ne croyait pas en Dieu. A quoi ce M. Boindin répondit : « Je fais plus, je le prouve. » M. Boindin dans ses écrits abjure ses erreurs. Comme c'est un ouvrage supposé sous son nom, M. Boindin publie que c'est quelque janséniste qui lui a joué ce tour-là, car quoique M. Boindin passe pour n'avoir pas de religion, il ne laisse pas que d'être un moliniste des plus zélés.

M. de Laon continue toujours ses fureurs ecclésiastiques : il vient de donner un mandement par lequel il excommunie tous ceux qui liraient des arrêts du parlement, qui n'a pas laissé que d'en rendre un qui condamne ledit mandement à être brûlé par la main du bourreau.

---

(1) Nicolas Boindin (1677-1761), d'abord mousquetaire, puis reçu à l'Académie des inscriptions en 1706 ; son athéïsme lui ferma la porte de l'Académie française. Voltaire le célébra sous le nom de Bendon dans son *Temple du goût*. Les honneurs de la sépulture lui furent refusés.

Le curé de Saint-Paul se démet de sa cure pour son neveu et on prétend que la place de précepteur de M. le Dauphin lui est assurée. Comme sa morale est douteuse et qu'on ne sait s'il est janséniste ou moliniste, on l'a choisi exprès pour ne donner le triomphe à aucun parti. L'affaire du marquis de Ménars est jugée, il demeure interdit avec un conseil, et son épouse, sa tutrice, mais sans maniement de deniers ; ce n'est pas ce qu'elle voulait.

Dominique de la comédie italienne est mort (1).

L'affaire de la princesse de Nassau (2), sœur du marquis de Nesle, se poursuit vivement, mais il vient d'arriver un petit incident qui ralentira un peu les poursuites ; je ne sçay si vous savez que ladite princesse, femme de bien, qui se gouverne bien, est accusée d'adultère par un complot formé entre le prince de Nassau, son mary, et le marquis de Nesle (3), son frère, qui se sont flattés que par la conviction de ce crime, ils la dépouilleront de sa dot et la partageront ensemble. La princesse, qui sait bien qu'elle ne pourra jamais justifier une conduite qu'elle prend trop peu de soin de colorer, vient de donner une requête pour faire diversion par laquelle elle expose que le marquis de Nesle, son frère, a deux fils et que ne prenant aucun soin de leur éducation, depuis leur enfance, pour les soustraire à leur état et les priver par cette obscurité des biens qui doivent leur revenir par leur naissance et pour en favoriser le marquis de Maillé, son gendre, et attendu la dissipation dudit seigneur, elle conclut par ladite requête

(1) Pierre Biancolelli, né en 1681, fameux arlequin de l'ancienne troupe et auteur de nombreuses farces.

(2) Charlotte de Mailly-Nesle, mariée en 1711, à Emmanuel, prince de Nassau-Siégon, elle n'eut qu'un fils né en 1722.

(3) Louis de Mailly, marquis de Nesle, marié à mademoiselle de Mazarin ; il n'eut qu'un fils mort au berceau et cinq filles, Mmes de Vintimille, de Rubempré, de Brancas-Lauraguais, de Flavacourt et de Chateauroux.

qu'il soit interdit et qu'il soit prélevé sur la jouissance desdits biens une pension de 20,000 livres pour fournir à l'éducation desdits fils, et afin que le marquis n'ait aucun droit sur les deux fils auxquels il ne s'attendait point, elle lui a envoyé leur acte de baptistaire, avec une lettre des plus sanglantes où elle leur marque pour époque de leur naissance le temps le plus chaud des amours de sa femme et du prince de Soubise. Les enfants avaient été confiés à la princesse de Nassau qui les avait fait élever incognito, et qui les a actuellement chez elle et qu'elle fait voir à tout le monde. Ainsi, vous voyez que le palais nous fournit toujours quelques scènes amusantes.

Il y en eut une les jours passés à la grande Chambre de fort comique ; il y a eu un procès entre le curé de la Magdeleine du faubourg Saint-Honoré et son vicaire qui a abusé de la confiance de son amy pour jetter un dévolu sur son bénéfice : le curé a pour protecteur les harangères du faubourg qui l'adorent et qui sollicitent vivement pour lui. Il y a quelques jours que cette affaire étant apellée les harangères vinrent au nombre de cinquante dans le parquet et se jettèrent à genoux devant le premier président pour lui demander juste arrêt avec une cacaphonie de sons lamentables qui formait une unisson tel que vous pouvez vous imaginer. M. Portait eut bien de la peine à les faire relever et à s'en débarasser, mais en se relevant, la conductrice de la bruyante troupe lui dit :

— Mordiè, Monsieur, accomodez-vous, mais si vous nous donnez le b..... de vicaire, nous le tuerons, je vous en avertis..... Il y eut du tapage entre les exempts de la police le jour de l'anniversaire de M. Pâris, à Saint-Médard, et un conseiller au Parlement nommé M. Clément. Cet exempt, ayant voulu faire sortir un avocat qui s'approchait trop du petit cimetière de M. Pâris, M. Clément,

qui était de garde avec d'autres conseillers qui avaient été envoyés ce jour là pour veiller à l'intérêt des frères, car c'est ainsi que se nomment les sectaires de M. Pâris, M. Clément, dis-je, parla avec autorité à l'exempt qui se moqua de lui, ce qui ayant obligé les conseillers à en venir aux voies de fait et ayant pris l'exempt par la cravatte, il en reçut un coup de poing au visage. On a décrété contre l'huissier qui s'est mis prudemment à couvert......

L'arrêt du conseil, que je vous envoie, vous paraîtra extraordinaire puisqu'il est sans exemple qu'on ait besoin d'un arrêt du conseil pour prendre acte d'une déclaration; il me paraît cependant, par les termes de cette déclaration où la restriction mentale joue son jeu par l'embrouillement de l'interprétation, que les Jésuites se rapprochent de notre façon de penser sur l'autorité du pape : et il ne me paraît pas là aussi infaillible qu'ils nous le donnent à l'ordinaire. Si cette déclaration était venue six mois plustôt, je m'en serais bien appuyé pour autoriser ce que j'eus la hardiesse de lâcher dans mon discours à l'Académie contre l'infaillibilité du pape que je respecte d'ailleurs infiniment......

L'affaire de la princesse de Nassau, dont je vous ai parlé dans la précédente lettre, est poursuivie avec vigueur ; elle a été, du reste, suivie de prise de corps avec le nommé Mingot; le marquis de Boursain, autrefois officier aux gardes et Bonnivet, jadis complice, officier des mousquetaires, qui sont du nombre de ses amoureux, ont été décrétés d'être assignés pour être ouïs. Il est inoui que ce soit un frère qui soit le moteur d'une pareille affaire. On dit que M[me] de Nassau veut ruiner tous les conseillers mariés, parce qu'elle prétend que toutes leur femmes étant dans le même cas, les maris ne peuvent être juges et parties.

Ce 12 février 1735.

J'aurais voulu, dès mon arrivée, avoir un volume de nouveautés à vous envoyer, mais six mois d'absence dérangent bien les idées et il faut du temps pour se remettre au fait de son Paris.... J'ai retrouvé Paris comme je l'avais laissé, c'est-à-dire avec beaucoup de goût pour le plaisir dans le temps même qu'on est le moins en état d'y satisfaire.... Vous savez que M. de Noailles va commander l'armée en Italie (1). Le public regarde ce changement comme une faveur, mais les spéculatifs le regardent d'un œil bien différent. M. de Noailles était le seul homme à la cour qui pût donner de l'ombrage au substitut du cardinal: on dit que cet éloignement est un trait de sa fine politique et qu'il ne l'a fait passer les monts qu'afin de détourner le coup qu'il aurait pu lui porter dans le cas d'un accident que le grand âge du ministre donne lieu tous les jours d'appréhender. Le maréchal en a été la dupe, mais on dit sa mère plus habile, car on dit que le général lui ayant écrit une lettre pour lui apprendre l'honneur que lui faisait S. M., elle lui a répondu en quatre paroles. « Je vous souhaite, mon fils, toute la fermeté et le courage nécessaires pour soutenir l'honorable exil qu'on vous a préparé. » On compte que M. de Coigny ne jouira pas longtemps de l'honneur de commander l'armée du Rhin, et que cet honneur regarde M. de Belle-Isle sous les ordres du comte de Clermont en qualité de généralissime. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prince prend beaucoup de goût pour ce métier et qu'il fait sa cour au garde des

(1) Il mourut, en 1737, à l'âge de vingt ans, colonel d'un régiment de son nom, sans avoir été marié.

sceaux. Vous savez peut-être qu'il a remercié Moncrif, qui était le secrétaire des commandements, qui est bien heureux d'avoir obtenu par sa protection une place à l'Académie française ; car, comme il n'aura plus rien à faire, il sera assidu à sa séance et les jetons de présence le dédommageront des appointements. On dit plusieurs raisons de sa disgrâce, mais la vraie est que madame la duchesse, la mère, lui ayant demandé un état des dettes les plus pressées du comte, il le fit avec son maître et cet état ne montant qu'à 50,000 livres, Son Altesse lui dit qu'il fallait le recomposer et le monter jusqu'à 80, et que les 10,000 écus de surplus seraient pour faire un présent à Camargo. Mais Moncrif, abusant de la confiance de son maître, fit part du compte à madame la duchesse qui l'a sacrifié, car le pauvre Moncrif a été instantanément expulsé sans espérance de retour. Sa place, qui devient un objet plus considérable par les idées que la cour a sur ce prince, est briguée et sollicitée par tous les beaux esprits de Paris, mais on ne sait encore qui l'obtiendra. Le bruit court que les Anglais se sont déclarés contre nous et que M. de Montmorency commandera un corps en Flandre, mais cela demande confirmation. On parle du mariage de la fille du maréchal avec M. de Lauzun, fils du duc de Gontaut ; celui de M. des Forts avec mademoiselle d'Aligre, la cadette, est sûr (1). On parle aussi de M. de Fargis, surnommé l'Escarpin, qui, à la veille de la guerre, était capitaine de gendarmerie, pour remplacer M. de Plélo dans l'ambassade auprès du roi de Danemark. On nous promet deux nouveaux maréchaux de France,

(1) Marie-Catherine, fille du président d'Alègre et de Madeleine de Boivin, mariée le 21 février 1735 à Robert le Pelletier de Saint-Fargeau, maître des requêtes, fils de M. des Forts, contrôleur général.

le duc d'Antin et M. de Charot, non pour augmenter nos armées, mais pour renforcer le conseil (1). M. de Fimarcon (2) s'est plaint hautement de ce que l'on a donné l'inspection qu'avait M. de Biron à M. de Montconseil ; il ne se cache pas pour dire que c'est un j ..... f.......; on assure même qu'il l'a dit à S. M. M. de Montconseil est un gentilhomme qui a été page de Louis XIV et qui doit sa fortune au bonheur du jeu et à sa femme qui est fille de Mme de Cursé, chez qui toute la cour joue toute la nuit pour ne pas dire quelque chose de plus. On appelait son régiment le régiment de Biriby, parce que l'on prétend qu'il l'a gagné à ce jeu-là : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a du cœur. Il ne put se dispenser d'avoir une affaire avec M. de Fimarcon qui, de l'air aisé dont il débite son panégyrique, ne paraît pas l'appréhender. M. de Langeron (3) a eu une dispute au bal dernier avec un capitaine d'infanterie nommé Gabriel (4), fils du directeur des bâtiments du roi, il y a eu quelques coups de coude donnés dans la presse: on leur a donné des gardes et les maréchaux leur ont défendu la voie de fait, et cela jusqu'à la première rencontre. On ne parle plus de la constitution. Les convulsionnaires jouent encore un rôle sur la scène, mais la connaissance qu'on en a donnée au Parlement fait espérer qu'on verra bientôt le dénouement de cette farce. Vous avez sans doute ouï parler du prophète Elie qui a formé ici une secte dont l'exercice est assez singulier. On se rassemble, hommes et femmes sans distinction, dans un lieu souvent

---

(1) Ni l'un ni l'autre ne furent nommés.

(2) Aimeric de Cassagnet, marquis de Fimarcon, maréchal de camp, dernier de ce nom; il le laissa à son neveu, M. de Preissac.

(3) Charles Andrault, marquis de Langeron, fils du maréchal, il devint en 1762 lieutenant général.

(4) Fils du célèbre architecte.

obscur et là on y célèbre des mystères . . . .
. . . . Le prophète est à la Bastille et le trésorier nommé don Augustin a prudemment emporté la caisse en Hollande, laquelle est assez bien garnie.

Les spectacles sont assez languissants. L'Opéra en est toujours à sa langoureuse *Iphygénie* (1) et où la Maure et Chassi (2) qui en sont l'ornement, font encore bien regretter Journet (3) et Thévenard (4). On prépare pour la première semaine de Carême *Deidame* ou *l'Éducation d'Achille* par Danchet et Campra : le prologue sera l'apothéose de Quinault et de Lulli. La Comédie française donne une pièce nouvelle qui a un succès prodigieux tant par la singularité du fond que par l'esprit, les sentiments qui y règnent de toutes parts, quoiqu'elle pêche d'ailleurs contre la vraisemblance et que les incidents en soient tous forcés, et sans action ni intrigue : Un jeune seigneur, inconstant et infidèle à son épouse, se trouve à la campagne avec elle, et il s'avise d'en redevenir amoureux, mais le préjugé à la mode qui fait une honte aux grands de montrer une passion qui n'est faite que pour la bourgeoisie, l'empêche d'en faire l'aveu à sa femme, et pour satisfaire en quelque façon à son goût, il lui donne des fêtes et l'accable de présents anonymes, ce qui commence à n'être pas très-vraisemblable : il fait confidence de ses transports à un

---

(1) *Iphygénie en Tauride*, tragédie-opéra, commencée par Duché et Desmarets, achevée par Danchet et Campra, jouée en 1704.

(2) M. de Chassi, basse-taille, débute en 1721 à l'Opéra et se retire en 1757.

(3) François Journet, de Lyon, mort en 1722.

(4) Gabriel Thévenard, basse-taille estimé, retiré en 1750. A soixante ans, il devint amoureux d'une jeune fille dont il avait seulement vu la pantoufle chez un cordonnier. Il parvint à la découvrir et obtint sa main en grisant un oncle de la demoiselle.

ami dont le caractère est admirable et qui lui fait sentir la faiblesse de son préjugé et l'oblige à aller faire part à sa femme de ce qui se passe dans son cœur. Il part dans ce dessein, mais il en est empêché par quelque incident nouveau que l'auteur en a fait naître prudemment pour conduire la pièce jusqu'au 5e acte, dont le dénouement est des plus heureux et des plus touchants, et qui a fait pleurer toutes les femmes qui en souhaiteraient un pareil. Cette pièce, qui est de M. de la Chaussée et qui vaut pour le moins un sermon, a fait déjà, dit-on, plusieurs conversions, et les mauvais plaisants disent que M. le Cardinal va retrancher une partie des économats pour en récompenser les nouveaux convertis et que Dufresne, qui a joué le rôle du mari amoureux de sa femme, s'est si fort affecté de son propre rôle qu'il en redevint amoureux de la sienne. La versification en est d'ailleurs charmante (1).

M. le prince de Conti qui a une des plus belles femmes de France est amoureux de Mme Darty, l'une des filles de Me Fontaine, la favorite de Bernard, et sœur de Me de la Louche à qui M. le duc d'Alincourt (2) a été attaché avec constance jusqu'au dernier moment, et qui se console alternativement de sa perte avec le duc de la Trémouille et milord duc de Quinston. Cette nouvelle incli-

---

(1) Pierre Nivelle de la Chaussée (1652-1754), reçu à l'Académie française, en 1736. Il s'agit ici de la seconde pièce, inspirée par Mlle Quinault, qui en avait d'abord proposé le sujet à Voltaire: elle était intitulée le *Préjugé à la mode*, en cinq actes et fut représentée le 3 février.

Alexis Quinault Dufresne était un meilleur acteur, fils d'acteur. On raconte qu'il était si glorieux qu'il parlait à peine à ses domestiques et lorsqu'il était question de payer un fiacre, il se contentait de faire un signe ou de dire d'un air superbe: Qu'on paye ce malheureux !...

(2) Fils du duc de Villeroy.

nation du prince de Conti donna lieu ces jours passés à un discours assez plaisant et que je tiens du mari même à qui il fut adressé. Darty passant sur le théâtre de l'Opéra fut arrêté par la petite Carton des Cours qui a été longtemps entretenue par le duc de Quinston. — A propos, Darty, dis un peu à ta femme et à sa sœur, que si elles veulent enlever nos pratiques comme elles font, qu'elles n'ont qu'à venir jouer nos rôles, car il n'est pas juste que nous ayons la peine et elles le profit. — Un autre mari que Darty aurait été scandalisé d'un pareil discours; ami, messager fidèle, il alla rendre tout de suite le discours à sa femme et au prince de Conti en présence de nombreuse et grande compagnie. Voilà ce qu'on appelle un mari.

M. le comte de Clermont et M. le prince de Carignan sont toujours fort attachés à leurs princesses cabrioleuses et on admire leur constance sans l'envier. M. le prince de Modène (1) est extrêmement goûté et tout le monde s'accorde à dire qu il a beaucoup d'esprit et de politesse. Il va souvent au spectacle et c'est là son plus grand amusement, et dans le sein même de la corruption, on assure qu'il conserve toujours son cœur pur à l'adorable princesse.

J'ai seulement appris à Paris que ma femme avait un oncle, frère de sa mère, nommé le marquis de Bologuiny, qui a l'honneur d'être gentilhomme de la chambre de Son Altesse (2); si j'avais su cela à Lyon, je vous aurais bien prié de lui rendre mon hommage respectueux. — Je vous fais tous mes compliments sur le mariage de M. de Lenosan.

(1) Gendre du Régent. — Voir notre *Histoire des Filles du Régent*, 2 vol, in-8°. Paris, Didot, 1875.

(2) La princesse de Modène qui avait été retenue quelque temps à Lyon, le duc d'Orléans voulant l'empêcher de venir à Paris.

le 18 février 17?5.

On assure le retour du maréchal de Broglie et l'on prétend que M. de Maillebois demande à revenir : L'un et l'autre retours ne sont fondés que sur l'antipathie qu'il y a entre eux et le duc de Noailles qui partira toujours le 25. M. d'Estaing ne veut pas retourner en ce pays qu'on ne le fasse cordon bleu. M. le duc de Charost ne sera pas maréchal comme je vous l'avais mandé dans la précédente. On parle d'une conversation à ce, hier, de lui et de M. le cardinal, qui finit par dire que le précepteur avait bien trouvé le secret de se faire cardinal, mais que le gouverneur n'avait pu le faire maréchal. On dit que Mgr l'évêque de Lorient sera sûrement précepteur de M. le Dauphin (1). Le fils de M. Paris de la Montagne qui est à Strasbourg a perdu contre un capitaine de cavalerie, nommé Grammont Colet, 80,000 écus au quinze. La comédie du *Préjugé à la mode* a toujours un grand succès. Les femmes n'en bougent et font tout ce qu'elles peuvent pour y attirer leurs maris. — Le *Pour et le contre* continue. Vous savez que l'auteur est don Prevot (2) : j'ai dîné avec lui chez milord Quinston. C'est un homme extrêmement aimable et dont l'esprit est étonnant, puisque, sur quelque matière qu'on le mette, il en raisonne comme les maîtres de l'art les plus consommés, et cela avec une simplicité et une modestie peu communes dans les savants.

---

(1) Charles-François le Fèvre de Lanbrière. La charge fut donnée à Mgr Boyer, évêque de Mirepoix.

(2) Antoine Prévost d'Exiles auteur de *Manon Lescaut* (1697-1763). Le *Pour et le contre* dura de 1733 à 1740, et forma 20 volumes in-12 ; il y fut aidé, à dater de tome XVI, par le Fèvre de Saint-Marc

On ne parle ici que des magnificences qu'ont occasionnées les mariages illustres de ce carnaval dans le nombre desquels est celui de M. de Lenosan... On m'apprend que nous allons avoir un conseil de guerre composé de MM. d'Asfeld, de Guerchy, de Silly et quelques autres. On s'y prend un peu tard à la vérité. Mais encore c'est quelque chose de reconnaître son erreur. La liste des officiers généraux qui doivent servir en Allemagne ne parait encore point dans le public : il y aura 28 lieutenants-généraux et 48 maréchaux de camp.

On confirme le retour de M. de Broglie malgré la lettre affirmant que M. de Noailles lui a écrit. Ce seigneur n'a pas eu le talent de se faire beaucoup d'amis et il aurait besoin d'être quelque temps à votre école.

M. de Langeron, dont je vous ai dit la querelle avec un officier d'infanterie, a recu deux coups d'épée : les leçons que nos jeunes seigneurs reçoivent de temps à autre leur inspireront plus d'attention à l'avenir. Rien n'est plus poli que le marquis de Courtanvaux depuis le coup d'épée qu'il a reçu d'un officier qu'il avait maltraité.

Les bals sont toujours pleins de quelques incidents. Le jeudi gras, sans la prudence de Bernac, sergent aux gardes, qui commandait le détachement des gardes, il y aurait eu un carnage épouvantable ; quelques jeunes gens ayant voulu danser la danse de Bronn (*sic)* qui, par parenthèse, est une danse très-turbulente, parce qu'on est seize pour la danser et qu'elle se forme en rond, la sentinelle s'y opposa : on trouva cela mauvais et on maltraita la sentinelle ; la garde étant accourue, elle fut pelottée par 200 officiers et jeunes gens qui se renvoyaient les soldats avec leur fusils comme des ballons. Bernac eut assez de modération pour laisser passer le premier feu et tâcha de calmer les esprits par la douceur et la politesse ; dans cet

intervalle, les femmes faisaient des cris épouvantables et on avait cru qu'il n'en paraîtrait plus du reste du carnaval, mais le bal fut plus rempli hier qu'à l'ordinaire.

Le Parlement a rendu un arrêt qui supprime le mandement de M. l'archevêque de Cambray ; il a aussi supprimé une thèse qui vient d'être soutenue en Sorbonne par l'abbé de Bétham.

Je ne sais si vous connaissez Madame de la Martellière ; c'est la beauté à la mode : ces jours passés, elle avait donné un rendez-vous au duc de Richelieu, et le duc de Durfort, l'ayant su par une mouche, voulut être aussi de la partie. Madame de la Martellière, qui vit l'embarras de ces deux jeunes seigneurs, leur dit : « Messieurs, je vois bien que vous êtes embarrassés de vous voir ici l'un et l'autre, mais que cela ne vous inquiète pas, je vous ferai à tous deux la chouette. » Voilà ce qui s'appelle prendre utilement son parti.

On a joué à la Comédie italienne deux pièces nouvelles, dont l'une est exécrable, et l'autre a fait quelque plaisir, c'est l'*Ennui du Carnaval*(1), le sujet est une critique de tous les spectacles qu'on a donnés cet hiver.

Ce 28 Février, 1735

Les lieutenants-généraux viennent d'être nommés. M. de Guerchy a eu toutes les peines du monde de se déterminer à servir, malgré les sollicitations pressantes de M. de Coigny, son ami et son camarade, et il a fallu un ordre du roi pour l'y obliger. M. de Belle-Isle ne commandera point de corps particulier, comme il a fait la dernière campagne et c'est une des clauses qu'a exigées M. de Coigny ; il détachera les lieutenants-généraux

---

(1) Comédie en vers de Romagnesi et Riccoboni, représentée aux Italiens en 1735.

qu'il lui plaira et il ne veut point que d'autres aient le secret de la cour que lui, et ce n'est qu'à cette condition qu'il part.

Il y a quelques tracasseries entre la cour et le Parlement au sujet de l'arrêt suprimant le mandement de M. de Cambray. Le conseil vient d'en rendre un qui le casse et évoque l'affaire à lui. On jugeait hier au Parlement une cause d'un médecin nommé Faron; un homme et une femme de province jouissant de 30,000 livres de rente, étant venus à Paris pour se faire guérir de la maladie à la mode, le médecin a laissé mourir le mari et a guéri la femme et l'a épousée trois mois après. Les parents du mari ont fait un procès au médecin et il y a eu au Châtelet un décret de prise de corps que l'arrêt a confirmé.

On continue à la Comédie française de donner le *Préjugé à la mode* (1) dont le succès est un vrai préjugé. Les Italiens viennent de donner une nouveauté qui a pour titre les *Ennuis du Carnaval*, assez bien écrite. Cela ne ferait pas grand effet à Lyon. Mais le *Préjugé à la mode* y prendrait beaucoup, car nos Lyonnaises aiment beaucoup à être aimées de leurs maris. L'opéra nouveau de Danchet et de Campra (2) n'a pas été bien reçu du public; le poème n'est pas bon, la musique en est froide et les décorations pitoyables. Ce spectacle a beaucoup perdu depuis qu'on ne se sert plus de Servandoni (3). Il y a

---

(1) Servandoni, célèbre architecte (1695-1766); il s'occupa aussi avec un grand succès de l'organisation dramatique au point de vue des décors et surtout des machines.

(2) Comédie en cinq actes de la Chaussée auquel Mlle Quinault en donna l'idée d'après une parade qu'elle avait vu jouer.

(3) Antonin Danchet, né à Riom en 1671, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions, auteur dramatique justement estimé — André Campra (1660-1744) maître de la chapelle du roi.

aussi une actrice nouvelle qui a la plus jolie voix du monde ; elle vient du concert d'Amiens et se nomme Mlle Dussel. La Hantier est, de tous ceux qui paraissent dans l'opéra nouveau, celle qui fait le plus de plaisir ; elle chante comme à quinze ans et elle reprend le dessus sur la Maure. La Petitpas (1) a perdu sa voix avec sa liberté; elle est entretenue comme une princesse par Bonier, mais elle est gardée à vue. La Carton s'est jetée dans la finance pour se consoler de la perte qu'elle a faite du duc de Quinston ; c'est un nommé Le Noir de Cindré, que vous avez vu à Lyon, qui l'entretient. Il est intéressé dans les vivres d'Allemagne, ce qui donna lieu à la Carton de dire, lorsqu'elle fut arrêtée : « Je me suis jetée dans les vivres, mais je lui ferai bien manger des rations. » De tous les ménages de théâtre, il n'en est pas de plus plaisant que celui de l'Intendant. Il a trois filles à l'Opéra qu'il entretient, la Richalet, la petite Breton et la Rabor. Il soupe alternativement avec elles ou toutes les trois ensemble, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il entretient la Rabor malgré elle, qui ne peut le souffrir et qui le lui dit tout naturellement ; mais loin de s'en formaliser, il l'en aime davantage. Il est vrai qu'il est obligé d'en venir quelquefois à de fâcheuses extrémités pour la forcer à venir souper avec lui et il arrive qu'il la fait monter dans son carrosse à force de soufflets et coups de pied au derrière. Mais, d'ailleurs, il paie bien exactement tous les mois. Toutes les trois sont danseuses.

---

(1) Fille d'un serrurier de Paris, elle débuta à l'Opéra en 1727 et se retira en 1739. Elle eut une plaisante aventure avec un officier éperdument épris d'elle, mais sans fortune ; il se résigna à entrer chez elle comme laquais ; reconnu après un temps assez long, il fut amplement récompensé.

Il n'y a rien de neuf dans la littérature ; il paraît une brochure de Le Sage, la *Journée des Parques*, mais, je l'ai trouvée assez plate, aussi bien que son 4e volume de Gil Blas qu'il vient de donner et qu'on juge bien qu'il avait été payé d'avance.

Le fameux don Prévot est toujours ici. Vous savez qu'il a été deux fois jésuite, bénédictin, deux ans soldat et il n'a que 28 ans. Tout le monde se bat ici à qui l'aura, et je suis sûr qu'il ferait fortune à se montrer à la foire. Il continue le *Pour* et le *Contre* toutes les semaines.

8 mars 1735.

On parle d'une disgrâce subalterne que celle du premier président entraîne, c'est celle de Bachelier, 2e valet de chambre du roi, on la regarde comme certaine ; son attachement pour le garde des sceaux et le coup qu'il a porté à M. de Noailles n'y ont pas peu contribué.

Vous avez su que le roi est venu au bal de l'Opéra la nuit du lundi gras (1) ; il est venu lui huitième de Versailles sans garde, dans une calèche de Mlle de Sens (2), est descendu près du café de la Régence, a traversé à pied la place du Palais-Royal et a remboursé dans le bal bien des coups de poings qu'il prétend aussi avoir libéralement restitués ; enfin, il s'est bien amusé, et s'il avait eu de

(1) Luyne nous apprend que c'est de la Muette que revint le roi, il ramena douze à treize personnes avec lui et écrivit à minuit et demie à la reine de ne pas l'attendre parce qu'il allait à l'Opéra. Il monta lui neuvième dans sa gondole à six chevaux, quittant son Saint-Esprit. Il resta au bal une heure et demie sans être reconnu, donnant en différentes fois deux coups de poings à mademoiselle de Bourbu qui fut fort étonnée de se voir traitée ainsi par un masque. Le comte de Saxe le reconnut le premier et le roi partit presque aussitôt.

(2) Louise-Anne de Bourbon-Condé, non mariée, fille du prince de Condé et de mademoiselle de Nantes (1695-1758).

l'argent sur lui, il aurait peut-être fait une infidélité à la reine, car on dit qu'il proposa à Mlle Lempereur, une de nos jolies sœurs, 25 louis pour une courtoisie, mais qu'ayant voulu être payée d'avance et le roi ayant changé de culotte pour se déguiser, s'était trouvé sans un sol et s'était tiré de l'aventure en gascon. Ce petit incognito a fait beaucoup de plaisir à tout Paris, qui se flatte de lui voir changer de goût et que la fureur de la chasse ne règnera pas toujours : on parle beaucoup de M. le duc d'Orléans que l'on assure qui va être à la tête de tous les conseils.

Voici une pièce nouvelle de vers qui, à la longueur près, a été trouvée extrêmement jolie; il y a de l'imagination et des portraits.

Ce fut de février le vingt
Que, dès sept heures du matin,
On vit galoper Maurepas.
Alléluia !
La joye éclatait dans ses yeux.
Avec un ris malicieux
Chez le chancelier il entra.
Lorsque celui-ci l'aperçut,
Tout perplexe et tremblant il fut;
De son malheur il se douta.
Il ne lui dit que quatre mots :
Le roi redemande les sceaux ;
Aussitôt il les lui donna.
Lorsque Maurepas fut dehors
Jumilhac s'empara du corps ;
Ce fut le diable celui-là.
Ah ! permettez-moi, par pitié,
De dire un mot à ma moitié,
La pauvre enfant, elle en mourra !
Quand la bonne dame eut ouy
Le triste sort de son mary,

A la renverse elle tomba.
Elle s'arrachait les cheveux,
Et c'étaient des cris douloureux;
Quatre fois elle se pâma.
Mais ce fut inutilement
Malgré les cris et les tourments
Il en fallut passer par là.
Or est-il qu'il a Grosbois,
Dépouillé de tous les emplois
Longtemps je pense il y sera.
Cet événement dans Paris
A réjoui grands et petits.
A l'envi chacun y chanta!
Tout le monde le haïssait
Car ce beau monsieur regardait
Tout le monde de haut en bas.
Je veux par curiosité,
Aller à Grosbois cet été
Pour voir la morgue qu'il fera.
Et vous, M. le cardinal,
Qui ne fîtes jamais de mal
Tout bon Français vous bénira.
De Mars ayant banni l'honneur,
Il ne vous manquait, monseigneur,
Que de chasser ce brouillon-là.
Vous l'avez fait. Dieu soit loué!
Le ciel, pour vous récompenser,
Vivre 120 ans vous fera.
Ainsi soit-il: le chansonnier
Le souhaite tout le premier,
Et toujours le souhaitera.
Convaincus que nous sommes tous,
Tant que vous serez parmi nous,
Que tout en France fleurira.
Alléluia!

12 mars 1735,

On ne parle ici que des propositions de paix qu'a apportées milord Valgrave: Les voici, supposé que vous ne sachiez pas en quoi elles consistent. On conservera au roi Stanislas la qualité de roi de Pologne et il pourra en porter les armes et on lui rendra tous ses biens. L'électeur de Saxe sera reconnu roi régnant; on donnera à Don Carlos Parmes et Plaisance, et les royaumes de Naples et de Sicile; au duc de Savoie, le Vigesicrano et quelques petites parties, en sorte que le Tessin servira de limites à ses états. L'empereur aura le Milanais et le Mantouan et l'expectative du duché de Toscane; on donnera quelques villes au duc de Bavière dans le Tyrol et le bon jour à la France (1). Jugez si ces propositions ont été bien reçues; cependant on travaille fort et ferme à concilier et l'on ne doute pas que la paix ne se fasse, et si l'on fait encore cette campagne, ce ne sera que par forme d'amusement. Notre bon cardinal a peur des Anglais et d'ailleurs son économie ne trouve pas son compte à cette guerre et sûrement il ne dépendra pas de lui qu'elle ne finisse. L'esprit de paix ne règne pas aussi bien chez les ministres de nos plaisirs, je veux dire les comédiens et les opérateurs. Mlle de Lerne, que vous avez vue à Lyon, mécontente de ce qu'on lui avait enlevé le rôle de Pénélope pour le donner à la Ballicour, a écrit trois lettres: au cardinal, au garde des sceaux et au duc de Gevres; les deux premières sont raisonnables, mais la troisième est assez singulière: « Comme

(1) Notre chroniqueur commet une singulière erreur, car le traité de Vienne nous donna au contraire les duchés de Lorraine et de Barrois. On sait que la possession fut assurée viagèrement, avec le titre de roi, à Stanilas Lekzinksi qui, à ce prix, renonçait à sa précaire couronne de Pologne. Mais dès ce jour, ces belles provinces nous appartenaient réellement.

je ne peux ni ne veux plus jouer la comédie, vous pouvez, Monsieur, avertir vos comédiens pour qu'ils prennent leur mesure là-dessus. J'ai l'honneur, etc. »

M. de Gevres a fait voir au roi cette missive qui, pour toute réponse, a dit : « l'Hôpital, » mais la de Lerne qui avait prévu l'orage s'est cachée ; le bruit court qu'elle a passé à l'étranger, mais les gens mieux informés disent qu'elle est chez le marquis de Nesle, son protecteur. Dufresne, son mari, qui est brouillé avec elle depuis très-longtemps et qui en est même séparé, a voulu jouer au galant homme dans cette circonstance. Il est allé demander à Versailles son congé et comme il l'a fait un peu trop vivement et qu'il a dit au duc de Gevres qu'il aimerait mieux aller aux galères que de jouer la comédie, on a partagé le différend, on l'a envoyé au Fort-l'Evêque et la réflexion lui a rendu le bon sens. L'esprit de division et de révolte a passé de là à l'Opéra. Mlle Lemaure ne voulait pas jouer dans *Jephté*, que l'on vient de donner pour remplacer l'opéra nouveau qui est absolument tombé. On l'avait forcée de prendre son rôle sous peine de la prison. Elle parut le premier jour de la représentation, mais elle chanta si mal que le parterre fut obligé de la siffler. Elle s'avança pour lors et dit qu'elle se mourait et qu'on la faisait jouer malgré elle et se retira en contrefaisant l'évanouie. M. de Maurepas, qui était à l'Opéra, envoya un ordre pour la conduire tout habillée au Fort-l'Evêque où elle a resté jusqu'au lendemain pour repasser de nouveau son rôle qu'elle a exécuté au mieux, ce qui a justifié sa punition.

La pauvre Camargo est condamnée à garder six mois le lit ou la chambre: on n'espère pas la revoir jamais à l'Opéra. Les efforts qu'elle a si souvent faits pour s'élever lui ont procuré un accident qui privera le public d'une danseuse qui ne sera pas de sitôt remplacée. Madame la duchesse

d'Harcourt est morte la nuit dernière. M. Marton, colonel de Conti, quitte le service ; c'est un sacrifice qu'a exigé Mlle de la Roche-sur-Yon. La princesse de Modène (1) est arrivée en bonne santé ; déjà on dit qu'elle restera toute sa vie à Paris.

23 mars 1735

Les tablettes de Fort-l'Evêque sont admirables pour le rhume et Mlle Lemaure, depuis qu'elle en a usé, chante mieux que jamais.

L'abbé Pélegrin, triomphant d'avoir fait quitter la place à un académicien, vient de faire cette épigramme contre Danchet, auteur d'*Achille*:

Un des quarante beaux esprits
Fait bien du mauvais chyle,
De voir encor *Jephté* repris
A la honte d'*Achille ;*
Puisque le sort a pu laisser
Entre nous tant d'espace,
Si je ne puis le remplacer,
Du moins je le déplace.

On fit une répétition, ces jours passés, chez le prince de Carignan, d'un ballet dont la musique est de l'organiste Niel, et les paroles de M. Bonneval, intendant des menus. Mais je crois que cet ouvrage ne passera pas le cabinet du prince.

On donna hier *Omphale* où chanta Mlle de Fel : elle devient de jour en jour l'objet de nos espérances pour remplacer la Petitpas, qui devient de jour en jour plus mauvaise. La petite Bourbonnais chanta une cantate italienne qui fut très-applaudie même par M. le prince de Modène qui ne cessait de témoigner le plaisir qu'il avait pendant

(1) L'une des filles du régent.

qu'elle chantait. Mme la princesse de Modène a repris sa gaîté et je commence à la reconnaître pour être Mlle de Valois; le plaisir qu'elle a d'être à Paris lui a donné une couche de beauté qui me l'a fait méconnaître pendant quelques instants; elle a été très-bien reçue de LL. MM.; elle a eu les honneurs de princesse du sang, mais elle n'est pas encore trop bien avec Madame sa mère. Si vous voulez me charger de quelque commission auprès d'elle, cela me procurerait l'honneur de lui faire ma cour (1).

Nous avons toujours ici de temps à autre quelques aventures amoureuses qui nous réjouissent aux dépens des pauvres maris.

Le Mis de Cothologon dont la femme est une fille de Durevert qui signait les billets de banque, et qui est dame de compagnie de Madame la duchesse la mère, entrant ces jours passés chez sa femme, la trouva couchée avec Longones, officier aux gardes, bien fait et d'une jolie figure, au lieu d'avoir fait en cette occasion ce que le mari prudent fait ordinairement, fut assez sot pour faire le méchant ce qui n'a servi qu'à faire éclater sa turpitude et sa bêtise, quoiqu'il eût de l'esprit. Madame la

(1) Le duché de Modène ayant été envahi par les impériaux, la princesse saisit cette occasion de forcer sa famille à la laisser venir chercher un refuge en France, ce qui était assurément bien naturel. Elle envoya son mari en avant pour négocier la chose à Versailles, mais le duc d'Orléans ne se départit pas plus que sa mère de sa réponse, d'une rigueur réellement exagérée. Elle dut s'arrêter à Lyon d'où elle adressa au prince une série de lettres excessivement curieuses que nous avons naguère publiées dans notre *Histoire des filles du régent*. Elle voulut d'abord lutter et obtenir de rentrer à Paris, comme princesse du sang, ainsi que l'y autorisait un brevet qu'elle avait eu la prudence de se faire délivrer à l'époque de son mariage, mais son frère ne voulut rien entendre et influença même le roi, de façon à contraindre la princesse à céder sur tous les points. A ces conditions, son arrivée fut enfin autorisée (janvier 1734-23 février 1735.) Elle arriva à Paris le 12 mars.

duchesse a voulu faire du bruit, mais on lui a prouvé par des autorités et des exemples domestiques que cela ne devait pas l'engager à congédier M. de Cothologon, et le tout s'est borné à dire qu'une autrefois elle devrait avoir plus d'attention à fermer le verrouille.

L'évêque du Puy est Beringhem, frère de M. le premier (1) et favori du Cardinal : vous ne savez peut-être pas qu'il est amoureux et amant favorisé de la duchesse d'Olonne, à présent Châtillon, qui, depuis ce temps, s'est mise dans la dévotion(2). S'ennuyant dans son évêché, il a écrit au Cardinal une lettre très-pressante pour lui permettre de venir à la cour rétablir sa santé que les eaux du Puy avaient un peu altérées, et à Madame la duchesse d'Olonne une lettre très vive où il lui exprimait l'impatience qu'il avait de la revoir, avec les termes les plus forts et les plus touchants; mais, par un défaut d'attention, il a mis la lettres dans les enveloppes opposées : comme il n'avait pas signé celle à Madame d'Olonne, le Cardinal en aurait ignoré l'auteur, si Madame d'Olonne, voyant la méprise de son ami et ignorant qu'elle avait été double, n'eût porté elle-même la lettre au Cardinal, ce qui lui a fait reconnaître que c'était l'Evêque du Puy qui écrivait si galamment; et pour remercier Madame d'Olonne de son attention, il lui la remis la lettre qui avait été faite pour elle qu'elle n'a pas reçue sans confusion, comme vous pouvez vous l'imaginer.

On parle ici de grands projets pour le roi Stanislas, puisqu'on assure qu'un parti de 20,000 Polonais à la tête desquels ce prince se va mettre sont prêts d'entrer en

(1) Le marquis de Béringhem, premier écuyer du roi.

(2) Marie-Étiennette de Bullion de Fervâque, femme de Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc d'Olonne.

Saxe pour rendre à l'Electeur ce qu'il a fait en Pologne. On dit aussi que la Russie envoie 40,000 hommes sur le Rhin et que l'empereur détache 12,000 grenadiers pour passer en Italie. Le roi fait la revue des gardes françaises le 25, et, elles partiront le 13 prochain. On dit que M. de Belle-Isle commandera un camp détaché ; on ne l'appelle ici que le *Préjugé à la mode*, il a beaucoup d'ennemis, mais il a beaucoup de mérite.

Ce 6 avril 1735.

Voici des vers que Mademoiselle Petitpas a mis sur des tablettes magnifiques dont elle a fait présent à M. Bonier le jour de sa fête : elle s'en dit hardiment l'auteur et prétend nous persuader que l'amour a pu faire un aussi grand miracle, mais le style nous apprend qu'ils sont de M. Roy (1) :

Au maître de mon cœur je donne ces tablettes
L'Amour lui-même les a faites
De l'écorce d'un myrte où la tendre Cypris
Ecrivait le nom d'Adonis.
L'aiguille fut fondue aux forges de Cythère
Et le dieu leur donna la trempe de ses traits
Pour graver d'un caractère
A ne s'effacer jamais.
Mon amant vous lira, serments de ma constance,
Sincère épanchement, naïve expression
De l'ascendant, de l'inclination
Qui l'emportent encor sur la reconnaissance.

---

(1) Pierre-Charles Roy, né en 1683, conseiller au Châtelet, membre de l'Académie des Inscriptions, auteur de nombreux opéras : poète estimé.

9 avril 1735.

M. de Walpole a été, pendant tout le séjour qu'il a fait ici, le sujet des nouvelles et des conversations de Paris. Chacun a voulu deviner l'objet de son voyage et pénétrer dans le secret de sa négociation, mais tout cela a abouti à de faibles conjectures que chacun a tirées suivant sa façon de penser, et M. de Walpole nous a laissés aussi savants à son départ que nous l'étions à son arrivée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a eu de conférence qu'avec M. le Cardinal et qu'il n'a vu M. le garde des sceaux qu'un quart d'heure chez lui. Les sentiments sont différents sur cette circonstance; les uns disent qu'il n'a voulu conférer qu'avec le Cardinal seul, que les Anglais estiment beaucoup parce qu'ils prétendent qu'il ne leur a jamais manqué de parole ; d'autres prétendent que c'est un trait de politique du garde des sceaux qui n'a point voulu se trouver à ces conférences, soit pour en laisser l'honneur à son patron, soit pour en éviter le blâme s'il s'y concluait quelque chose qui ne nous fût pas avantageux. Quoi qu'il en soit, M. de Walpole repartit hier et a repris le chemin de la Haye et non celui de Madrid, comme on l'avait dit d'abord. M. de Coigny part lundi : on fait une mauvaise pointe à son sujet : on dit qu'il a pris pour aide de camp Mademoiselle Maubois pour tourner le camp d'Ailbron. On pense ici que nous ne ferons pas de siége en Allemagne. On assure toujours que les Polonais, commandés par le palatin de Lublin, avancent vers la Saxe et que les affaires du roi de Pologne ne sont pas aussi désespérées en Pologne que l'on se l'imagine.

Le marquis de Monty revient à la fin. J'ai vu ici des officiers qui reviennent de Russie qui ont été à la belle expédition de Domthre : c'est une chose effroyable que

d'entendre le récit de ce qu'ils ont souffert : ils en attendent encore la récompense.

Nous avons perdu M. de Rottembourg qui est mort extrêmement regretté (1). M. le comte de Clermont a pris pour secrétaire de son commandement le sieur Petit, intendant de M. de Rottembourg, qui a la réputation d'un très-honnête homme et il lui a donné la préférence sur tous les beaux esprits qui briguaient cette place.

L'affaire des convulsionnaires va toujours son train : le Parlement, qui informe contre eux, en a décrété quinze qui ont été arrêtés la nuit dernière : on a aussi arrêté le curé de Milon qui est parent du contrôleur-général (2) et en porte le nom. Un conseiller de la Grand'Chambre de mes amis, qui a vu les informations faites contre ces malheureux fanatiques, me disait ces jours passés que l'on ne peut concevoir les horreurs qu'elles contiennent : il est prouvé entr'autres que dans leurs assemblées nocturnes où les femmes et les hommes étaient admis sans distinction et dont le but était de créer un nouveau prophète Elie, dans le temps de l'action-même, ils chantaient des psaumes de David.

Cette horreur ne vous paraîtra-t-elle pas une fable? rien cependant n'est plus vrai et le Parlement sera fort embarrassé, à ce que me dit le même conseiller, pour prononcer la peine de ces malheureux, car, si d'un côté l'impunité est dangereuse, la rigueur n'est pas moins à craindre et les prosélytes naissent toujours des tourments et des persécutions. Vous savez sans doute que le Parlement a

(1) Conrad, comte de Rottembourg, ambassadeur en Prusse et en Espagne, brigadier des armées, chevalier des ordres, mort sans enfant en avril 1735.

(2) Philibert Orry, comte de Vignory.

condamné une lettre des avocats écrite à M. de Saint-Papoul : le conseil vient de supprimer son mandement par un arrêt : les Jansénistes disent que l'action de M. de Saint-Papoul est un coup du ciel et les jésuites disent que c'est un coup de soleil.

Un coup de lune vient de faire faire une sottise nouvelle à un de nos compatriotes qui n'est pas né pour honorer notre patrie. Vous jugerez bien que c'est M. Borde, ancien lieutenant de la Porte, dont je veux parler. C'était à la clôture du théâtre de l'Opéra-Comique, et étant arrivé tard au parquet, il fendit la foule avec des airs de hauteur et s'alla mettre au premier rang, à côté de l'orchestre : comme tous ceux qui étaient derrière lui étaient assis et qu'il n'avait pas de chaise, il s'éleva un brouhaha qui lui ordonna de se baisser : il demanda une chaise, que personne ne se pressa de lui donner, et la comédie commençant, il s'adressa à la petite Julie qui parut la première sur le théâtre et lui dit qu'on ne jouerait pas la pièce qu'il n'eût une chaise et pour se rendre plus respectable, il ajouta qu'il était officier chez le roi : on lui répondit du théâtre que cela était faux, qu'il en avait été chassé, et un jeune officier de dix-huit ans, qui était derrière lui, ayant éclaté de rire à cette réponse, Borde se tourna vers lui et lui dit qu'il était un plaisant « J... F... de rire d un homme comme moi. » Cette réponse, qui aurait dû ajouter une nouvelle scène si le jeune homme avait été fou comme lui, la calma sur le champ, car le jeune officier qui pensa qu'après cette réponse il pourrait prendre son parti et s'en aller, et ne voulant pas perdre le fruit de sa vengeance, donna sa propre chaise à Borde et se mit de façon qu'il n'incommoda point les spectateurs. La comédie fut jouée et à la fin le jeune homme ayant fait connaître sa pensée à Borde, ce malheureux se mit à crier à la garde en prenant à témoins que l'on l'appelait en duel.

Duval étant arrivé et voyant le jeune officier qui serrait Borde de près, sans vouloir le laisser échapper, lui dit, pour le calmer, que Borde était un fou et qu'il ne devait pas s'arrêter à ce qu'il lui avait dit. Le jeune officier furieux lui dit que s'il était fou, il lui fallait donc le mener dans un fiacre aux Petites-maisons ou qu'il lui casserait les bras. Duval, pour arrêter sa fureur, fit arrêter Borde qui fut conduit au Fort-l'Évêque où il a resté trois ou quatre jours et a reçu de vives réprimandes de M. Hérault.

M. le duc de Villars-Brancas vient de donner une scène, dans un autre genre, qui ne lui a guère fait honneur. Un banquier de Hollande, nommé Osorio, avait envoyé à M. de Villars une lettre de change de 12,000 liv. sur un banquier de Paris : la lettre portait valeur reçue en compte du sieur duc. Le dit seigneur la reçoit et met son reçu au dos de la lettre et envoie à Osorio un billet de pareille somme payable à son ordre. Ce billet ayant été volé au banquier, il en avertit le duc afin qu'il pût l'arrêter.

Le duc ne fit point de réponse à trois lettres d'Osorio, ce qui l'engagea à protester, chez un notaire, sur tout ce qui s'était passé, et ayant prié un de ses amis de s'informer du motif du silence du duc, le seigneur lui apprit qu'on lui avait présenté le billet et qu'il l'avait acquitté. Osorio a demandé la représentation du billet : on lui dit qu'on l'avait brûlé, ce qui l'engagea à demander au duc les 12,000 fr. dont il avait reçu la valeur suivant son acquit au dos de la lettre de change passée à son ordre. La cause a été plaidée par Laverdy pour Osorio et par Lenormand pour le duc ; ce seigneur a été honteusement condamné et a essuyé tous les brocards qu'une si belle action mérite.

Ce 13 Avril 1735.

Tout est dans la retraite et dans le silence. Les spectacles sont fermés ; la littérature, de son côté, est dans une complète stérilité : il semble qu'elle soit bornée à nous donner de temps à autre quelques mauvais romans.

On ne se contente pas d'en créer de pitoyables, on va jusque dans la bibliothèque de Don Quichotte qui avait été si prudemment incendiée par le curé, comme est la traduction donnée par M. de Caylus d'un roman espagnol appelé *Tiran le Blanc*, qui est le mélange le plus extravagant de sacré et de profane.

On prétend que la Grande Chambre et les Enquêtes du Parlement sont rebrouillées de nouveau et en voici le sujet. Vous connaissez Madame de la Rivaudais, et vous savez qu'elle a épousé le président Ogier, qui est un des rigoureux jansénistes de Paris. On prétend que le soir de ses noces, tout le monde étant retiré de la chambre nuptiale, il pria Madame son épouse de se coucher la première ayant quelques prières à faire assez longues ; Madame Ogier se coucha. M. son époux pria et le fit si longtemps qu'il se gela les jambes, et le froid ayant gagné toutes les extrémités, il ne put retrouver de toute la nuit sa chaleur. Le même malheur étant arrivé deux ou trois jours de suite porta du trouble dans le nouveau ménage.

On prit pour une marque de mépris ce qui n'avait été que l'effet des prières jansénistes et du défaut de la grâce efficace, enfin on se plaignit : le nouveau mari, au désespoir, fut consulter M. Titon, son confrère, dont vous connaissez la réputation et le zèle pour le jansénisme.

M. Titon, après avoir fait employer inutilement à son ami les formules de prières qu'il crut les plus efficaces pour lever le fatal charme, et en ayant appris l'inutilité,

eut recours à la culotte de M. Saint-Pâris dont M. Pâris, son frère, est en possession.

On assure que le Président n'eut pas plutôt chaussé la sainte culotte qu'il se sentit une vigueur digne d'un cordelier. Il regagna bien vite les bonnes grâces de sa femme et la paix revint à la maison.

Il n'en fut pas de même dans celle de M. Pâris dont la femme perdit de son côté ce que M. Ogier gagnait de l'autre. Madame Pâris ne put voir un si grand changement dans son mary sans entrer dans d'étranges soupçons. Elle le crut infidèle, elle lui donna des espions, enfin, elle découvrit que ses vertus tenaient à la perte de la culotte, et ayant su que c'était M. Ogier qui en était en possession, elle fut la redemander à sa femme. Mme Ogier, qui en avait goûté les douceurs des divins effets de la sainte relique, la reçut mal. M. Pâris se mit de la partie pour ravoir sa culotte. M. Ogier ne voulut plus s'en défaire ; des paroles on en vint aux plus vives extrémités, enfin cela fit une affaire si sérieuse entre ces deux membres du Parlement, que leurs amis communs les obligèrent, pour ne point donner de scène au public, de convenir de s'en rapporter à ce que la Grande Chambre en déciderait dans un comité particulier. Le référé porté à M. le premier président, et les parties ouïes, la cour rendit arrêt interlocutoire par lequel il fut dit qu'avant rendre droit, la culotte serait déposée au greffe secret de la Grande Chambre, pour, après en avoir fait l'épreuve sur MM. les grands Chambriers, être rendue à qui de droit.

M. le Premier, pour faire honneur à M. l'abbé Pucelle, voulut le nommer pour être un des experts en cette partie, mais il répondit qu'il s'en rapportait à la prudence de la cour. Quelque secret qu'eût été le comité, les chambres des Enquêtes en ont été informées et se sont plaint haute-

ment que la Grand'Chambre voulait s'attribuer la connaissance d'une affaire qui regardait le corps entier, et a requis que la culotte fût déposée au Greffe général et que les épreuves en fussent faites sur MM. des Chambres qui pouvaient être dans le cas de l'expérience. Mais M. Pâris, qui a vu que cette affaire pourrait traîner en longueur, et qui pendant ce temps là est privé de la jouissance, a été conseillé d'en appeler au conseil qui a évoqué l'affaire.

La culotte sera éprouvée par M. le Chancelier et par M. le Cardinal.

Cette malheureuse affaire, qui a couru tout Paris, a attiré à la pauvre Madame de la Rivaudais une chanson qui est une des plus cruelles satires et qu'elle ne mérite sûrement point. On prétend que c'est un amant abandonné qui en est l'auteur.

Ce 14 Avril 1735.

Je n'auray pas grandes nouvelles à vous donner. L'affaire de Madame de Rocheplatte fait beaucoup de bruit. Je ne sais si elle vous est parvenue.

M. de Rocheplatte, extrêmement jaloux de sa femme extrêmement coquette, l'avait menée à la campagne pour être à l'abri des lorgneurs. Se croyant là en sûreté, il allait de temps en temps faire des petits voyages et laissait sa femme seule avec trois laquais et un jardinier que Madame de Rocheplatte trouvait meilleurs pour l'usage qu'elle en faisait que nos petits maîtres. Son mari, étant revenu dans un temps qu'on ne l'attendait pas, trouva un laquais couché avec sa femme ; la fuite des deux autres et du jardinier lui apprit qu'ils jouissaient des mêmes prérogatives. Sa femme est dans un couvent, et le laquais dans un cachot.

Il est arrivé, ces jours derniers, une aventure assez désagréable au fils de M. Dumay que vous avez fermier général à Lyon. Il avait envoyé l'année dernière son troisième fils à la guerre. A son retour, il donna à son père une liste des dettes qu'il avait faites pendant la campagne.

Un officier vint se présenter à M. Dumay avec un billet de son fils de cent louis d'or. Le père, ne le voyant pas sur la liste, fit appeller son fils qui nia d'avoir signé le billet et méconnut l'officier. Celui-ci, pour se venger, l'ayant trouvé quelques jours après, lui proposa de s'aller promener au bois de Boulogne, où, ayant mis l'un et l'autre l'épée à la main, ils se firent une passe au collet, laissèrent tomber leur chapeau et leur épée, et achevèrent le combat à coups de poing. La garde étant survenue, les combattants prirent la fuite. Cependant l'affaire du billet fut remise entre les mains des maréchaux et M. de Caumartin en fut le dépositaire. Peu de jours après, un seigneur, étant venu le voir, lui parla de cette affaire et demanda à voir le billet, disant qu'il reconnaîtrait la signature. M. de Caumartin le lui ayant donné, le seigneur le déchira et donna les 100 louis d'or. On croit que c'est M. Dumay père qui s'est servi de ce moyen pour retirer son fils de la mauvaise affaire où sa mauvaise foi l'avait jeté.

26 Avril 1735.

J'espère que vous serez content de Mlle Connelles (1) et c'est, selon moi, un sujet à acquérir pour la province. Je ne luy trouve d'autres défauts que de n'être pas tout-à-fait

(1) Louise Daton, fille de Hugues Daton, écuyer, née en 1714, elle débuta avec succès au Théâtre-Français en 1734; morte en 1750. Le public se montra, peu après ses débuts, très-sévère envers elle

assez animée sur le théâtre, et d'être trop sage ailleurs. Mais je compte sur le changement d'air et que le voyage lui inspirera un peu plus de hardiesse ; pour le reste, je m'en rapporte aux gens du métier, et, si elle ne guérit pas de cette maladie à Lyon, je la garantis incurable.

L'Opéra n'a personne, et la retraite de Mlle Lemaure luy a fait un grand tort. Elle est entrée dans un couvent et a sacrifié la liberté à la douceur de la vengeance.

Il ne s'est rien passé de bien remarquable aux séances publiques de nos Académies. Dans celle des Sciences, on y lut deux discours, l'un sur l'électricité et l'autre sur l'art de conserver les œufs pendant plusieurs années.

La séance de celle des Belles-lettres fut ouverte par un discours de M. Burette (1) sur la liaison des sciences et des lettres ; la seconde dissertation fut de M. Lancelot (2) sur Raoul de Presle, bibliothécaire du roy Charles V. Son discours fut fort ennuyeux, n'étant pas d'ailleurs soutenu par le sujet, qui n'a rien d'intéressant. M. Racine, l'un de nos confrères, fit ensuite une dissertation sur l'imitation des mœurs dans la poésie. Cet ouvrage, assez médiocre dans le commencement, tant par le style que par les pensées, semblait devenir plus intéressant sur la fin, lorsque le cardinal de Polignac l'interrompit pour finir l'assemblée.

Il parait une lettre sous le nom de Mlle du Fresne à Messieurs de l'Académie française, qui est un libelle des plus sanglants contre les quatre gentilshommes de la Chambre

---

(1) Pierre-Jean Burette (1665-1747); il publia de nombreux travaux sur l'histoire de la gymnastique des anciens et de la musique antique.

(2) Antoine Lancelot (1675-1740), savant archéologue; il laissa d'importants travaux historiques et composa la préface de l'histoire des grands officiers du P. Anselme.

et plusieurs seigneurs comme le prince Charles (1), le marquis de Livry (2), le duc de Nevers, le marquis de Nesle (3), etc. Chaque académicien a son petit trait satirique. Cet ouvrage, quiest extrêmement long, n'est recommandable que par sa noirceur.

Mon beau-frère m'écrit que son sort est entre vos mains, qu'il savait que les voix étaient partagées et que c'était à vous à faire pencher la balance. Il craint les sollicitations de M. Nicolo.

10 mai 1735.

M. le duc de Villars a quitté le service pour se consacrer entièrement aux muses. Nous sommes dans le temps critique des démissions, voilà ce que produit le mauvais exemple,

Nous avons trois nouveautés, aux trois spectacles, qui ont à peu près le même sort. A l'Opéra, le ballet des *Grâces* (4), qui n'a pas réussi : la grâce mélancolique a paru un phénomène qui a déplu à tout le monde. La musique en général n'est pas bonne, les ballets admirables, mais le récitatif impatiente.

La petite comédie française, qui a pour titre la *Magie de l'Amour*, aurait réussi sans quelques longueurs que l'auteur a promis de retrancher. Pour la comédie italienne, qui a pour titre la *Mère confidente* (5), je ne l'ai pas encore vue.

---

(1) Le prince Charles de Lorraine, comte d'Armagnac.

(2) Premier maître d'hôtel du roi.

(3) Fils du maréchal. Membre de l'Académie française, ayant pour seul titre, suivant d'Alembert, une parfaite déclamation ; il se plaisait à donner des conseils à ce sujet aux comédiens.

(4) Pastorale en un acte d'Autreau.

(5) Comédie en 3 actes de Marivaux.

J'ai bien eu du chagrin du tour que Mlle Connelle m'a joué et je comptais bien d'en orner vos spectacles, mais la fille est d'un naturel si volage et si traître ; elle a cependant des talents estimables.

Ce 28 mai 1735.

L'affaire de la princesse de Nassau est en train ; il y a plus de vingt personnes décrétées, dans le nombre desquels il y a plusieurs laquais.

Elle est cachée à Versailles, chez Madame la duchesse de Mahon. Mingot a pris le large. Le marquis de Boursain, de Pons, Bonnin sont ajournés personnellement et M. de Nesle, fondé de procuration du prince, poursuit cette affaire avec toute la charité fraternelle possible.

On ne dit pas grand'chose d'Allemagne ; le marquis de Coigny a dîné chez l'Electeur palatin avec tous les généraux allemands. On ne sait pas encore ce qu'on fera dans ce pays. Nos princes sont partis et il reste ici très-peu d'officiers généraux.

A la Comédie Italienne on joue la *Mère confidente*, de Marivaux, qui est touchante, pleine d'intérêt et qui, aux mauvaises plaisanteries près, est assez bonne. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Marivaux y est moins là Marivaux qu'à son ordinaire, c'est à dire que son style est moins entortillé et le fonds moins métaphysique. La petite pièce de la *Magie d'Amour* de Hautereau (1) grâce à quelques corrections qu'il a faites, a été trouvée charmante. La petite Gossin (2) a joué le rôle de l'ingénue à ravir.

(1) Autreau.

(2) Jeanne Gossin, née en 1711, artiste des plus estimées. Elle épousa en 1738 le danseur Toalayo et quitta le theâtre cinq ans après, par scrupule religieux; morte en 1767. Des vers très-flatteurs lui furent adressés pour la manière dont elle joua cette pièce ; ils sont imprimés dans les *Anecdotes Dramatiques*, Tom. 1, p. 502.

Autreau est un assez mauvais peintre qui a 80 ans, mais qui a l'imagination plus chaude que le pinceau, ce qui a donné lieu à cette épigramme :

Le luxurieux Autreau
Qui nous peint l'ingénieux et tendre Sophilète,
Par la chaleur de son cerveau,
N'aurait pas fait un ouvrage si beau,
S'il l'eût tiré de sa palette.

Ce 25 mai 1735.

Les Allemands ont, dit-on, abandonné les lignes ; le prince Eugène, que le dernier ordinaire déclare atteint et convaincu d'une hydropisie de poitrine, a été saigné trois fois, a fort grondé M de Wurtemberg d'avoir assemblé si tôt l'armée et du dessein qu'il aurait de conserver les lignes d'Eslingen, comme si l'on pouvait garder 50 lieues de pays contre une armée de 100,000 Français. On dit donc l'armée impériale dans le camp d'Ailbron et la nôtre campée à la Petite-Hollande, prête à passer le Rhin, si cela n'est déjà fait.

Pour les nouvelles de Paris, tout est à sec. Il n'y a plus d'officiers généraux et le prince de Carignan a fait aujourd'hui l'arrière-garde en partant le dernier.

On débite ici une aventure tragi-comique arrivée au plus jeune de tous les colonels, nommé le marquis de Pons, qui a épousé Mlle de Brosses et qui n'a que quinze ans (1)

Il était ces jours passés à la table de ses père et mère et

(1) Louis-Henri de Pons d'Hostun, marié le 1er septembre 1734 à Angélique de Tiercelin de Brosses, morte sans enfants en 1766. Sa mère était Charlotte d'Hostun de Gadagne, veuve d'abord du marquis de la Baume.

ne mangeait pas; on lui demanda s'il avait déjeûné, il répondit que non; son gouverneur prit la parole et lui dit qu'il était infâme à un homme comme lui de mentir et dit à ses parents qu'il était vrai qu'il avait déjeûné à l'Académie de Vandeuil. La mère, outrée du mensonge, le fit sortir de table et l'envoya aux arrêts dans sa chambre avec défense de voir sa femme de deux jours. La petite femme, qui ne voulut point partager la peine, n'ayant pas eu de part à la sottise, trouva le moyen de faciliter à son mari une entrevue, et la mère, ayant été avertie, sut qu'ils étaient ensemble, et comme c'est une des plus vigoureuses et des plus impérieuses mères du royaume, elle se munit de la moitié d'un balais et ayant appelé son mari pour assister à la cérémonie, elle fut droit vers le coupable qu'elle étrilla très-proprement. Cette aventure qui, par l'indiscrétion des domestiques, a éclaté dans Paris, a jeté le ridicule sur le pauvre flagellé qui n'ose plus paraître.

M. de Broglie fut avant-hier à Versailles et a été mieux reçu du roi qu'on ne croyait et a dîné avec le cardinal. C'est à son frère l'abbé qu'il doit l'honneur de cette visite dont on avait résolu l'exclusion et que Madame la maréchale de Broglie avait demandé inutilement; mais l'abbé, plus effronté qu'une femme, dit au roi : « Sire, mon frère est arrivé, il se flatte qu'il lui sera permis de venir saluer S. M. Ses ennemis lui veulent persuader que vous lui refusez cette grâce; je crois, Sire, que V. M. a trop de bonté pour souffrir que ce refus le déshonore dans l'esprit de ses sujets. »

Le roy, qui est naturellement bon, lui répondit qu'il pouvait venir et il l'a assez bien reçu. Il montra au roi un portrait garni de diamants dont le roi de Sardaigne lui a fait présent. Le roi, après l'avoir examiné, lui demanda

s'il lui ressemblait, et M. de Broglie lui ayant dit que oui, le roi le lui rendit en lui disant : « Il est donc bien laid. »

Tous nos princes et même les seigneurs sont encore ici et ne se rendront guère à l'armée qu'à la fin du mois.

On dit que les Allemands sont en mouvement, il y en a qui prétendent qu'ils veulent faire le siége de Huningue, d'autres celui de Philipsbourg; on dit qu'il y a réellement 25,000 Moscovistes dans l'empire, qui vont brider l'Electeur de Bavière au cas qu'il lui prît fantaisie de faire quelques démarches en notre faveur. On s'était jusqu'à présent flatté du doux espoir de la paix, mais il faut remettre la partie à l'année prochaine.

On joue à la Comédie Française *Inès de Castro* que le public revoit jouer avec plaisir. L'Opéra languit toujours depuis la retraite de la Lemaure qui est effectivement au couvent du Précieux Sang.

Ce 4 juin 1735.

J'ai fait, sous vos auspices, une emplette que je crois digne du cabinet des médailles de la ville, que je vous envoie par la diligence ; ce sont cinq petites statues en bronze des plus antiques, représentant les dieux pénates de quelques seigneurs d'Athènes et de Rome. Je les ai fait voir à M. de Bosc (1), à M. Mahudet, (2) et quelques autres fameux antiquaires qui en ont été charmés. C'est Jupiter, Vénus, Saturne, Apollon et Mercure, de la hauteur de 3 pouces et dont tous les ornements sont damasquinés d'or et d'argent, ainsi que les draperies ; tous les attributs de divinités y sont et il y a même des choses symboliques qui donneront lieu à des dissertations académi-

(1) Jean-Baptiste Dubos (1660-1742) diplomate et numismatiste, auteur de *l'Histoire critique de l'établissement de la monarchie en Gaule.*
(2) Nicolas Mahudel (1673-1749), médecin et numismatiste, admis à l'Académie des inscriptions en 1716.

ques ; elles m'ont coûté dix louis d'or les cinq ; or, du temps de Louis XIV, si j'avais voulu les vendre pour le cabinet du roi, je n'aurais pas été embarrassé d'en avoir dix louis d'or la pièce, mais aujourd'hui, le ministère, bien loin d'acheter, voudrait vendre toutes les inutilités. Vous mettrez vous-même le prix que vous jugerez à propos, et, si vous croyez qu'elles valent davantage, comme il n'est pas honteux de gagner avec sa mère, j'accepterai le bénéfice.

15 Juin 1735.

Voici un nouvel arrêt du Parlement qui est la nouvelle du jour et qui porte quelque chose de comique à n'en examiner que l'écorce; il a été rendu pour supprimer une lettre pastorale de M. l'archevêque de Cambray,pour avoir donné au roy la qualité de roi très-chrétien, et lui défend de se servir à l'avenir de cette dénomination.

N'est-il pas vrai qu'au premier aspect l'idée d'une pareille défense jette un plaisant sur son objet? mais à l'examen des motifs on reconnait la justice de la précaution de la cour.

M. de Cambray a un diocèse dont plus de la moitié est sous la domination de l'empereur, et le Parlement l'a repris sagement dans la qualification que donne ce prélat à son souverain qui est celle que lui donne l'étranger.

Cette subtilité qui, entre nous, sent un peu la chicane du Palais, ne pouvait tomber que sur M. de Cambray, car sur tout autre évêque du royaume,elle aurait dégénéré en critique de style et aurait été plutôt du ressort de l'Académie française que du Parlement. Mais ce qu'il y a de plus intéressant pour M. de Cambray est la défense qu'on lui a faite de prendre la qualité de pair de France, par ce que n'ayant pas été reçu au Parlement comme évêque de

Laon, qui lui donnait cette qualité, il n'est plus à temps de s'y faire recevoir, et s'il continue à prendre le titre de duc dans son mandement, on saisira son temporel (1).

Il est bien triste de voir tant de semence de division dans deux des plus célèbres corps du royaume qui devraient, pour l'utilité publique et pour le leur propre, être toujours unis ; il n'y a que le ciel qui puisse pacifier les esprits, car je n'y vois guère de remède d'ailleurs, de la façon dont les choses tournent.

Les nouvelles d'Allemagne portent que le prince Eugène a un camp de 25,000 hommes sous Mayence, et que nous venons de faire un fourrage général à sa barbe, qui a eu tout le succès qu'on pouvait retirer.

La tragédie d'*Abensaid* (2) a toujours un grand succès, qu'elle doit à la conduite sage et intéressante de la pièce plus qu'à la beauté de la versification.

Depuis quelque temps, l'amour conjugal gagne furieusement notre théâtre; on craint que la contagion ne passe dans le public, aussi ne voit-on presque que des femmes.

---

(1) Charles de Saint-Albin, évêque de Laon, promu en 1723 à l'archevêché de Cambray. Il était fils du régent et de la Florence. Le Parlement s'occupa longtemps de ce mandement. Le conseiller Portail avait rédigé un projet de remontrances; en février 1737, l'affaire fut reprise et on demanda au fils de ce magistrat communication de ces notes; celui-ci refusa en alléguant que son père n'était plus là pour soutenir ses opinions. Le président Pelletier fut alors chargé du travail. Les remontrances furent rédigées et présentées au chancelier qui se plaignit de voir le Parlement s'occuper des affaires ecclésiastiques. La cour rendit alors un nouvel arrêt, le 21 août 1737, pour maintenir à la compagnie la liberté d'agir à l'effet de réprimer promptement « les faits du schisme qui par leur impunité se multiplient de jour en jour dans les diocèses. »

(2) Tragédie de l'abbé Le Blanc, jouée en 1735. A une des représentations, un mauvais plaisant cria, du fond du parterre, au chevalier de Tinteniac, officier des gardes françaises, qui était debout au milieu du théâtre: — «Annoncez, l'homme à l'habit gris de fer galonné d'or, annoncez.» — Le chevalier s'avança vers la rampe et cria : — J'annonce que vous êtes des drôles que je rouerai de coups.— Le parterre se tut et la pièce continua.

Il y a eu hier bien du sang versé pour deux objets qui ne le méritaient guère. Deux jeunes gens, ou plutôt deux libertins, soupaient avec deux gueuses dans un cabaret du faubourg Saint-Honoré ; trois drôles du même acabit voulurent les leur enlever ; les possesseurs défendirent leur conquête et se battirent contre les trois ravisseurs, jusqu'à ce qu'il en resta trois sur le carreau et les deux autres très-blessés ; on a porté les morts à la Morgue, et mené les filles au Châtelet. Ce sont gens de famille, mais joueurs, gros ivrognes et coureurs, et leur destinée est digne d'eux.

Je ne sais si je vous ai fait part d'une anecdote touchant Bonier, le receveur général des états du Languedoc. Un oncle qu'il a président au Parlement de Provence, qui logeait chez lui et ainsi que ses fils, craignant la dissipation des biens de son neveu que l'on prétend lui être substitué, s'était joint à M. de Chaunes pour faire interdire M. Bonier qui, tout riche qu'il est, n'a jamais passé ni pour généreux ni pour dissipateur. Le neveu qui a été informé des intentions de son oncle l'a mis dehors de chez lui aussi bien que ses cousins, et on prétend qu'il travaille activement à son interdiction.

Pour se venger, M. Bonier épousera la Petitpas, dont il est toujours extrêmement amoureux, surtout depuis que l'on assure qu'ils ont été se purifier ensemble de toutes les taches de leur jeunesse.

20 Juin 1735.

Toutes les lettres d'Allemagne s'accordent pour penser que l'on se tiendra de part et d'autre sur la défensive.

Le prince de Dombes (1) a fait le coup de pistolet avec les

(1) Louis-Auguste, fils du duc du Maine, colonel général des Suisses, mort sans alliances en 1775

hussards dans le dernier fourrage. Son action a été blâmée de tous les gens sensés. Ayant aperçu une petite troupe de nos hussards, il se déroba de ses gens et s'en fut se mettre à leur tête, passa un monticule, attaqua un détachement de hussards ennemis et en ramena deux prisonniers. Cela montre de la valeur, mais peu de prudence.

Bonier vient de faire un nouvel éclat pour faire enrager ses parents et la maison de Chaulnes.

Il a donné une fête à la Petitpas dans la plaine de Saint-Denis, sous des tentes, à un retour de chasse, où il y a eu un ballet, en l'honneur de l'anniversaire de sa liaison avec cette divinité, et dont le dénouement a été un bracelet de pierreries en forme de couronne qu'un Amour est venu porter à sa Vénus : donc il est plus fou que jamais.

2 Juillet 1735.

J'ai reçu le billet pour prendre chez M. Guldiman les 240 liv. pour les bronzes antiques.

Je suis bien mortifié de ce qu'ils n'ont été du goût ni de la ville ni de celui de l'Académie, mais je n'en ai pas été surpris. Je suis prêt cependant à les garder pour mon compte, mais dorénavant je serai plus réservé sur l'article des acquisitions.

La cour est un théâtre de paix et d'indolence qui ne nous fournit rien de bien neuf ni d'intéressant.

Le roi va à Rambouillet, il revient à Versailles, il court le cerf. La reine va à la messe et à vêpres et a bien de la peine à avoir tous les jours la partie de quadrille, car il y a bien longtemps qu'il n'est plus question de lansquenet.

Paris est stérile pour les nouveautés.

La plupart des femmes est à la campagne, et peut-il y avoir des nouvelles intéressantes sans leur secours ?

Le théâtre est bien froid, surtout dans un temps où presque toutes les nouveautés de ce genre sont aussi méprisables que la décadence du goût nous les promet.

On joue par exemple à la Comédie-Française une pièce nouvelle de M. Le Franc : *Les Adieux de Mars*, que les comédiens français avaient refusée et qui est une vraie pièce de foire.

La tragédie d'*Abensaïd* vient de fournir une parodie : le *Droit du Seigneur*, qui passe pour être extrêmement jolie ; elle est de Fuzelier ; on la joue à la foire Saint-Laurent et à l'Opéra-Comique.

La Salé (1) est revenue d'Angleterre aussi mécontente des Anglais qu'elle l'était de nous quand elle partit.

Voici une épigramme qui la peint au naturel:

Mistris Salé toujours errante
Et qui vit toujours mécontente,
Sourde encor du bruit des sifflets,
Le cœur gros, la bourse légère,
Revient maudissant les Anglais
Comme en partant pour l'Angleterre,
Elle maudissait les Français.

On ne sait encore si elle dansera à l'Opéra, et le public témoigne là-dessus une impatience qui lui fait honneur.

Ce 11 août 1735.

Je vous écris rarement parce que les matériaux manquent. Paris ne nous fournit rien : on est si tranquille à l'armée que ce n'est pas sans raison que M. de Bellisle écrit à son père qu'il préférerait cent fois la paix à une guerre

(1) Excellente danseuse ; elle retourna en 1741 en Angleterre. Voltaire lui a adressé des vers.

comme celle-là. Ce n'est pas là en effet son compte pour devenir maréchal. Toutes les lettres cependant qui viennent de ce pays-là assurent que la fin de la campagne ne répondra pas au commencement. Mais je crois qu'ils seront bien entrepris si l'armistice ne vient pas les tirer d'embarras, car à moins que l'Electeur palatin ne leur voulût donner le passage par Manheim, où est-ce que nous risquerons le passage du Rhin sans risquer l'événement d'une bataille contre des gens aussi forts que nous, pour ne pas dire plus, après l'arrivée des Moscovites qui sera à la fin du mois?

Cependant les fourrages de la grande armée vont être consommés au premier jour: on croit qu'on envoie des foins et des farines pour 40,000 hommes du côté de la Moselle. Les hussards nous ont enlevé 42 gardes-françaises qui étaient sortis des retranchements pour aller manger de la salade, et on les a emmenés manger du jambon à Mayence.

Si le bruit qui court dans Paris que la Czarine a été détrônée et qu'elle est actuellement dans les fers, que ce soulèvement a été fait en faveur de sa nièce par le motif de la cession qu'elle a faite aux Persans de sa conquête était vrai, cela ne gâterait pas nos affaires: on assure que le général Munich, par une heureuse prévoyance, s'était retiré chez le roi de Prusse.

Pour contrebalancer cette bonne nouvelle, on parle d'une défaite générale de l'armée de nos bons amis les Turcs par les Persans, mais on a lieu de douter de la vérité de l'une et de l'autre.

M. le prince de Condé ayant reçu une lettre de compliment de M. d'Arpajon, lieutenant général, sur sa promotion à ce grade, a répondu qu'il serait bien plus sensible à l'honneur que venait de lui faire Sa Majesté en le faisant

lieutenant général s'il pouvait se flatter de l'avoir mérité. Cette réponse fait également honneur à son esprit et à sa modestie, et les mauvais esprits ajoutent, à son secrétaire.

Je meurs d'impatience, Monsieur, de vous conter tous les égaiements qu'a eus M. de Villeroy au voyage de Petit-Bourg que le roi a fait trois fois. J'en sais le détail d'un seigneur qui était du voyage et qui a eu l'honneur de souper avec S. M. et Villeroy; où le roi fut d'une humeur charmante et combla notre cher gouverneur de tous les témoignages d'amitié les plus sensibles. On apprit au roi à souper que Mademoiselle Durocher, de l'Opéra, qui avait été à l'extrémité, était hors d'affaire: le roi ne répondit rien sur le champ, mais un instant après, il marqua, avec des transports d'une vivacité extrême, la joie qu'il avait d'apprendre cette nouvelle en disant en se frottant les mains :

« Que je suis aise que Mademoiselle Durocher soit hors de danger. »

M. le duc de Charos, qui était présent, fut fort surpris de sa démonstration et ne put s'empêcher de demander au roi quel était l'objet du si grand intérêt qu'il paraissait prendre à Mademoiselle Durocher.

— « Comment, dit le roi, savez-vous bien que c'est le sujet de mon royaume qui m'aime le plus et à qui j'ai le plus d'obligation. »

— M. le duc de Charos redoublant d'étonnement :

— « Je ne connais pas, sire, l'espèce d'obligation que vous pouvez avoir à Mademoiselle Durocher. »

— « Je vais vous l'apprendre » dit le roi, et pour lors il lui conta qu'à sa convalescence et à la naissance du dauphin, elle avait fêté à sa façon par une plus grande libéralité avec le public.

M. le duc de Charos de baisser les yeux, mais de sourire politiquement, malgré sa dévotion.

Le prince de Modène est parti pour l'Angleterre et madame son épouse est au couvent : on fait une mauvaise plaisanterie à son sujet que je vous rends comme on me l'a donnée. Comme elle n'a pu obtenir une pension de son frère qu'elle sollicite depuis son arrivée, on suppose qu'elle n'a pas d'autre moyen de l'avoir que d'entrer à l'Opéra, parceque pour lors M. le duc d'Orléans qui en donne à tous les sujets nouveaux qui se présentent pour y entrer pour leur fermer cette porte de l'Enfer, n'exceptera pas sa sœur de cette règle générale et qu'elle obtiendra par là ce qu'elle désire.

Le spectacle en est toujours aux *Filles de Thalie.*

L'on va donner la semaine prochaine un ballet de Rameau que Mademoiselle Salé honorera de sa présence. Vous savez qu'elle s'est enfin rendue : on a traité cette réconciliation avec autant de peine et d'intrigues que la paix d'Utrecht.

Les articles ont été enfin signés et on lui a passé toutes ses prétentions en faveur de la disette de bons sujets et de la retraite absolue de la Camargo. Vous trouverez dans le paquet la comédie du *Mariage par lettre de change* (1) avec les remontrances dela Raison qui a été faite au sujet de la brouillerie du Parlement et des avocats.

Voici ce qui a été fait de plus plaisant sur cette matière :

Beau sexe dans l'amoureux cas
Servez-vous toujours d'avocats.

(1) Comédie en un acte de Poirson fils, avec divertissements de Grandval. M. d'Alençon avait fait jouer une comédie sur le même titre en 1723, aux Italiens : elle n'a pas été imprimée.

Dans les affaires, quoiqu'on dise,
Leurs feux ne sont point ralentis,
Vous les voyez avec surprise
Aussitôt rentrés que sortis.

... 1735.

On n'a pas encore reçu la nouvelle du passage du Rhin, que l'on attend tous les jours.

On a jugé au Parlement, ces jours passés, l'affaire du curé de la Magdeleine au faubourg Saint-Honoré, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et les sollicitations de ses paroissiens n'ont pas été inutiles, le curé ayant été conservé dans son bénéfice. Jamais il n'y a eu tant de joye pour un procès gagné que pour celui-cy. Mille poissardes remplissaient la grande salle de cris et d'acclamations dont elles accompagnaient les timbales et les trompettes qu'elles avaient à leur tête. Au sortir du Palais, elles furent donner une sérénade à M. le premier président et allèrent en triomphe dans la cour de l'archevêque apprendre à ce prélat, toujours les timbales et les trompettes à leur tête, la victoire qu'elles venaient de remporter et lui demandèrent la permission de faire chanter un *Te Deum*, qui fut exécuté avec toute la pompe digne du zèle de ces bonnes femmes et qui a été accompagné de feux d'artifice, de boîtes et de toutes les démonstrations que la joie la plus vive peut inspirer.

On a donné hier à l'Opéra les *Filles de Thalie* (1) de Mouret qui promettent le même plaisir à la reprise qu'elles donnèrent dans leur nouveauté. La Comédie Italienne a imaginé, pour se procurer des spectateurs, de faire paraître dans une pièce que Romagnezi a composée exprès, sous le titre de *Conte de fée*, un géant qui a 7 pieds 5

(1) Opéra-ballet de de la Font et Mouret, joué en 1714.

pouces (1), et qui, par la singularité du spectacle, leur attire tout Paris, à côté d'un nain de trois pieds de hauteur. On donnera la semaine prochaine à la Comédie Française la tragédie d'*Abensaïd* de l'abbé Le Blanc. Je vous envoie une parodie du *Pas de six* de M. de Pont de Vesle(2) qui est singulier, par la difficulté de son exécution.

Vous avez su sans doute la mort de la jeune Madame de l'Aigle ; elle était veuve de M. le Féron (3), conseiller d'Etat et aimait le comte de l'Aigle, du vivant de M. son mari qui eut la bonté de se laisser mourir l'année dernière, pour laisser à sa femme la liberté, trois mois après, d'épouser le comte. Voici son épitaphe :

Cy-git du Dieu d'amour une triste victime,
Jeune, tendre, elle aima, ce fut là tout son crime ;
Par sa raison, son cœur fut longtemps combattu,
Mais l'amour l'arracha des bras de la vertu;
Elle ne connut plus de Dieu que sa faiblesse.
La mort est aujourd'hui le prix de sa tendresse,
Vous, témoins de son sort, jeunes cœurs vertueux,
Fuyez d'un dieu charmant les traits trop dangereux.

23 Décembre 1735.

Il est temps de renouveler un plaisir en renouvelant un commerce qu'une longue absence avait interrompu. Commençons par les spectacles. L'Opéra est toujours à peu près dans le même état que je l'avais laissé, et il ne

(1) Le géant était représenté par un Irlandais haut de 6 pieds 8 pouces 8 lignes pesant 450 livres.

(2) Le célèbre ami de Mme du Deffand.

(3) Marie-Anne Petit de Villeneuve, veuve le 31 octobre 1734 du maître des requêtes Maximilien le Féron, remariée en 1735 à Gabriel des Acres, marquis de l'Aigle, maréchal de camp, morte six semaines après.

paraît pas avoir fait aucune acquisition de remarque. J'ai seulement trouvé un grand changement en bien dans la voix de Geliot, ses cadences sont adoucies, il ne chante plus ni du nez, ni de la gorge. La sœur de la fille aînée de Mariette a fait aussi des progrès étonnants, elle réunit le feu de Mariette, la grâce de la Salé et la légèreté de Camargo ; elle est faite à dessiner et son visage se débarbouille tous les jours. On assure même que le prince de Conty la trouve assez aimable pour le consoler des infidélités de Rabon qu'il a honteusement répudiée. On y joue toujours *Persée* (1), qui se soutient très-bien en dépit des *rameauneurs* qui sont furieusement consternés de la disgrâce de *Castor* (2). On prépare *Atys* pour le 7 du mois prochain (3). Lully reprend à l'Opéra les anciens droits comme Racine et Corneille à la Comédie-Française où ont échoué presque toutes les nouveautés. *Lisymachus* (4), tragédie nouvelle de feu M. de Caux, vient d'avoir ce malheureux sort, et malgré la beauté de sa versification, elle n'a vu que cinq fois la lumière ; le peu d'intérêt qui y règne et la maladresse de l'auteur de n'avoir pas su intéresser les femmes par le cœur, qui est leur endroit sensible, a été en partie cause de son peu de succès ; ce sont les femmes qui ont aujourd'hui le sort des auteurs entre les mains, c'est à elles qu'il faut chercher à plaire ; le parterre, autrefois si souverain législateur, va rechercher ses suffrages dans les regards des premières loges. La Comédie-Française vient de faire une acquisition nouvelle dont je

---

(1) Tragédie-Opéra de Quinault et Lully.

(2) Tragédie-Opéra de Bernard et Rameau. Les auteurs des *Anecdotes Dramatiques* disent cependant que le succès de cette pièce fut si grand que le musicien Mouret en devint fou de jalousie.

(3) Tragédie-Opéra de Quinault et Lully. A cette reprise on força l'entrée à 10 heures du matin et à midi il n'y avait plus de places.

(4) Tragédie posthume de M. de Caux, achevée par son fils.

suis enchanté. C'est,selon moi,une actrice qui a toutes les qualités de la Lecouvreur et qui n'en a pas les défauts, la plus belle voix du monde et qui déclame si distinctement qu'on ne perd pas une seule de ses lettres, beaucoup d'âme, de noblesse et de feu; la figure n'est pas extrêmement jolie, mais elle n'est pas rebutante, et elle a un visage qui joue aussi bien que ses entrailles. Toutes les comédiennes tragiques se sont soulevées contre elle et ont formé des cabales que le public a détruites par des applaudissements. La Balicourt (1) en est malade à la mort et Dufresne ne veut pas jouer dans les pièces où elle paraît.

Vous savez sans doute que ce comédien vient de faire un mariage illustre dans sa famille ; il n'avait des amours de Mademoiselle de Seine qu'une fille unique que M. le duc de Nevers élevait conjointement avec Mademoiselle Quinault, dont il est depuis si longtemps amoureux. Cette jeune enfant vient d'être mariée à un jeune homme de Nevers nommé de Maux à qui M. le duc de Nevers a donné la lieutenance de son bailliage pour dot et 20,000 écus comptant. La cérémonie de l'hyménée a eu lieu avec éclat il y a deux jours à Saint-Sulpice : M. le prince Charles, M. de Livry y ont été avec de magnifiques cortéges et M. de Nevers ne s'est pas contenté d'y assister et d'en faire les premiers honneurs, mais il a engagé toute sa famille à honorer cette cérémonie de leur présence.



On parle aussi beaucoup du mariage de Mademoiselle Quoniam, cette galante héroïne, avec M. de Landivizio le fils, mais on n'en a pas encore été aussi surpris que de celui de Madame Hariagues avec le précepteur de ses fils. Madame Hariagues était veuve du trésorier de M. le duc d'Orléans et jouissait de 200,000 livres de rente et par

(1) Thérèse de Balicourt, débuta en 1727, retirée en 1738.

dessus tout, de la plus haute dévotion. Elle demanda à M. Rolin, le fameux Rolin, un précepteur pour ses enfants, et M. Rolin lui en donna un qu'il lui assure être un prodige de savoir et de sainteté. Il a su en effet si bien jouer le rôle de Tartuffe auprès d'elle, qu'elle l'a épousé et l'a avantagé de 100,000 écus.

.... février 1736.

La cour est toujours la même, si vous en exceptez le nombre de courtisans qui a augmenté par le retour des officiers; elle n'est ni plus gaie, ni plus sérieuse. Le roi aime toujours la chasse passionnément et rien de plus. M. le Cardinal se porte aussi bien que s'il n'avait que quarante ans. Je n'ai pas trouvé S. M. si bien que quand je partis ; il me semble qu'il se fond et que ses habits rétrécissent.

Pour M. le Dauphin, il est adorable, et on ne peut rien voir en tant de si charmant pour la cour, pour l'esprit et pour la figure. On ferait un volume fort honnête de toutes les jolies choses qu'il dit, sans compter celles qu'on ui fait dire.

La grossesse de la reine est très-heureuse (1), elle paraît fort gaie et elle a sujet de l'être.

Vous savez sans doute que M. de Châtillon a été fait duc et pair (2) ; ç'a été M. le Dauphin qui lui en donna la première nouvelle, et comme il n'avait pas bien compris le mot de pair, il l'entendit comme on le prononce

(1) Elle accoucha le 6 mai de Marie-Félicité, dite Madame Sixième, morte en 1744. (Voir notre *Histoire de Mesdames de France*. 1 vol. in-8, Paris, Didier, 1870).

(2) Duché érigé en février 1736, pour Alexis-Madeleine Rosalie, comte de Châtillon, lieutenant-général, gouverneur du Dauphiné en 1735, mort en 1754.

assez communément à Lyon, c'est-à-dire comme *père*, ce qui lui donna lieu à demander à M. de Châtillon d'où vient que le roi le faisait père et s'il n'avait jamais eu d'enfant (1)?

M. le Cardinal a été enchanté de la distinction et de la manière avec laquelle le roi en a agi dans la nomination de M. de Pérignan (2), son neveu, au duché de Fleury qu'il vient d'ériger en sa faveur.

S. M. a écrit de sa main à M. de Maurepas qu'il avait depuis longtemps l'intention de donner à M. le Cardinal cette marque d'amitié et qu'il le chargeait de le lui apprendre à Issy où il était. M. de Maurepas partit sur-le-champ pour porter cette nouvelle au prélat qui pleura beaucoup de joie et de reconnaissance, et s'étant rendu sur le-champ à Versailles, auprès du roi, pour le remercier, il voulut lui prendre la main pour la baiser, mais le roi la retira et embrassa très-tendrement M. le Cardinal qui lui fit une seconde édition de larmes encore plus touchante que la première. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que tout Paris a vu cette élévation avec plaisir, et la cour sans envie et sans murmures.

M. le Cardinal en fit part sur-le-champ à l'archevêque de Paris, en l'assurant que ce qui l'avait le plus flatté dans la grâce dont S. M. venait de l'honorer, était qu'elle était venue de son mouvemeut et qu'il n'avait jamais témoigné au roi la moindre chose qui pût approcher du désir qu'il pût en avoir; aussi fait-on dire au roi que c'est la seule chose qu'il ait faite où il n'ait pas eu besoin de conseil.

(1) Le duc eut un fils qui mourut le 15 novembre 1762, ne laissant que deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémouille.

(2) Jean Hercule de Rosset, marquis de Pérignan et de Rocozel, chevalier des ordres, gouverneur de Lodève, mort en 1748. Les lettres d'érection sont du mois de février 1736.

Roy a été chargé avec le musicien Francœur de composer un opéra qui sera exécuté à Versailles dans le manége de la grande écurie, où l'on va dresser un théâtre pour l'y exécuter : on prépare aussi de grands divertissements à Paris, des feux à la ville et un *Te Deum* à Notre-Dame pour la paix ; on en a déjà fait la répétition.

On se prépare cependant à former trois camps si nous avions quelque chose à appréhender ; la maison du roi seule sera dispensée d'y aller.

Le mariage du duc de Lorraine a été célébré le dimanche gras (1) par un festin que donna M. d'Estainville, où tous les ministres étrangers et toute la cour, à l'exception de M. le Cardinal, assistèrent. Ce qu'il y a eu de singulier à ce dîner, c'est que les 130 entrées qui formèrent le premier service furent servies chaudes, ce que l'on regarda quasi comme impossible en pareille occasion ; mais une chose plus extraordinaire et qui vous surprendra davantage, c'est que M. d'Estainville *(sic)* avait envoyé les billets d'invitation pour le repas aux seigneurs qui devaient y assister, avant d'avoir fait part au roi du mariage de son maître.

Les spectacles sont toujours très-brillants, si vous en exceptez la Comédie Italienne, aussi vide de sens que de spectateurs : elle va perdre même son petit Arlequin qui s'en retourne en Italie avec sa famille, ne pouvant plus subsister à Paris.

Ils viennent cependant de donner une pièce du petit

(1) Le 12 février avec l'archiduchesse Marie-Thérèse. Joseph de Choiseul, marquis de Stainville, était plénipotentiaire du duc de Lorraine en France, chevalier de la Toison-d'Or, et demeura ambassadeur de son maître devenu empereur. Son fils aîné fut créé duc et pair d'Estainville en 1759, ministre de la guerre et des affaires étrangères ; mort en 1785.

La Noue que vous avez vu jouer à la Comédie à Lyon, et que la Gautier honorait de ses bonnes grâces, la *Terreur de Mars* (1), elle est en un acte et en vers ; il y a longtemps que je n'ai rien vu de si joliment écrit. Les vers mêmes ont un caractère de nouveauté dans le tour et dans l'expression, et les portraits qu'il peint à miracle ont le même avantage.

Je veux vous parler d'*Alzire*, tragédie de Voltaire, qui est aujourd'hui l'objet des plaisirs et des applaudissements de tout Paris. Que de sensations agréables, de violents transports et de doux éblouissements on y éprouve (2). Le cinquième acte est le plus beau et le plus pathétique sermon sur le pardon des ennemis qu'on puisse entendre : il paraît pourtant que Voltaire a eu en vue de faire dans la pièce un contraste de la religion chrétienne avec l'idolâtrie et la loi naturelle. Alvarès est le modèle de la plus éminente vertu où notre religion puisse élever un homme : la mort de Guzman, la soumission à la Providence, et le généreux pardon qu'il accorde à sa femme et à son rival, présentent aussi la religion par son plus bel endroit : le vrai Dieu est le héros de la pièce, elle est le théâtre de la Providence et le triomphe de sa grâce.

Voltaire a fait ces quatre vers sur la Gossin qui joue le rôle d'*Alzire* :

---

(1) Comédie en un acte en vers libres.

(2) Le Franc prétendit que Voltaire lui avait volé *Alzire*, en racontant qu'il lui avait prêté son manuscrit pour avoir son avis. Voltaire au contraire soutenait que Le Franc, prévenu par un tiers de son œuvre, s'était hâté de bâtir sur son fonds. « Je ne doute pas, ajoutait-il, qu'il n'ait mieux réussi que moi, il est plus jeune et plus heureux. » La pièce eut un succès inaccoutumé : elle fut jouée vingt fois de suite et rapporta 23,640 livres.

La tragédie de Le Franc, intitulée *Zoraïde*, ne fut pas représentée.

Ce n'est pas moi qu'on applaudit,
C'est vous qu'on aime et qu'on admire,
Et vous damnez, gentille Alzire,
Tous ceux que Guzman convertit.

J'ai trouvé l'Opéra en assez mauvais état, à la danse près qui est plus parfaite que jamais ; s'il était permis d'oublier Camargo, Mariette étonne tous les jours par de nombreux progrès et elle fait autant de plaisir dans le *Tambourin de la Provençale* que jamais danseuse en ait fait à l'Opéra.

Le prince de Carignan aurait grande envie de vous débaucher Mlle Huguenot. Il m'a demandé si vous ne pensiez pas à établir un opéra à Lyon. Je lui ai répondu que vous ne manquez pas de bonne volonté pour cela, mais que le goût de vos concitoyens ne s'accorde pas avec le vôtre, et que pour que l'on pût entretenir un pareil spectacle à Lyon, il faudrait l'établir gratis, ou tout au moins multiplier les dimanches.

La harangue de l'abbé Séguy (1) à l'Académie française a fait ici bien du fracas ; on a arrêté l'imprimeur et le libraire qui a avoué que c'était l'abbé des Fontaines (2) qui la lui avait donnée à imprimer.

L'abbé a été décrété de prise de corps. Madame la princesse de Conti l'a pris sous sa protection et s'est déclarée, dit-on, l'auteur de ce petit ouvrage ; cela a suspendu un peu la poursuite, mais l'imprimeur et le libraire sont toujours en prison.

(1) Joseph Séguy, orateur distingué (1689-1761), reçu à l'Académie le 25 mars 1736, prédicateur du roi.

(2) Directeur du *Journal des Savants*, célèbre par ses querelles avec Voltaire.

Cette aventure nous a fait perdre la réponse de l'abbé de Rothelin (1), qui était sous presse et qui était, pour le moins, aussi bonne ou plutôt aussi méchante que la harangue.

Le 3 mars 1736.

Il arriva, le dernier jour de carnaval, au bal, une catastrophe maritale qui a réjoui Paris pendant quelques jours et dont le dénouement n'a pas été aussi funeste qu'on se l'était imaginé. Un capitaine de Royal-Marin, nommé Belgarde, sans fortune, avait épousé depuis quelque temps la fille d'un maître des comptes, qui avait les espérances d'une succession de 25,000 livres de rentes et qui en jouissait d'une douzaine ; de la jeunesse, une belle figure et un goût de prévention de la demoiselle étaient le patrimoine de l'officier. Les six premiers mois du mariage ont coulé dans les sentiments les plus parfaits de l'amour de l'un et de la reconnaissance de l'autre. La nuit du lundi au mardi gras, ces deux époux s'étant couchés de meilleure heure qu'à l'ordinaire, sous le prétexte d'une migraine de Madame, le mari se réveilla à 1 heure après minuit et ne trouva plus de femme à ses côtés: ayant appelé ses gens, il apprit qu'elle était sortie avec une dame qui l'était venue prendre en carrosse et qu'elle avait dit qu'elle rentrerait à 2 heures. On s'imagina que ce serait au bal où elle serait allée et on y fut : après avoir cherché longtemps sa femme, il crut enfin la retrouver au Paradis qui paraissait avoir une conversation bien vive avec un masque dont il ne trouvait qu'un bras.

(3) Charles d'Orléans (1691-1744), descendant d'un fils naturel de François d'Orléans (mort en 1548), il remplit diverses missions diplomatiques, puis s'occupa de numismatique : reçu à l'Académie française en 1728, à celle des Inscriptions en 1731. Il refusa constamment la dignité épiscopale pour se consacrer à ses études.

Ne doutant plus que ce fût sa femme à certains signes qui ne sont point équivoques pour un mari, il s'avança pour voir si le masque, qui la serrait de si près, était véritablement manchot. Il reconnut qu'il avait ses deux bras, mais qu'il en avait un hors de sa place ; il n'hésita pas à cette vue de démasquer celle qu'il croyait sa femme et s'étant trouvé que c'était elle, il la régala d'une paire de soufflets. La sentinelle étant venue au bruit, on arrêta le mari et le conduisit au corps de garde où il fut obligé de se nommer pour avoir la liberté, et de conter son aventure : la femme, au sortir du bal, fut dans un couvent, où elle a d'abord formé une demande de séparation. Mais le mari, qui n'a pour tout bien que sa compagnie, a trouvé le moyen de se raccommoder, et en les a vus ensemble à l'Opéra et à la Comédie. Le masque manchot est un officier aux gardes. On a fait présenter au roi un placet où on fait demander une pension pour cet officier pour avoir perdu un bras en montant la tranchée du Paradis de l'Opéra.

Pendant que je suis à l'article des soufflets, en voici d'une autre espèce et dans le ton moins tragique.

Une jeune fille dans l'état bourgeois, qu'on allait marier à Saint-Eustache, descend d'un fiacre avec son futur, et en montant les marches de l'église, elle fit une glissade qui la fit tomber sur le perron : cette chute, qui ne fut peut-être pas d'un bon augure pour le mari, lui déplut à tel point que l'ayant relevée et voyant qu'un bel habit de damas blanc qu'il lui avait donné était perdu entièrement, il lui donna une paire de soufflets en lui disant : « Voyez la petite salope, on lui fera faire des habits pour les mettre en cet état. » La fille, prudemment, au lieu d'entrer dans l'Eglise, rentra dans le carrosse, et quoi qu'aient pu faire le père et la mère pour excuser la cruauté de son

futur, elle a renoncé à un mariage dont le début lui promettait de si belles choses.

Voici encore une petite scène passée dans l'église, dont le dénouement n'est point agréable aux acteurs principaux.

Madame de Vavray, femme du maître des requêtes (1), fille de M. Hatte, fermier général, et qui, quoique très-sage dans le fond, a malheureusement pour elle une de ces physionomies qui disent : « c'en est une », était dimanche passé à la dernière messe des Jacobins. Comme elle parlait avec aussi peu de décence qu'en a sa physionomie, le père qui a soin de veiller pour que tout se passe dans le respect dû aux autels, la prenant pour une de nos sœurs, lui fit une remontrance proportionnée à l'idée qu'il en avait. Madame de Vavray la reçut dans le même goût, et le Jacobin, n'étant pas satisfait, envoya un exempt qui ne la traita pas mieux que le bon père avait fait. M. Caze le fils, jeune conseiller au Parlement, prit galamment le parti de la dame et parla à l'exempt avec une indécence indigne d'un magistrat; mais il fallut cependant céder et l'exempt obligea Madame de Vavray de sortir, la prenant toujours pour une catin, dont il ne fut désabusé que lorsqu'il la vit entrer dans un équipage drapé, et on dit même que pour lors l'exempt lui fit des excuses, à peu près semblables à celles de la comédie où Pasquin dit: « Je vous demande pardon des coups de bâton que je vous ai donnés. »

Enfin la catastrophe de ceci a été que M. Caze a reçu ordre de se défaire de sa charge, malgré les sollicitations et le crédit que l'on a employé pour détourner ce coup.

(1) Louis-Alexandre Girardin de Vavray, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes en 1724.

La sœur de l'héroïne de cette histoire vient d'épouser M. Raquier, conseiller au Parlement : ce mariage s'est fait aussi d'une façon assez singulière.

Son père vint la prendre dans un couvent dont elle n'était point sortie depuis l'âge de 7 ans. Il la mena souper chez un de ses amis, et au sortir du souper, il lui dit qu'il l'avait mariée et qu'elle allait épouser; son prétendu avait aussi soupé d'un autre côté, et en sortant de table il dit qu'il allait se marier. On crut qu'il plaisantait, mais la chose se vérifia le lendemain; les deux époux eurent leurs premières entrevues à l'église. Celui de Madame de Vavray avait été fait dans le même goût : la raison de ce mystère vient de ce qu'on a voulu cacher le mariage à la mère de la jeune fille qui est séparée de son mari (1).

Paris n'est pas le seul lieu où il se passe des scènes dans tous les genres. La cour vient de nous en fournir deux.

Vous savez sans doute que M. de Brancas, qu'on appelle Brancas-Système parce que, dans le temps du règne des billets, il assommait la cour et la ville de l'apologie du système de Law qui l'a bien payé de ses éloges, était totalement ruiné (2).

Il fut, ces jours passés, dans le temps que le roi était en conseil, se présenter à la porte du cabinet. Caterby (3),

---

(1) Madame Hatte était des plus galantes : son mari avait dû se séparer d'elle, mais se consolait largement de ses infortunes conjugales.

(2) C'est dans une dépendance de son hôtel, qu'au temps du système les agioteurs s'installaient.

(3) Alexandre Caterby, un des deux huissiers du cabinet.

huissier du cabinet, lui ayant dit qu'on n'entrait pas, il se mit en devoir de le forcer. Caterby appela au secours. M. Bontems arriva qui dit à M. de Brancas que le roi et M. le Cardinal venaient de sortir d'un autre côté et apaisa par là la fureur de M. de Brancas qui avait été jusqu'à mettre la main sur la garde de son épée. Il descendit, croyant trouver le roi; mais voyant qu'il avait été trompé, il fit mille extravagances et ayant attaqué des maçons qui travaillaient dans la première cour du château, on le désarma et on le porta chez lui, où, ayant dormi deux heures sur cette belle équipée, il reconnut le lendemain, de sang-froid, le crime de la veille; il écrivit à M. le Cardinal la cause de son désespoir qui était de ne pas avoir de quoi manger du pain sans le dérober à son boulanger.

Le roi lui a fait donner une pension de mille écus, avec ordre de ne paraître de sa vie à la cour.

Cette famille est malheureuse en événements de cette nature, car on trouva, il y a quelques années, son frère l'abbé, aumônier de quartier, caché dans le lit du roi avec du rouge et des mouches et les cheveux bichonnés et nuancés comme une femme. Vous avez sans doute ouï dire que les Brancas ne sont pas des plus conformistes de ce monde.

La seconde scène de la cour s'est passée entre les plus illustres acteurs de l'univers.

Tout Paris conte que M. le Dauphin, voyant que Madame sa mère allait s'asseoir, tira le fauteuil par derrière, et que, sans deux personnages sur qui la reine se retint, S. M. aurait donné par terre; on assure qu'il n'a jamais voulu lui demander pardon, ce qui a obligé le roi à lui donner le fouet. Vous savez peut-être qu'il n'appelle la reine que ma mie Margot et que lorsqu'on lui demanda

quel était son dessein en retirant le fauteuil, il répondit que c'était pour voir renversée la mie Margot. Il y a quelques jours que M. de Châtillon lui ayant dit de faire quelque chose, il n'en voulut rien faire ; son gouverneur le menaça de le dire au roi ; il obtint par ses prières qu'il ne le lui dirait que dans trois jours, et le lendemain il le dit lui-même à son papa roy pour éviter la punition. Il y a bien de l'esprit dans cette réflexion et pour le moins autant de malice.

On fit hier, chez le prince de Carignan, la répétition d'un opéra dont une jeune fille de 18 ans a fait la musique, et Fleury, qui a été autrefois à Lyon, les paroles. Cette fille, qui a un génie particulier pour la musique, est connue à Paris sous le nom de la Légende, parce qu'elle est fille naturelle. Il y a des choses charmantes dans sa musique, mais je trouve qu'elle y a un peu trop honoré Lully de son souvenir.

Le prince nous donne toutes les semaines des concerts chez lui où Mademoiselle Vanloo paraît tous les jours un nouveau phénomène. La musique de ce prince est parfaite et tous les grands gourmets y viennent assidûment.

4 mars 1736.

Alzyre est actuellement sous presse et l'on compte de l'avoir dans deux ou trois jours. Ce qui en a retardé l'impression est une apologie de lui-même que Voltaire avait voulu y mettre et dans laquelle il se justifiait de trois chefs d'accusation : l'avarice, l'escroquerie et l'athéisme. Les preuves de sa justification sur le dernier article ont paru équivoques et n'ont pu passer à la police. Il est toujours à Cirey, avec sa divinité : les quatre vers sui-

vants confirment qu'il regarde Madame du Châtelet sur ce ton-là :

Un voyageur qui ne mentit jamais
Devant Cirey s'arrête et le contemple.
Surpris, d'abord, il croit voir un palais,
Mais voyant Emilie, il dit que c'est un temple.

M. Le Franc, auteur de *Didon*, vient de se raccommoder avec les comédiens et on jouera sa pièce après Pâques (1). Voltaire prétend que c'est le sujet d'*Alzyre* qu'il lui a pillé et qu'il a donné sous un autre nom. Voici le sujet de la querelle :

Le Franc ayant lu aux comédiens la tragédie qui a pour titre *Zoraïde*, Dufrène, qui n'aime point Le Franc pour être bien avec sa femme, fit avertir secrètement Voltaire qu'on avait lu à la comédie une pièce de Le Franc qui ressemble beaucoup à son *Alzyre*. Voltaire prit le parti d'écrire à la troupe la lettre suivante (2) :

« Je ne sais, Messieurs, si vous avez lu une pièce que j'avais composée il y a deux ans et dont je lus même une

(1) Tragédie de Le Franc de Pompignan, jouée en 1734. Il s'y trouvait quatre vers retranchés par la police ; le dernier était :

Et le premier des rois fut un usurpateur.

qui inspira à Voltaire le fameux vers :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

(2) Cette lettre est insérée dans les *Œuvres complètes* de Voltaire (Beuchard) tome 52. p. 122. [novembre 1735].

partie chez moi, l'année passée, en présence de M. Dufrêne et de quelques-uns de vous. Je n'avais jamais osé la présenter au théâtre. La singularité du sujet, la défiance où je dois toujours être sur mes faibles ouvrages et le nombre de mes ennemis m'avaient fait prendre le parti de ne jamais l'exposer au public. J'ai appris que M. Le Franc s'étant fait rendre compte, il y a un an, du sujet de ma pièce, en a depuis composé une à peu près sur le même plan et qu'il s'est hâté de vous la lire. Vous comprenez que tout le mérite de ce sujet consiste dans la peinture des mœurs américaines opposée au portrait des mœurs européennes ; du moins, c'est là mon seul avantage.

« Je ne doute pas que M. Le Franc, qui a au-dessus de moi les talents de l'esprit et l'imagination que donne la jeunesse, n'ait embelli son ouvrage par des ressources qui m'ont manqué, mais il arriverait que si sa pièce était jouée la première, la mienne ne paraîtrait plus qu'une copie de la sienne, au lieu que si sa tragédie n'est jouée qu'après, elle se soutiendra toujours par ses propres beautés. Je n'aurais jamais travaillé sur un plan choisi par M. Le Franc : la considération et l'estime que j'ai pour lui m'en auraient empêché autant que la crainte de me trouver son rival ; il s'est dispensé d'un égard que j'aurais eu pour lui. Au reste, soyez persuadés que si je crains de passer après lui, c'est uniquement parce que ma pièce ne soutiendrait pas la comparaison de la sienne. Votre intérêt s'accorde en cela avec le plaisir du public qui applaudira toujours à M. Le Franc en quelque état que son ouvrage paraisse, et la justice exige que celui qui a inventé le sujet passe avant celui qui l'a embelli. Je n'aurai que la préférence dangereuse et passagère d'être exposé le premier à la censure du public. J'ai l'honneur

d'être, avec l'estime que j'ai pour ceux qui cultivent les beaux-arts, et avec la reconnaissauce que je dois à ceux qui ont orné si souvent mes faibles productions et fait pardonner mes fautes, etc. »

Les comédiens qui, par un sentiment plus d'intérêt que de reconnaissance, ont un goût de préférence pour les pièces de Voltaire qui ont toujours raccommodé leurs affaires délabrées, cherchèrent une anicroche à Le Franc et lui redemandèrent une seconde lecture de sa pièce. Voici la réponse qu'il leur fit; il était juste qu'après avoir le miel du Parnasse, ils en eussent le fiel:

« Je suis fort surpris, Messieurs, que vous exigiez une seconde lecture d'une tragédie telle que *Zoraïde*. Si vous ne vous connaissez pas en mérite, je me connais en procédés ; or je me souviendrai assez longtemps des vôtres pour ne plus m'occuper d'un théâtre où l'on distingue si peu les personnes et les talents. Je suis autant que vous méritez que je le sois, etc. (1). »

Mais M. Le Franc a senti que la vengeance retomberait sur lui-même, et a pris le bon parti en se réconciliant avec les comédiens, et comme les serments des poètes ne sont pas plus solides que ceux des amants, il travaille à une troisième pièce, pour la donner l'hiver prochain.

La Comédie Italienne vient de donner une pièce nouvelle intitulée le *Contretemps* (2), qui n'est guère que la traduction en vers d'une comédie espagnole intitulée la *Maison à deux portes* (3). Cette pièce est extrêmement comique. Comme il y a deux portes au fond de la scène, et qui occasionnent même une partie du jeu de théâtre, cela

(1) Insérée dans *Le Pour et le Contre*, 1736, tome VIII, p. 4.
(2) Comédie en 3 actes de La Grange.
(3) De Calderon.

a donné lieu à une plaisanterie de dire qu'il y a deux portes à la Comédie Italienne, que les comédiens entraient par l'une et que le public sortait par l'autre.

On a donné à l'Opéra-Comique une parodie d'*Alzyre*, sous le titre d'*Alzyrette*, mais qui ne mérite pas que je vous en donne aucun détail. Lelio et Romagnesy en avaient fait une dont le titre promettait beaucoup. Mais Voltaire a tant fait solliciter qu'il a obtenu qu'on ne la jouerait pas. C'était le cocu battu et content qui faisait une allusion parfaite à Don Fernand dont *Alzyre*, sa femme, était amoureuse de Zamore qui en reçoit la mort et lui pardonne.

Voltaire a cette faiblesse de ne pouvoir souffrir d'être parodié. M. de La Mothe ne lui ressemblait pas, car il riait de grand cœur à ses parodies.

On vient d'imprimer à Paris un Boileau qui donne un terrible soufflet à notre ami M. Brossette ; on s'est servi de ses notes qu'on a retranchées ou élaguées, mais ce qu'il y a de plus mortifiant, c'est une belle vignette qui est à la tête, où Thalie présente Boileau au conseil des dieux qui le reçoivent pour le dieu de la satire ; Momus quitte de dépit l'assemblée et, au bas du Parnasse, on voit un commentateur qui s'endort sur ses vastes notes, tandis que plusieurs génies en retranchent les unes et suppriment les autres. J'ai fait part à M. Brossette de cette nouvelle édition, afin qu'il prenne des mesures convenables à ses intérêts.

Il y a un petit livre traduit de l'anglais, du fameux Pope, qui a pour titre *Essai sur l'homme*. Je vous l'enverrai.

Voici quelques vers que Voltaire a faits à l'occasion de cet *Essai*. Comme tout ce qui sort de la plume de ce poète est précieux, je les recueille avec soin :

Pope l'Anglais, le sage si vanté,
Dans sa morale au Parnasse embellie,
Dit que les biens, les seuls biens de la vie,
Sont le repos, l'aisance et la santé.
Il s'est mépris. Quoi ! Dans l'heureux partage
Des présents faits au terrestre séjour
Le triste Anglais n'a pas compté l'amour !
Il est à plaindre ; il n'est heureux ni sage.

Cette dernière pensée me fait ressouvenir du portrait de deux Amours, du même auteur :

Le faux et le véritable Amour

Certain enfant qu'avec crainte on caresse,
Et qu'on connaît à son malin souris,
Court en tous lieux, précédé par les Ris,
Mais trop souvent, suivi par la tristesse.
Dans le cœur des humains il entre avec souplesse,
Habite avec fierté, s'envole avec mépris.
Il est un autre enfant, fils craintif de l'estime,
Soumis dans ses chagrins, constant dans ses désirs,
Que la vertu soutient, que la candeur anime,
Qui résiste aux rigueurs et croît dans le plaisir.
De cet Amour le flambeau peut paraître
Moins éclatant, mais ses feux sont plus doux.
C'est là le dieu que mon cœur a pour maître,
Et je ne veux le servir que pour vous.

J'apprends dans le moment que M[me] Doublet de Boudeville, fille de M. Poulletier, vient de mourir tristement après être accouchée de deux filles, dont l'une est morte aussi (1).

(1) Marie Poulletier, fille de l'intendant de Lyon, mariée à M. Doublet de Boudeville, seigneur de Saint-Aubin, conseiller au Parlement le 13 juillet 1734, morte le 29 février 1736 ; une des filles survécut.

14 mars 1736.

Un jeune homme de condition de Paris, qui n'a que vingt ans, m'ayant montré, l'année passée, quelques vers qu'il avait faits, j'y trouvai un naturel qui me charma et surtout le ton lyrique. Je l'engageai à faire un opéra, et son coup d'essay est, selon moi, un coup de maître qui donne même l'espérance d'un successeur à Quinault. Le titre de son ballet est le *Voyage de l'Amour* que Bois-Mortier a mis en musique. Je regarde ce jeune homme comme un vray phénomène et j'en fais bien plus de cas que de Gresset ; tout est esprit et sentiment dans cet ouvrage. Le nom de ce jeune auteur est La Bruère (1), et s'il continue sur le même ton, ce sera le La Bruère des opéras comme La Bruère l'a été des caractères.

L'affaire des jésuites dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre est enfin publique et tout le monde en bat la moutarde ! C'est à Madame la comtesse de Toulouse à qui les jésuites ont l'obligation de ce qu'elle a été jugée ; les parties adverses des RR. PP. avaient intéressé beaucoup de femmes de la cour et avaient promis de donner des legs de la succession, car voilà comme on intéresse en ce pays-là.

Madame de Toulouse a donné un mémoire au roi qui le lut dans son lit, et le lendemain il manda le chancelier et lui demanda en quel état était une affaire que les jésuites

---

(1) Charles Le Clerc de la Bruère, originaire de Senlis; il eut le privilége de *Mercure* avec Fuzelier et accompagna le duc du Nivernais dans son ambassade de Rome; mort en 1754, à 39 ans, chargé des affaires de France dans cette cour. Il a composé en outre les *Mécontents*, *Dardanus*, le *Prince de Noisy*, *Erigone* et une *Histoire de Charlemagne*.

de Brest avaient contre des particuliers. M. d'Aguesseau lui répondit que c'était une ancienne affaire qu'on n'avait pas rapportée au conseil attendu qu'elle était extrêmement brouillée. Le roi lui ordonna de la rapporter au premier conseil; et M. d'Aguesseau ayant répondu que c'était impossible, le roi lui tourna le dos en disant qu'il le voulait. S. M. assista à son jugement et le P. de Linières l'ayant appris a obtenu qu'on mettrait dans l'arrêt que toutes les maisons de jésuites de France seraient obligées solidairement à la restitution de ces sommes qui auraient ruiné totalement la maison de Brest. Le roi lui demanda, à ce qu'il paraît, ce que les jésuites de Brest avaient fait de cet argent; on lui répondit que la coutume de la Compagnie était que, quand une maison avait plus d'argent qu'il ne lui en fallait, elle l'envoyait au général ; le roi lui dit qu'elle n'avait qu'à lui redemander à présent. Le bon confesseur s'arrangera à la prochaine occasion par une bonne pénitence.

Le marquis de Nesle, qui se déshonore de plus en plus, avait mis en gage le collier de l'ordre du Saint-Esprit qui appartient au roi; quand il a fallu le retirer au terme convenu, les espèces ont manqué ; le dépositaire, qui est un commissaire de quartier, a fait ses plaintes, elles sont venues aux oreilles du cardinal qui a fait retirer le collier par M. de Breteuil et par là M. de Nesle sera dispensé d'assister aux chapitres et aux cérémonies de l'ordre.

Il s'est fait un vol d'une nature assez plaisante à Versailles.

Un sergent des gardes françaises s'est déguisé en architecte avec un niveau à la main et toutes les machines pour niveler; aidé par deux ou trois de ses camarades, il a commencé à niveler du bord de la Seine à Saint-Germain, en tirant du côté de Versailles, en dressant son niveau vers

la maison d'un financier. Lorsqu'il y est arrivé, il a demandé à entrer dans la cour qu'il a nivelée. Monsieur y était, qui, ayant demandé au sergent la raison de ce nivelage, le faux architecte lui a répondu qu'il nivelait par ordre de S.M. qui voulait faire remonter la rivière par là, et qu'on serait même obligé de prendre une partie de la cour et du bâtiment. Le financier, au désespoir, lui demanda si, en lui donnant 200 louis d'or, il ne pourrait pas faire passer la rivière ailleurs. L'architecte, après avoir fait bien des difficultés, se rendit aux douleurs du propriétaire qui lui compta son argent et, en reconnaissance, le niveleur lui promit de donner un tour à la rivière qui ferait comme un canal autour de la maison, ce qui excita le financier à lui promettre une somme bien plus considérable. Le faux architecte continua sa tournée et fit encore quelques dupes ; mais ayant été découvert, le tour étant rapporté à S.M., elle lui accorda sa grâce en faveur de l'invention.

Vous savez que M. de Besenval, colonel des Suisses, est mort dimanche à trois heures, étant à table, mangeant une aile de poulet (1). Il est extrêmement regretté; sa place n'est pas encore donnée ; on croit cependant qu'on ne fera pas d'injustice au lieutenant-colonel.

Vous avez appris dans le temps la querelle des gardes françaises et suisses qui se battaient dès qu'ils se rencontraient pour une dispute qu'ils avaient sur le pré, et pour laquelle on fut obligé de battre un ban qui a défendu aux uns et aux autres de se battre sous peine de la vie. On conte qu'un jour quelques Suisses ayant rencontré des

(1) Jean-Victor, baron de Besenval, diplomate et militaire, lieutenant-général au service de France, colonel des gardes suisses, mort le 11 mars 1736.

gardes françaises devant Saint-Germain-l'Auxerrois, ils mirent l'épée à la main et se battirent devant l'église. Le bedeau qui se trouva sur la porte, *in habitu*, voulut les séparer, et crut que sa robe porterait un caractère assez respectable pour séparer les combattants. Il faut observer que la robe est rouge d'un côté et bleue de l'autre. Le hasard fit que le côté rouge se trouva du côté des gardes françaises, de sorte que les deux partis qui avaient les yeux fermés par la colère, ne voyant de chaque côté que des couleurs dont ils étaient ennemis, frappèrent si abondamment sur le pauvre bedeau, qu'ils mirent sa robe toute en pièces.

Mars 1736.

M. le maréchal de Coygny est parti avec M. Duvernay en espoir que l'affaire d'Espagne et de Portugal se raccommoderait, et que nous n'aurons pas encore cette année l'Angleterre contre nous. Voici une parodie de la harangue de S.M. Britannique. Ces sortes de badinages deviennent à la mode; celle que je vous enverrai sur la démission de Mlle Le Maure a réjoui la cour et la ville, et même jusqu'à M. le Chancelier qui avait fait lui-même l'arrêt, et qui a ri de bon cœur en lisant la parodie. Encore si on s'en tenait à ces amusements qui n'offensent personne, mais toutes les nouveautés ne sont pas de ce genre-là. Il en court une affreuse sur les États sur une même rime. La Comédie-Française qui devait s'ouvrir par Juez de Castro, fut ratée hier par une indisposition subite de Mlle Gossin. On joue aujourd'hui à l'Opéra *Omphale* (1) où la Pelissier repa-

---

(1) Tragédie-opéra en cinq actes, de La Motte et Destouches, jouée en 1701.

La Pelissier jouissait d'une grande réputation; mariée à l'entrepreneur du théâtre de Rouen, elle y joua quelque temps, mais elle

raîtra. Il est bien décidé que la Le Maure ne jouera plus et que les trois mois de rigueur seront passés dans un couvent. Dès que j'aurai reçu votre réponse sur Mlle Connelle, je vous l'enverrai, si vous la voulez à ce prix.

15 Mars 1736.

Je vous ai promis de vous parler de la parodie d'*Alzyre* (1) qui a autant de succès qu'en a eu cette tragédie et qui le mérite par la justesse de sa critique et le comique plaisant qui y règne depuis le commencement jusqu'à la fin. La scène est en Amérique. Le gouverneur qui parodie Alvarez se nomme Bonhomme et son fils Garnement qui est le don Gusman d'Alzire; le père d'Alzyre se nomme Fada, Zamore a nom Matamore et Alzyre celui de Lapire.

Le gouverneur et son fils paraissent sur la scène. Bonhomme fait un discours de morale à son fils avant de lui remettre le gouvernement.

Le droit de la vieillesse
Est de moraliser sans cesse la jeunesse,
Et dussent mes discours ici vous ennuyer
Sans en perdre un seul mot il faut les essuyer.

Il lui donne d'abord des conseils pour bien gouverner le peuple américain.

Pour le bien gouverner devenez honnête homme,
Ce peuple américain ne veut pas qu'on l'assomme,
Ah ! battez-les, mon fils, sans leur faire du mal.

---

revint à Paris, où elle ne fut pas reçue avec une grande faveur. Morte en 1749.

(1) *Alzirette*, par Pontan et Parmentier, à la foire Saint-Germain.

Le fils répond que les Américains ne doivent pas tant être ménagés.

Doit-on s'intéresser pour des Américains ?
Les ménage-t-on tant en le siècle où nous sommes ?
Ah ! répond Bonhomme,
Pour être un peu plus noirs, ils n'en sont pas moins [hommes.

Il lui dit ensuite qu'il doit épouser Lapire, qu'il est vrai qu'elle était promise à un autre qu'elle aimait, mais que c'est une bagatelle à laquelle il ne faut pas faire attention.

La fille était promise et ne vous aimait point,
Mais pour se marier consulte-t-on ce point ?

Garnement se plaint de ce qu'il ne peut se faire aimer de Lapire.

Quoi ! je ne puis gagner le cœur d'une négresse !
J'ai beau faire éclater ma fureur à ses yeux.

Bonhomme :

Vous vous y prenez mal et je m'y prenais mieux,
J'affectais des égards et de la politesse,
Il faut de la douceur auprès d'une maîtresse.

Fada arrive, à qui Bonhomme apprend que c'est le jour qu'on doit marier son fils à sa fille; il fait l'éloge des Français comme Montès, dans *Alzyre*, fait celui des Espagnols. Garnement lui témoigne sa peine d'épouser une fille qui ne l'aime pas.

Fada :

— Bon, ma fille eut toujours de l'amour et de reste.

Le gouverneur dit qu'il est temps de l'aller chercher, à quoi Fada répond :

— Bon, elle viendra bien sans qu'on l'en avertisse.

Lapire paraît, qui dit à Garnement qu'elle le hait, qu'elle en aime un autre que lui :

Et vous pouvez compter
Sur la vertu d'un cœur qui va vous détester.
Après un tel aveu pour peu qu'il se hasarde,
Il pourra m'épouser, mais qu'il y prenne garde.
Pensez-vous qu'un Français ici me dédommage
Des solides vertus d'un illustre sauvage !

Matamore arrive sur la scène après que les acteurs se sont retirés ; il est avec les autres personnes qu'on a délivrées :

— En quels lieux sommes-nous ?

Le confident :

— Personne n'en sait rien.

Matamore :

— Depuis trois ans entiers, on croit que je suis mort.
Tu vois qu'il n'en est rien, et si tu veux m'entendre,
Ce que tu sais déjà, je m'en vais te l'apprendre.

Bonhomme paraît, qui lui crie du fond du théâtre :

— Vivez, vous êtes libre !

Matamore :

— Tu parais Espagnol.

Bonhomme :

— Non, non, je suis Français.

Matamore :

— Je ne m'étonne plus du bien que tu nous fais.

Bonhomme rappelle alors le service qui lui a été rendu par un Américain qui lui a sauvé la vie. Matamore lui dit :

— Connaîtrais-tu le bras qui te fut secourable ?
— Pour le bras, non ; mais pour les traits, je crois.

Ensuite, après s'être regardés et courant les bras ouverts l'un sur l'autre :

— Serais-ce toi, Bonhomme ?
— Ah ! mon ami, c'est toi !
On se trouve à la fin, lorsque moins on y pense,
Et voilà le brillant d'une reconnaissance.

Bonhomme apprend à Matamore qu'il a un fils qui est gouverneur de l'île.

— Comment l'appelle-t-on ?
— Il ne faut pas encore que tu saches son nom.
Il est vrai, je n'ai pas de raison pour me taire,
Et pourrais, là-dessus, très-bien te satisfaire,
Mais au coup de théâtre il faut un peu songer :
On aime la surprise, il faut la ménager.

Bonhomme s'en va et Fada arrive ; il voit avec douleur Matamore vivant, à qui il avait promis sa fille. C'est Arlequin qui joue Fada. Il lui dit :

Matamore en ces lieux ! ah ! je suis confondu,
On a fait ton tombeau ! c'est de l'argent perdu...

On vient avertir Fada qu'on l'attend pour la cérémonie. Matamore veut savoir ce que c'est. Il ne faut pas que tu le saches, lui répond Fada. Matamore veut le suivre. Fada ordonne aux gardes de l'arrêter. De quelle part, lui disent-ils ? Ce n'est pas de la mienne, dit Fada.

Matamore reste seul avec son confident, qui lui fait part d'un projet de révolte. Matamore lui dit:

— Ne parle pas si haut, la garde peut t'entendre.

Le confident :

— Nous parlons indien ; eux, ils parlent français.

Matamore, impatient, veut sortir pour aller chercher Lapire. Le confident lui objecte la garde. Bon, dit-il, elle se prête à tout, et il sort. Lapire revient seule et observe judicieusement qu'il est étonnant qu'elle se trouve seule et que du moins Garnement

Devait m'avoir conduite à mon appartement.
Tous me suivaient en foule à la cérémonie,
Et je suis seule ici sitôt qu'elle est finie.

Matamore arrive, la reconnaissance se fait ; il se jette aux genoux de Lapire et lui dit les choses les plus tendres.

Elle fait cette réflexion :

Le contraste à mes yeux paraît original.
Le sauvage est galant, le Français est brutal ;
Il me baise la main et je le laisse faire.

Matamore lui rappelle ses serments et ses amours. Lapire lui répond en lui montrant son cœur : Frappe.
— Qui doit frapper ? je n'ai point d'armes.

Je viens dans le moment, dit Lapire,
D'épouser ton meurtrier, le cruel Garnement.

Mais pour le consoler elle lui dit :

Un autre est mon époux, tu seras mon amant.

Ensuite, rappelant la démarche qu'elle vient de faire :
Il me semble, dit-elle, que moi, dont le caractère est la simplicité,

J'ai mis pour un moment la vertu de côté.

Bonhomme survient avec Garnement, son fils, et lui montrant Matamore :

Ce guerrier généreux qui m'a sauvé la vie
A votre femme encor vient tenir compagnie.

Matamore et Garnement s'exaltent tour à tour en fureur. Matamore dit à Bonhomme :

Je te respecte et j'abhore ton fils ;
Quand je l'aurai tué, nous serons bons amis.

On vient dans le moment avertir Bonhomme et Garnement de la sédition. Bonhomme sort en disant :

Je m'en vais commander qu'on ferme bien la porte
Et qu'à se retirer le canon les exhorte.

Garnement fait arrêter Matamore. Sa femme lui dit :

Celui que dans l'instant vous faites arrêter,
Est mon meilleur ami, vous n'en pouvez douter.

Elle lui demande ensuite la grâce de son amant :
Si vous ne le faites pas par grandeur d'âme, faites-le par sens contraire.

Les vices quelquefois agissent noblement ;
Faites-le par orgueil, il n'importe comment.

Garnement :

Je n'avais jamais su qu'une fille sauvage,
De la métaphysique eût un si grand usage.

Enfin, lui dit-elle assez plaisamment :

Si vous ne m'accordez les jours de Matamore,
Je ne vous promets pas de vous aimer encore.

Garnement lui dit:

Votre caractère ici se développe,
Et vous agissez trop comme on fait en Europe.

Il s'en va et Matamore revient guidé par un soldat que Lapire a fait corrompre par sa confidente. Il fait ce qu'il peut pour la décider à le suivre.

— Non, dit-elle.
Il faut bien en la vie avoir un peu d'honneur.
Mais quoique de l'hymen je subisse les lois,
Je te diray: Je t'aime ! encor plus de vingt fois.

Matamore fait une réflexion assez plaisante :

— Quoy, Garnement,
Laisser là sa femme au milieu de la nuit!
Du devoir de l'amant l'époux même m'instruit.

Enfin, ne pouvant pas gagner Lapire, il part en fureur. Un garde arrive, qui dit à Lapire:

Madame, on vous attend et je viens vous chercher.
Monsieur le gouverneur est prêt à se coucher;
Un jour d'hymen c'est assez l'ordinaire.
— Je ne puis maintenant; j'ai quelque peu d'affaire,
Dites-lui cependant qu'il s'endorme toujours.
— Mais, Madame, pourtant...
— Cessez votre discours !

On entend du bruit derrière le théâtre. Le garde revient, qui a l'ordre d'arrêter Lapire et lui apprend que Matamore vient d'être arrêté une seconde fois dans le palais, et que, comme on avait su qu'elle n'était pas couchée

avec son mari, qu'on avait présumé de là qu'elle était d'intelligence avec Matamore. Matamore arrive lui-même, qui se réjouit du plaisir qu'il aura à mourir avec elle.

Bonhomme, que je vois, d'un air triste s'avance.
Il s'est chargé du soin de lire la sentence.

Bonhomme, le mouchoir à la main, leur dit :

Pour vous sauver tous deux, j'ai fait ce que j'ai pu ;
Mais, malgré mon crédit, va, tu seras pendu.

— Non, il ne le sera pas, dit Garnement en entrant. Il a voulu sans doute m'appeler en duel.

Car je ne conçois pas qu'une âme bien placée
Pût d'un assassinat concevoir la pensée.

Et comme le parodiste ne pouvait parodier les sentiments que Gusman fait éclater dans *Alzyre*, il a pris finement le parti d'en faire l'éloge, qui n'a pas été le morceau le moins applaudi de la pièce.

Quiconque sur ce point voudra se satisfaire
En toute sûreté peut aller voir mon frère.
Sur la fin de sa vie il a fait éclater
Des traits que la critique a lieu de respecter :
Nous les trouvons si beaux que nous ferions scrupule
De répandre sur eux le moindre ridicule.

Voltaire aura eu beaucoup de chagrin de cette critique et cela ne tardera pas à rétablir sa santé qui est toujours extrêmement languissante. Il n'a pu même me répondre de sa main à une lettre de politesse que je lui avais écrite sur le succès de sa tragédie. Il me paraît, par ce qu'il me mande, qu'il est plus enchanté que jamais des charmes de Madame du Châtelet. Voici des vers, dont je

ne connais pas l'auteur, qui le consoleront un peu de la parodie :

Quelques ombres, quelques défauts,
Ne déparent point une belle.
Trois fois j'ai vu la Voltaire nouvelle
Et trois fois j'y trouvai des agréments nouveaux.
La pièce est, me dit-on, aux règles peu fidelle.
Si mon esprit contre elle a des objections
Mon cœur a des larmes pour elle.
Les pleurs décident mieux que les réflexions:
Le sentiment ne va point au hasard;
On l'attendait sans imposture:
Le suffrage de la nature
L'emporte sur celui de l'art.
En dépit du Zoïle et du censeur austère
Je compterai toujours sur un plaisir certain
Quand on réunira la Muse de Voltaire
A la grâce de la Gossain.

Quelques-uns disent que ces vers sont de Gresset, auteur de *Vert-Vert*, mais j'en doute.

On a donné à l'Opéra les *Indes galantes*, de Rameau, avec un ballet nouveau. Quelque baroque que soit la musique, elle trouve de grands admirateurs ; mais j'ai grand'-peur que si un goût nouveau prend le dessus, il ne fasse tort aux opéras de Lulli.

21 mars 1736.

M. le duc de Chevreuse vient d'acheter la charge de colonel-général de dragons de M. le comte d'Evreux, au prix de 500,000 liv.; c'est la seule nouvelle que j'aye à vous apprendre.

28 mars 1736.

M. le comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général, et qui a la charge de maistre de camp de la cavalerie,

ayant été informé de la nouvelle de la vente de la charge de colonel-général de dragons, fut porter ses plaintes au cardinal et lui dit que le prix de cette charge était fixé à 600,000 liv., qu'il les avait toutes prêtes et qu'il ne pensait pas qu'on lui en pût refuser la préférence, et qu'en ce cas il demandait l'agrément de vendre celle de maistre de camp. Le ministre lui répondit qu'il n'y avait rien de fait à cet égard, et en effet tout est suspendu et l'on ne sait encore si M. d'Evreux restera en place. Mais ce qu'il y a de bien sûr, c'est qu'on est persuadé, même dans la maison de Luynes, que M. de Chevreuse ne l'aura pas (1).

Tout respire ici la dévotion. On a converti la fureur du spectacle en celle d'aller entendre les sermons du père de la Neuville, jésuite, fameux prédicateur, qui prêche au noviciat et qui, selon moi, doit sa réputation au goût bizarre de notre siècle (2). Une éloquence pleine d'antithèses, un mauvais débit, voilà tout ce que j'ai trouvé, mais

(1) Gaspard, marquis de Vauvillars, un des plus vaillants officiers généraux de son temps; il remplit, pendant la campagne d'Allemagne de 1733-1734, cette charge en l'absence du comte d'Evreux. Le 15 août 1736, il acheta la charge de maistre de camp général de la cavalerie; maréchal de France en 1747. Notre chroniqueur commet une erreur. Le colonel-général des dragons était alors le comte de Coigny et il conserva sa charge jusqu'en 1744, époque où le duc de Chevreuse, devenu duc de Luynes, en fut pourvu. Il s'agit ici de celle de colonel-général de la cavalerie dont le titulaire était Henri de la Tour-d'Auvergne, comte d'Evreux, qui eut pour successeur, en 1740, son petit-neveu, le prince de Turenne.

Luynes raconte longuement ces négociations: elles avaient été menées rapidement, mais le comte d'Evreux en parla trop tôt. M. de Clermont se plaignit de l'injustice qu'on lui faisait, et alla jusqu'à offrir la même somme que le duc de Chevreuse: en présence de ces difficultés, le cardinal de Fleury décida le comte d'Evreux à demeurer en fonctions.

(2) Pierre et Charles Frey de Neuville étaient frères, tous deux jésuites et tous deux prédicateurs de talent; morts en 1774 et 1775.

on aime aujourd'hui la métaphysique et les phrases entortillées, et c'est le Marivaux de la chaire. Il arriva, en juin dernier, à un de ces sermons, une petite querelle entre la reine d'Espagne et la princesse de Modène. Cette reine, s'étant aperçue qu'on avait donné un tapis à cette princesse, lui envoya dire de l'ôter; elle répondit qu'elle ne connaissait que la reine de France et qu'elle n'en ferait rien. On a beaucoup agité laquelle des deux avait tort. La cour a décidé en faveur de la reine, et le prince de Modène a eu ordre d'aller faire des excuses au cas où madame son épouse ne pût y aller, ce qu'il a fait. Le public a fort blâmé la reine d'Espagne d'avoir donné cette mortification à sa sœur aînée et l'on a dit qu'elle aurait pu attendre au lendemain pour la faire avertir de ne pas remettre un tapis une autre fois, mais comme la bonne reine est dévote, il n'est pas étonnant qu'elle aime la tracasserie (1).

M. Borde, votre indigne compatriote, vient d'être mis à Saint-Lazare pour une action qui le déshonorerait s'il pouvait faire quelque chose pour se déshonorer.

Il avait pris un appartement chez une femme qui ne logeait point en garni, mais qui lui avait cédé une partie d'appartement qu'elle avait de trop. Au bout de quelques mois, Borde, voulant comme à l'ordinaire escroquer le payement, alla former sa plainte contre elle chez le commissaire du quartier sur ce qu'elle n'avait point porté son nom chez ledit commissaire. Celui-ci, trouvant le cas singulier, le rapporta à M. Hérault (2) qui, ayant appris que c'était Borde dont il avait souvent ouï parler, fut curieux de le voir et dit qu'on le lui amenât. Borde déclama

(1) Voir notre *Histoire des Filles du Régent*, tome II (Didot, 1875).
(2) Lieutenant-général de police.

contre son hôtesse et demanda que selon l'usage ses meubles fussent confisqués à son profit. M. Hérault, outré d'une telle indignité, le lui fit sentir, et Borde lui répondit : C'est donc ainsi que vous rendez la justice, parla avec toute l'indécence et l'insolence dont il est capable, et le silence d'étonnement de M. Hérault l'ayant rendu encore plus effréné, M. Hérault fut obligé de dire un mot à l'oreille d'un exempt à qui il dit tout haut : Allez, faites rendre à Monsieur la justice qu'il mérite, et on le conduisit à Saint-Lazare où il serait à désirer qu'il restât toujours.

La quatrième partie de *Marianne*, de Marivaux, a paru depuis deux jours; pour le coup, il s'est oublié lui-même : il a laissé l'esprit et n'a fait parler que sentiment. Ce morceau est extrêmement intéressant et il est impossible de le lire sans répandre des larmes, je dis même les cœurs les plus insensibles.

Il paraît un recueil fait par M. de Saint-Hyacinthe (1) où il y a quelques œuvres mêlées de personnes de distinction, des réflexions sur l'amitié de Madame de Lambert où elle tâche à confondre le sentiment avec l'amour et nous persuader que l'amour et l'amitié ne sont qu'une même chose;

(1) Hyacinthe Cordonnier, dit le chevalier Thémiseul, dit Saint-Hyacinthe (1684-1746). Après de brillantes études, il entra comme officier dans un régiment de cavalerie; ses débuts furent peu heureux et il devint promptement un simple aventurier. Expulsé de Hollande, après des aventures trop galantes avec l'ambassadrice d'Espagne, il revint à Troyes faire de la littérature, mais il dut bientôt reprendre le chemin de l'étranger pour un nouveau scandale avec une jeune fille à laquelle il donnait des leçons. Il s'attacha à la rédaction du *Journal littéraire*, à la Haye, et se rendit assez célèbre par la publication du « *Chef-d'œuvre d'un inconnu* », en 1714. Il continua sa vie de galanterie et de travaux littéraires, et finit par une querelle fameuse avec Voltaire, dont il avait d'abord su captiver la sympathie.

c'est le système de l'amour des esprits de Platon qu'elle veut faire revivre. Il y a aussi dans ce morceau cet esprit philosophique de Madame de Lambert qui en a tous les agréments sans en avoir les recherches et qui ressemble à son système du cœur et de l'esprit.

Voltaire, dont je trouve les fragments toujours précieux, a écrit, dans une lettre à un de mes amis, les vers suivants :

Vers enchanteurs, exacte prose,
Je ne me borne point à vous.
N'avoir qu'un goût est peu de chose,
Beaux-arts, je vous invoque tous,
Musique, danse, architecture,
Art de graver, docte peinture,
Que vous m'inspirez de désirs,
Beaux-arts, vous êtes des plaisirs,
Il n'en est point qu'on doive exclure !

On vient de recevoir à l'Académie des sciences le chevalier d'Albert, capitaine de vaisseau, et M. de la Chevalère, gouverneur de M. le prince de Conty. On envoie deux académiciens, MM. de Maupertuis et Clairault, dans le Nord pour mesurer la hauteur du soleil (1) ; ils partirent aussitôt après les fêtes. M. l'abbé Séguy, comme vous le savez sans doute, a fait son compliment de réception à l'Académie française, qui a été trouvé passablement mauvais; mais ce que vous ne savez peut-être pas est

(1) Tandis que Godin, Bouguer et La Condamine partaient dans ce but pour l'Amérique, Maupertuis obtint une mission semblable pour le Nord. Il partit avec Clairaut, Camus, le Monnier, ses collègues, l'abbé Outhier, Sommereu et le dessinateur Herbelot. Ils hivernèrent en Laponie, d'où Maupertuis ramena une Laponne qu'il s'était imaginé d'aimer. L'expédition rentra au mois de juin 1737, constatant le notable aplatissement de la terre au pôle.

une petite aventure qui lui arriva le lendemain, dont le héros est M. Tricault, chanoine d'Ainay. La scène se passa chez le libraire Coignard. L'abbé Séguy était dans le cabinet de Coignard, un livre à la main, lorsque l'abbé Tricault(1) et le père Alissan y entrèrent, et l'abbé orgueilleux ne daigna pas seulement saluer ces deux Messieurs, et, ayant voulu se lier de conversation avec lui, il se retira dans un coin du cabinet avec un air de dédain et de mépris pour deux personnes dont l'une portait le caractère d'un moine et dont le maintien de l'autre sentait assez le pédant. L'abbé Tricault, voyant qu'il se refusait à se prêter à la conversation générale, fut obligé d'en avoir une particulière avec le père Alissan, et comme il avait été la veille à la lecture du discours de l'abbé Séguy, et que l'on parle volontiers de ce dont on a l'esprit le plus récemment occupé, il parla au père Alissan du discours de l'académicien avec les expressions les plus humiliantes pour l'auditeur qui se rapetissait et qui aurait voulu s'anéantir dans le coin de la bibliothèque. Mais l'abbé Tricault, après avoir déchiré l'ouvrage, s'étant hasardé à dire au P. Alissan qu'il avait ouï dire que l'abbé Séguy était un impertinent et même un insolent. — C'en est trop, dit-il, en sortant de sa cachette, apprenez à connaître les gens de qui vous parlez; sachez que l'abbé Séguy vaut mieux que vous et que tous les gens qui déclament contre lui, — et sans attendre de réponse, il sortit brusquement, et se plaignit en sortant à M. Coignard d'avoir été insulté par un prétendu cuistre et un moine; mais M. Coignard lui apprit que le prétendu cuistre était un homme de condi-

(1) Anthelme Tricault (1671-1739), abbé de Belmont, exilé à Paris par l'archevêque de Lyon, comme janséniste; littérateur et érudit estimé.

tion, docteur en Sorbonne, et de plus de l'Académie de Lyon. M. Séguy, à ce titre, s'humilia et sortit. Cette aventure a réjoui tout Paris, mais principalement les ennemis de l'Académie française qui ne sont pas en petit nombre.

Paris, ce 22 avril 1736.

Le roi passa hier en revue le régiment des gardes suisses et françaises dans la plaine des Sablons ; toute la cour avait l'honneur d'accompagner S. M., qui ne parut pas prendre plus de plaisir à ces exercices qu'à son ordinaire. Le régiment français a perdu beaucoup de sa hauteur depuis la guerre, et il n'est guère plus haut que les régiments ordinaires. M. de Princé, capitaine, défilant devant le roi, reçut de la bouche même de S. M. le gouvernement de l'île de Rhé, qui vaut 20,000 livres de rentes.

Il y a eu avant-hier un duel dont la suite n'a pas été heureuse: c'est entre le marquis de Pellevé (1) et un officier que l'on ne nomme point. Vous savez que le marquis de Pellevé était gendre du marquis de la Chaise, ex-capitaine de gendarmerie. Comme il était sujet à des distractions qui tenaient un peu de l'égarement de l'esprit, il s'avisa, il y a un an ou deux, de suivre le roi et de le tirer par la manche avec la même familiarité qu'il aurait fait à ses camarades. Le roi choqué de sa hardiesse le fit retirer et, en ayant parlé au cardinal, il eut ordre de se défaire de sa compagnie et on lui donna le gouvernement de Meudon qu'avait eu jadis M. Dumont, son grand-père

(1) Louis de Pellevé, comte de Flers, capitaine-lieutenant des gendarmes de Berry, fils de Louis de Pellevé et de Angélique de Gaurault du Mont. Sa fille unique porta le comté de Flers à M. de la Motte-Ango, qu'elle épousa le 11 juin 1717.

maternel. Meudon ayant été destiné au roi Stanislas qui doit s'y rendre incessamment, on n'a pas jugé à propos d'y laisser M. de Pellevé pour concierge (car c'est proprement le titre et la fonction), et on y a nommé Chancenay, le valet de chambre du roi, et on a donné à M. de Pellevé 4,000 livres de pension pour le consoler de sa destitution de la conciergerie en question. Le lendemain de cette nouvelle, le gouverneur destitué, qui avait coutume de s'aller promener vers le matin au Luxembourg, y étant allé comme à son ordinaire, s'alla asseoir malheureusement sur le banc des nouvellistes et son aventure fut le premier objet de la conversation. Un chevalier de Saint-Louis à qui on le racontait, après l'avoir entendu, dit qu'on avait bien fait et que Pellevé le méritait bien.

— Oserais-je vous demander pourquoi, Monsieur? lui dit Pellevé. Est-ce que vous connaissez celui auquel on a fait cette injustice?

— Oui, je le connais, répartit le chevalier, c'est un mauvais sujet et un fou s'il en est un dans Paris.

M. de Pellevé, peu content de la consolation, y répondit en termes proportionnés à sa reconnaissance, et, étant sortis par la porte des Carmes, il y eut entre eux un combat vif, court et sanglant, et le consolateur reçut un bon coup d'épée pour le prix de son indiscrète franchise; mais le vainqueur ne vit pas plutôt son ennemi hors de combat qu'il courut comme un furieux du côté de la Grenouillère. Ayant jeté ses habits d'un côté, son épée de l'autre, et étant arrivé au bord de la rivière, il tira sa montre qu'il donna à un petit garçon pour la lui garder et il plongea la tête la première dans la Seine, d'où on le retira encore tout chaud, mais trop tard pour le ranimer.

Voltaire est arrivé à Paris depuis quelques jours; il m'a lu le discours préliminaire de sa tragédie d'*Alzyre* qui

est d'une modestie qui m'a paru suspecte (1). On nous la promet pour jeudi prochain; le retardement vient des corrections nouvelles qu'il y fait tous les jours, qui désolent son libraire, et impatientent le public. Il m'a fait présent de sa tragédie de la *Mort de César* et je ne puis mieux lui en marquer ma reconnaissance qu'en vous l'envoyant.

Il y eut ces jours derniers une scène assez divertissante chez des personnes de la première distinction, entre le beau-père et la belle-fille. Vous savez que Mlle Bonier (2) a épousé M. le duc de Picquigny, et l'on prétend que le duc et la duchesse de Chaulnes la traitent un peu brusquement. La jeune duchesse est vive et coquette, et pour remédier aux abus que produisent la vivacité et la coquetterie dans une jeune femme, on lui avait donné une

(1) A la fin de décembre 1734, Voltaire, demeuré de force à Cirey, avait chargé Madame du Châtelet d'apporter à Paris et de remettre à d'Argenta cette nouvelle tragédie. Elle fut représentée le 27 janvier 1736, comme nous l'avons dit. Sur ces entrefaites, Jore, le libraire, qui avait été frappé à cause des *Lettres philosophiques*, s'adressa à Voltaire pour l'aider à rentrer en grâce; celui-ci commit l'imprudence de lui adresser une longue lettre, et Jore, muni de cette pièce compromettante, réclama 1400 livres d'indemnité. Voltaire aimait peu payer; il accourut à Paris dans la première quinzaine d'avril. Il retourna en juillet à Cirey. C'est à cause de ce fâcheux incident qu'il n'osa pas solliciter un des deux fauteuils devenus vacants à ce moment à l'Académie. Il mourait d'envie d'y entrer et il crut se couvrir en écrivant à La Chaussée, le 2 mai : « On m'a parlé aujourdhui d'une place à l'Académie française ; mais ni les circonstances où je me trouve, ni ma santé, ni la liberté que je préfère à tout, ne me permettent d'oser y penser. » Personne ne fut la dupe de cette défaite.

(2) Marie Bonnier de la Mosson, mariée le 27 février 1734 au duc de Picquigny, depuis duc de Chaulnes, lieutenant-général, gouverneur de Picardie.

duègne qui couchait dans sa chambre en l'absence de son mari. Mais

Pour garder certaine toison,
On a beau faire sentinelle,
C'est temps perdu, lorsqu'une belle
Y sent grande démangeaison.

La chronique scandaleuse dit donc que la jeune duchesse fit entrer, ces jours passés, son amant dans sa chambre, pendant la nuit, et que la duègne, s'en étant aperçue, courut tout en alarmes éveiller le duc et la duchesse de Chaulnes qui n'eurent que le temps de mettre un casaquin et de courir à l'appartement de leur belle-fille qui, après avoir fait sortir son amant, les prévint et leur dit qu'ils ne devaient point être étonnés de ce qu'elle avait fait; que depuis trois ans qu'elle était mariée, il n'y avait point de duretés et de mauvais procédés qu'elle n'eût essuyés de leur part, qu'ils n'avaient même pas borné à elle leurs mauvais traitements, puisqu'ils les avaient poussés jusqu'à vouloir faire interdire Bonier, son frère ; qu'elle en profiterait ; que si ce n'était avec celui qui venait de partir, que ce serait avec quelque autre, qu'elle trouverait assez de gens qui voudraient partager sa vengeance. Le duc et la duchesse furent si étourdis de la réponse à laquelle ils ne s'attendaient point, qu'ils se retirèrent sans réplique. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que celui qui a mis la vengeance en mouvement est le marquis d'Avrincourt, intime ami du père et de la mère.

Je joins ici un petit bulletin de Hollande que l'on envoie à un de mes amis deux fois par semaine ; il

---

(1) Emile de Cardevaque, lieutenant-général, ambassadeur en Hollande, né en 1707, marié en 1737 à Mlle Languet de Gergy.

lui coûte 6 fr. par mois ; l'auteur est un nommé Rousset, Français réfugié (1), qui est un assez habile politique. Il y a eu beaucoup de morts et de mariages. M. Dodun (2) est rappelé, mais ce ne sera pas pour longtemps. Voici l'allégorie des Dieux rivaux, qui est de Mme Lévêque :

Au réveil soudain de la France,
Libère ouvre les yeux, le fer brille à Madrid,
Le Pô, libre à l'instant du tribut qui l'offense,
Voit le triple serment que la vengeance écrit
Sur le drapeau de l'alliance,
Et l'aigle sur sa proie où le vainqueur s'élance,
Jette un dernier regard dont l'Europe sourit.

Mai 1736.

Il s'est passé une scène tragique qui fut jouée hier à Notre-Dame. L'abbé Couet (3), grand-vicaire de M. l'archevêque, sortant de l'église, reçut un coup de poignard dans le ventre d'un particulier qui fut arrêté presque sur le champ ; on a reconnu que c'était un nommé Lefebvre, garçon chapelier, qui avait été à l'hôpital des fous dans

(1) Jean Rousset de Missy (1686-1762), réfugié protestant. Son *Mercure historique* lui donna en Hollande une position considérable qu'il compromit maladroitement ; il dut se retirer à Bruxelles, puis en Russie où il devint conseiller de chancellerie. Il a énormément écrit, mais trop hâtivement.

(2) Ancien contrôleur général de 1722 à 1726, mort le 15 juin 1736.

(3) L'abbé Couet, homme savant, dévot de la dévotion qui s'accommode au temps, dit Mathieu Marais, menait complètement le cardinal de Noailles, après avoir été du parti opposé à ce prélat. Un jour, à la table de l'Archevêque, il voulait donner un conseil d'ami à l'abbé Mainguy, conseiller au Parlement : — Je ne veux de vous ni pour conseil ni pour ami, lui répondit-il ; car si j'étais de vos amis, tous mes amis me quitteraient, et si je vous prenais pour conseil, vous m'engageriez dans de mauvaises démonstrations.

plusieurs intervalles. Il s'était présenté au tribunal de l'abbé Couet pour se confesser : le confesseur le renvoya en le priant de s'examiner encore un peu et de revenir dans quelque temps; mais le pénitent attendit qu'il sortît de son confessional, le suivit et lui enfonça le couteau dans le ventre. Il avait eu la précaution d'effacer la marque de l'ouvrier et d'entortiller le manche et la moitié de la lame dans une corde pour donner un coup plus sûr. On vint avertir sur le champ M. l'archevêque. Malheureusement pour lui, M. Silva, le médecin, était avec l'archevêque, et étant descendu avec précipitation avec l'abbé de Barcos et voyant l'abbé Couet étendu sans connaissance, il le crut tombé en apoplexie, ne voyant aucun sang et ne le sachant point assassiné; il tira promptement de sa poche de l'eau de..... qui est plus active que l'eau-forte et que l'on donne pour dernière ressource dans les apoplexies les plus désespérées : il lui vida toute la bouteille dans la bouche et a si fort enflammé le pauvre malade que l'on ne croit pas qu'il en revienne, quoique la blessure ne soit pas dangereuse, et qu'il fallut le secours du médecin pour envoyer le pauvre abbé dans l'autre monde.

5 mai 1736.

Je donnais la mort, dans ma dernière lettre, sur la foi publique, de M. le duc du Maine; je lui rends la vie aujourd'hui, mais il ne peut porter loin ses espérances, à moins que l'arrêt prononcé contre lui par la Faculté ne lui soit un préjugé favorable, la bonne dame n'étant pas plus infaillible que de raison. M. le prince de Dombes vient d'obtenir les carabiniers que M. le comte de Clermont demandait. M. le prince de Conty l'ayant sur-le-champ demandé, mais avec un procédé bien différent, pour le fils

de M. le duc du Maine, il fut voir le prince de Dombes et lui dit : Monsieur, je viens vous avertir que je vais solliciter le régiment des carabiniers, non dans le dessein de l'avoir, car si je croyais l'obtenir, je ne ferais pas un pas pour cela, mais comme M. le comte de Clermont le sollicite, ma demande fera diversion à la sienne et vous profiterez de notre concurrence. La prédiction de M. le prince de Conty a été accomplie. Il n'est pas difficile à un prince aimable et bien fait comme lui de gagner les cœurs avec de pareils procédés.

Vous savez la mort de notre premier président (1), le nombre et la qualité des prétendants à sa place. On avait cru d'abord que le garde des sceaux s'en ferait une poire pour la soif et la retraite était honorable (2), mais on prétend qu'il a déclaré hautement n'en pas vouloir. Mais je ne m'en fie pas à lui et le seigneur est fin et pourrait bien avoir sa raison pour cela (3). Paris cependant ne met point en doute que ce ne soit ou M. Pelletier, ou M. de Blancmesnil, ou le procureur général (4) ; mais j'ai toujours remarqué que sous ce ministère, dans les places importantes qui ont vaqué, on nous a toujours donné ceux auxquels l'on s'était toujours le moins attendu. M. le cardinal n'aime pas qu'on le devine ; aussi ce pourrait être une raison d'exclusion pour les aspirants.

Voilà donc deux places vacantes à l'Académie française, dont l'une sera sans doute donnée au rang et l'autre

(1) Antoine Portail, nommé le 24 septembre 1724, mort le 3 mai 1736.

(2) Louis Chauvelin de Grosbois, président au Parlement, garde des sceaux le 17 août 1727.

(3) Guillaume de Lamoignon, président au Parlement en 1723, chancelier le 5 décembre 1750.

(4) Guillaume Joly de Fleury.

au mérite, suivant l'usage alternatif pratiqué jusqu'à présent. Les amis de Voltaire font ce qu'ils peuvent pour l'engager à faire quelques démarches pour en demander une, mais on ne peut plier ce cœur rebelle : il veut qu'on lui offre. Par cette opiniâtreté réciproque, l'Académie perd un sujet digne d'elle et Voltaire un honneur qui manque à sa gloire. Pour moi, je pense que ces deux places seront données l'une à l'évêque de Mirepoix et l'autre à La Chaussée, auteur du *Préjugé à la mode* (1).

Nous venons de perdre encore une femme illustre parmi les beaux esprits, c'est la marquise de Lambert, qui a été plus connue sous le nom de marquise de Locmaria; elle laisse un fils avec 50,000 écus de rentes (2).

L'assassin de l'abbé Couet était devenu amoureux d'une fille qu'il voulait épouser, ce qu'il ne pouvait faire tant que l'interdiction subsistait; il pressait l'abbé, qui autrefois avait eu quelque part à cette interdiction, de la faire lever. L'abbé ne lui trouvant pas la cervelle assez raffermie pour lever l'interdit, l'amour, le désespoir joints au dérangement de son cerveau, lui ont fait commettre un terrible assassinat, mais avec la préméditation la mieux réfléchie; il a avoué qu'il avait attendu, un jour, 5 heures, le lieutenant civil à la porte pour lui en faire autant; il a dit aussi à certains amis qui ont part à son interdit que

---

(1) Tous deux furent en effet élus le 25 juin. La Chaussée remplaça le président Portail et Monseigneur Boyer eut le fauteuil de Mallet.

(2) Le marquis de Lambert, fils de la fameuse marquise qui tenait académie chez elle, épousa la veuve du marquis de Locmaria après trois sommations. Madame de Locmaria, dit Mathieu Marais, a été une des plus aimables femmes de la cour et a eu bien des amants, sans son mari qui la prend pour femme parce qu'il est las de l'aimer. On les croyait mariés depuis cinq ou six ans (12 janvier 1725). Elle était de son nom Angélique de Larlan de Kercadio de Rochefort; morte le 3 mai 1733.

son dessein était de porter le coup à l'abbé Couet à l'autel un moment avant la messe, mais que ce qui l'en avait empêché est qu'il s'était coupé la main avec son poignard. On lui en a trouvé trois qu'il avait destinés à ces expéditions. Après que la sentence a été prononcée, il a dit que c'était bien juste, en demandant qu'on le menât tout de suite au supplice. L'abbé Couet, en mourant, a eu la générosité de dire qu'il était fou, qu'il en était mieux instruit que personne et qu'il suppliait les juges de ne point le punir de sa mort qu'il lui pardonnait.

Pour passer à quelque chose de plus amusant, je vous conduirai tout d'un coup à l'opéra nouveau que l'on a joué jeudi; c'est le même dont je vous ai envoyé un assez long extrait, dont l'auteur est un enfant de 20 ans. L'ouvrage a eu le sort que j'avais prédit à la répétition chez le prince de Carignan. Jamais poème d'opéra n'a été plus applaudi que le *Voyage de l'Amour* et jamais musique n'a été si généralement inspirée. Voltaire, qui ne prodigue guère l'éloge, lui a envoyé ces vers :

L'Amour t'a prêté son flambeau;
Quinault, son ministre fidèle,
T'a prêté son heureux pinceau.
Tu vas jouir d'un sort nouveau
Sans jamais trouver de Boileau
Et sans rencontrer de cruelle.

La Comédie-Française a donné une pièce nouvelle de Poisson, la *Ruse de l'Amour* ; elle ne vaut pas la peine que je vous en dise rien.

12 mai 1736.

Je n'ai rien de plus nouveau à vous apprendre que la réception des nouveaux ducs au Parlement qui se fit hier. M. le duc de Fleury y parla avec beaucoup d'élo-

quence et de fermeté. Pour M. le duc de Châtillon, il fut plus timide et on n'entendit pas un mot de son discours qu'il ne débita pas trop bien. Le président Pelletier fit l'éloge de l'un et de l'autre avec grâce : il a dit à M. de Châtillon qu'après la confiance que le roi lui avait témoignée dans le sacré dépôt qu'il lui avait confié de la personne de son fils, que les vœux de la compagnie avaient été de le voir à la place qu'il occupe aujourd'hui. L'éloge du duc de Fleury fut celui du cardinal qui finit par dire qu'il était le ministre non-seulement de la France, mais encore de toutes les nations. Après la cérémonie, M. Cochin plaida et le prince de Conty, seul de la noble assistance, resta à son plaidoyer. On ne doute plus que M. Pelletier soit premier président (1) ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a la voix du public et celle de la compagnie.

On a exécuté ces jours-ci l'assassin de l'abbé Couet qui a subi la mort et les tourments avec une intrépidité qui était bien la confirmation de sa folie. On nous a ramené de Prusse ce valet qui, l'année passée, avait assassiné et volé son maître ; il s'était engagé dans les troupes prussiennes. Le roi ayant passé la revue de son régiment, sa mauvaise mine l'arrêta et ayant demandé de quel pays il était, il le fit sortir sur-le-champ des rangs et l'envoya au marquis de la Chétardie qui le reconnut au signalement qui lui en avait été fait.

M. le duc du Maine est toujours très-mal et on assure qu'il ne peut pas aller à deux jours ; il reçut hier les derniers sacrements et donna sa bénédiction à ses enfants (2).

---

(1) M. le Pelletier de Rosambo, nommé le 8 mai, quitta en 1743 pour se retirer à la Chartreuse.

(2) Il mourut en effet le 14 mai.

On ne sait pas encore ce qui arrivera de la succession du prince Eugène qui devait revenir de droit au prince de Carignan, le prince Eugène étant mort intestat. Mais il y a une petite difficulté qui est que le défunt n'étant pas naturalisé Allemand, la succession tombe au fisc de l'empire. Le roi de France s'intéresse beaucoup au prince de Carignan et sollicite vivement l'empereur de renoncer à son droit d'aubaine. L'affaire de la Lorraine est décidée : elle nous appartient *hic et nunc*, c'est un fait certain.

Ce 16 mai 1736.

La reine est accouchée cette nuit et ne veut point dire de quoi. C'est vous dire assez que c'est d'une fille ; cela n'aidera pas à égayer la cour, qui déjà est trop triste (1).

M. le duc du Maine, pour cette fois-ci, est bien mort. On le regrette comme un prince qui était honnête homme, qui avait de l'esprit et du sentiment, mais dont le peu de fermeté et sa facilité à se laisser conduire par Madame son épouse ne donnaient pas de grandes ressources à en espérer. Il sera enterré dans sa paroisse, à Sceaux, et il a exclu toutes sortes de cérémonies.

On en prendra le deuil vendredi, que l'on portera trois semaines; ensuite celui de l'Infant de Portugal huit jours, et autant pour le prince Eugène, dont on doute cependant un peu. On ne sait rien encore pour sa succession.

La princesse de Carignan (2) fut attaquée hier chez Fradin le baigneur d'une rétention d'urine si violente que l'on fut obligé de la saigner deux fois et qu'on ne put la reporter

---

(1) Madame Victoire, née le 11 mai, morte le 7 juin 1799. Voir notre livre : *Mesdames de France*, in-8°. Paris, Didier, 1870.

(2) Victorine-Marie-Anne, légitimée de Savoie, morte en 1766.

chez elle qu'à la nuit, tant on l'avait trouvée mal toute la journée. Je m'y suis présenté ce matin et on m'a dit que cela allait toujours très-mal. M.de Beaufort, fermier général, est à l'extrémité. On assure que M.Palerne, notre député, aura sa place. Mademoiselle de Picquigny, fille unique du duc de Picquigny (1) et de la princesse de Rohan, est morte cette nuit, et sa mort renvoie aux calendes grecques mon affaire qui devait être signée le même jour qu'elle a été enterrée.

Mademoiselle Camargo fut enlevée hier soir de son logis et menée à l'hôpital de Sainte-Pélagie. On parle différemment du sujet.

On ne parle ici, depuis trois semaines, que de morts volontaires et d'assassinats ; il y en a tous les jours quelque nouvel exemple.

Paris, 24 mai 1736.

Il n'y a rien de nouveau dans nos spectacles. Les auteurs du *Voyage de l'Amour* vont l'étayer par un nouvel acte. Mlle Conelle débute demain à la Comédie-Française, dans le rôle d'Inès. Si elle échoue, elle est résolue d'aller à Lyon aux conditions de l'année passée. On commence à espérer qu'on reverra Mlle Camargo à l'Opéra ; l'enlèvement dont on a parlé est une retraite volontaire de part et d'autre qui s'est faite avec toute la grâce de deux personnes qui sacrifient leur inclination à leur devoir. Certain bruit de dévotion qui, dit-on, a pris M. le comte, a été la cause de cette séparation (2). Bien des gens doutent

---

(1) Fils du duc de Chaulnes.

(2) Le comte de Clermont avait remplacé, en 1733, la duchesse de Bouillon par la Camargo qui se prit d'une sérieuse passion pour lui au point de refuser de danser pendant le temps que le prince s'exposait à l'armée. Le scandale n'empêcha pas le comte de recevoir la riche

de la réalité du motif ; ce qu'il y a de certain, c'est que soit qu'il la joue ou non, il a toujours bien fait dans l'état qu'il a pris, et il sera assez payé de son sacrifice s'il peut parvenir à avoir l'abbaye de St-Germain ou quelque autre bénéfice considérable.

On n'a pas encore de premier président. Ces jours derniers, le roi demanda à M. de Harlay quel était celui que tout Paris désignait à cette place. Il lui répondit avec ce ton que vous lui connaissez : Sire, si on ne consulte personne, ce sera M. de Blancménil ; si on consulte la ville et le palais, ce sera M. Pelletier, et si on prend conseil du régiment de la calotte, ce sera moi.

M. le marquis de Fleury épouse Mlle d'Auxi, nièce de l'abbé de la Grange de Trianon et petite-nièce de l'abbé Morel (1).

La mort du duc du Maine a donné lieu à la publicité d'une nouvelle que l'on compte qui sera bientôt autorisée par une déclaration authentique : c'est le mariage secret de M. le prince de Dombes avec Mlle de Charolais (2). Ces amours clandestins n'ont pas été privés de la bénédiction du ciel, puisque l'on compte six enfants vivants de cette union. Le régiment de Maine cavalerie a été donné à M. de Saint-Simon, maître de camp, et celui d'infanterie à M. le comte d'Eu. Le lieutenant civil a été nommé exécuteur testamentaire avec des honoraires dignes de la généro-

---

abbaye de Saint-Germain, et c'est seulement en 1740 qu'il se brouilla avec la Camargo pour prendre la Demeure. On ajoute que la Camargo y prêta la main pour sortir de l'esclavage où elle était. Elle rentra à l'Opéra et prit un autre amant.

(1) Anne-Madeleine de Monceaux, fille unique du marquis d'Auxy ; le mariage eut lieu le 6 juin 1736.

(2) Cette autorisation ne fut jamais accordée, publiquement au moins.

sité du duc du Maine et la qualité de celui à qui ce soin a été confié.

Nous allons avoir au théâtre du palais une scène intéressante à la curiosité et à la malignité du public : deux demoiselles qui ont vécu jusqu'à présent incognito, et dont l'une a épousé un gentilhomme de Bayonne nommé de Bruges, réclament aujourd'hui un état ; elles se disent filles de M. le marquis de la Ferté, dont la veuve a épousé M. de Boudeville, parce qu'elles sont nées pendant le premier mariage, quoique dans le vrai elles ne soient que des bâtardes de M. le marquis de Lyonne. Cette affaire nous fournira d'anecdotes curieuses.

Ce n'est point M. Palerne, comme on le croyait, qui a eu la place de M. de Beaufort ; c'est M. Rissard, frère de l'abbé intendant du cardinal. Il était bien juste qu'il eût la préférence. M. de Beaufort a été excessivement regretté de toutes ses filles ; c'était un vieux voluptueux; il a laissé sept veuves illégitimes qu'il entretenait honorablement; cela donnera l'abondance pour cet été et le fera avoir à meilleur marché. Le prétendant est toujours fou de la Rabon, et la galle même qu'elle vient d'acquérir tout récemment ne l'a point guéri de ses passions. Il lui arriva ces jours passés, au bois de Boulogne, une petite catastrophe fâcheuse : il conduisait la princesse de Galles (c'est ainsi qu'à présent on nomme Mlle Rabon); soit qu'il n'ait pas l'honneur d'être un bon cocher, soit qu'il eût bu trop de vin de champagne, il versa malheureusement la princesse sur un tas de pierres.

Paris, 22 juin 1736.

Je vous ai ramassé les pièces courantes du jour : l'apologie de M. la Touche, le brevet d'avocat des enfants trouvés en faveur de M. Blaru, celui de M. Moriau,

procureur du roi de la ville, une pièce sur deux rimes, qui est très-bien faite.....

Je pourrais vous entretenir de beaux mariages dont on parle ici, mais à la certitude desquels je n'ai guère de confiance. Celui de Mgr le dauphin avec la seconde infante d'Espagne, de M. le duc d'Orléans avec la seconde princesse de Lorraine, et celui de M. le duc de Chaulnes avec la sœur de M. le prince de Conti. On dit que le roi a parlé en père et en maître au duc d'Orléans et qu'il l'a déterminé à se marier. Si cela est, les princes du sang ne nous manqueront pas, car il n'y rien de tel qu'un dévot pour faire des enfants. On assure avec plus de certitude ceux de M. d'Ayen et de Mademoiselle de Brissac, de M. de Lorge avec Mademoiselle de Marsan, riche héritière de Bretagne, et de Mademoiselle de Romilly, fille du conseiller, avec M. de Mauroy, brigadier de cavalerie, fils du gouverneur de Tarascon (1).

Il est bien juste de réparer un peu les pertes de la nature, elle en a fait cet hiver de considérables dans la mort de plusieurs jolies femmes qui en font toujours le plus bel ornement. Je n'oserais parler de celle de Moliny que vous avez vu jouer la comédie à Paris et à Lyon; il eut une attaque d'apoplexie, il y a quatre jours, et il est

---

(1) Le mariage du dauphin avec l'infante Marie-Thérèse ne fut célébré que le 25 février 1745; le prince avait seulement quatre ans en 1733.

Le duc d'Orléans, veuf le 8 août 1726, ne se remaria pas, et c'est en 1749 que son fils épousa Henriette de Bourbon-Conti. Le duc d'Ayen épousa en 1737 la fille unique du duc de Brissac.

Louis de Durfort, duc de Lorge, épousa, la même année, Reine Bertaut, fille du marquis de Marsan et devint dame de la dauphine. Quant au marquis de Mauroy, lieutenant-général, gouverneur de Tarascon, il se maria, le 29 janvier 1737, avec Geneviève de Pleurre, fille du seigneur de Romilly, conseiller au Parlement.

aller faire le maquerelage dans les Champs-Elysées comme il l'a fait ici-bas. Il est extrêmement regretté des jeunes seigneurs et des filles de la Comédie-Française, car il n'avait pas le département de l'Opéra; comme homme illustre dans son métier, il a été honoré d'une épitaphe qu'on a convenablement mise sur l'air du Pendu:

Ci-gît un mortel distingué
Qui par son art a subjugué
Les grands, les sots, même les sages;
Il a fait trois apprentissages,
Il fut soldat, comédien,
Maquereau, mais homme de bien.

Enfin il n'y a plus du tout d'espoir pour la pauvre madame la duchesse; son confesseur lui a déclaré qu'elle était sans ressource, et elle est livrée à toutes les horreurs de la mort. C'est une chose horrible à concevoir que l'abandon que la famille de son mari a fait de cette infortunée princesse, ce qui n'a pas même peu contribué à hâter sa perte. On tient même là-dessus des discours affreux, que je ne redirai pas par l'horreur qu'il me donnent.

On plaide à la chambre des requêtes la cause de madame la duchesse de Mortemart qui s'est pourvue en séparation d'habitation (1). M. Cochin son avocat (2), commença hier. On apprendra là de bonnes anecdotes, car le mari est dévot et la femme n'a pas trop de répugnance à la galanterie.

---

(1) Elisabeth de Nicolaï, fille unique du marquis de d'Yvor, seconde femme du duc, mariée le 3 mai 1731; elle n'eut pas d'enfant,

(2) Henri Cochin (1687-1747), admis au barreau en 1706, où il occupa un rang éminent.

Je ne dois pas oublier de vous parler d'un homme qui fait grand bruit : c'est un chirurgien nommé Charbon, d'Aix, qui a trouvé un secret admirable pour faire expier les grandes faveurs de Vénus par le seul moyen de la fumigation et par la transpiration. Il fait des expériences aux Invalides ; le corps de la chirurgie se soulève contre lui et on sera obligé de lui donner des gardes. On espère que le théâtre de l'Opéra va s'abonner avec lui. A propos de ce spectacle, il vient de sortir de ses chœurs un phénomène ravissant, une demoiselle Anteaume, qui était enterrée dans l'obscurité des couloirs. Elle a chanté par hasard un petit brin de rôle dans le prologue de *Médée* et tout le monde a été dans un ravissement inexprimable d'entendre une voix qui, sur-le-champ, a fait oublier celle de la Le Maure (1). Elle n'est pas d'une jolie figure ; elle va bien donner de l'argent à l'Opéra dont les premières loges sont retenues pour le jour où elle chantera. On a toujours une fureur pour les *Indes galantes* de Rameau, qui va jusqu'à l'aveuglement (2). Je crois même qu'on va reculer *Persée* (3), un des plus beaux morceaux de Lully, dont l'on craint que le trop grand voisinage de Rameau ne le fasse tomber. On dit qu'on donnera le *Castor et Pollux* de ce même auteur tant aimé et dont on dit les paroles si précieuses de Voltaire après

(1) Une des plus célèbres chanteuses de l'Opéra, qu'elle quitta en 1727, pour y rentrer en 1730. Elle se retira et reparut plusieurs fois jusqu'à sa retraite définitive en 1750.

(2) Opéra-ballet composé de trois entrées et un prologue, paroles de Fuzelier, musique de Rameau, joué en 1735. Les auteurs le reprirent en 1736, en y ajoutant une quatrième entrée.

(3) Tragédie-opéra de Quinault et de Lully. Il donna lieu aux plus brillantes représentations à la cour de Louis XIV.

les avoir si longtemps assurées de la Popelinière le ferm ie général (1).

Ce 24 septembre 1736.

Paris est désert et tout se ressent de la solitude ; les spectacles languissent en attendant le retour de l'hiver, comme les fleurs celui du printemps. Je ne sais que quelques mariages et morts, dont je puisse vous entretenir. Mlle de Maubourg, fille de l'inspecteur, épouse le marquis de Gerlande, l'aîné de la maison. Le marquis d'Antin, vice-amiral, se marie avec Mlle de Canisy, riche héritière de Normandie. M. d'Herbigny est mort de la petite vérole, de la façon de M. Dumoulin qui l'a fait copieusement saigner. Vous savez qu'il est frère du marquis de Tribouville, colonel des dragons de la reine, que les infirmités firent quitter le service à 24 ans. Mlle de Choiseul aussi, si opulente héritière, vient de mourir de la même maladie, malgré la précaution de Mme sa mère à la soustraire au pouvoir du médecin. Mme de Blansac, mère du comte de Marton, le bon ami de Mlle de la Roche-sur-Yon, vient, aussi bien que M. de Danjeau, faire place à leurs héritiers. Mme la princesse de Rohan va encore cueillir là une bonne aubaine. M. de Danjeau a pris cependant la précaution de substituer son bien après la mort de M. de Rohan, sans enfant, à l'évêque de Tournay, son neveu. Ce commencement de lettre ne ressemble-t-il pas parfaitement au journal de morts et mariages du *Mercure Galant*, et aux nouvelles à la main qu'on appelle *Manuscrit* ?

Je puis vous parler de la convalescence ou plutôt de l'entière guérison de M. Bernard. L'honoraire qu'il a don-

---

(1) *Castor et Pollux* ne fut joué qu'en 1737; cette tragédie-opéra était de Rameau pour la musique et de M. Bernard pour les paroles.

né à M. Dumoulin son médecin, est une époque brillante pour le médecin, et qui aura de la peine à être crue de la postérité : rien n'est cependant plus vrai qu'il lui a envoyé 10,000 écus en or. Je tiens le fait de Me Fontaine qui ne l'a pas quitté pendant sa maladie, et qui lui a donné les preuves les moins équivoques de la plus sincère amitié et d'un désintéressement dont je n'ose parler tant il est incroyable. Mais pour revenir au présent de Bernard à son médecin, le même jour qu'il fait cette opération, il dit à Me Fontaine qu'il venait de faire une sottise, qui avait étonné trois personnes : lui qui l'avait faite ; Dumoulin, qui en avait reçu le fruit, et Coly qui les lui avait portées. Coly est son caissier et son homme de confiance. Me Fontaine ayant dit à M. Bernard que le présent était fort, mais qu'il était digne de lui : Je ne l'ai pas payé comme mon médecin, mais comme mon ami, a répondu M. Bernard. Il y a un mélange de haut et de bas dans cet homme-là qui est incompréhensible. Il a gâté cet acte de générosité par une crasserie qu'il a faite à un médecin de second ordre qui l'avait veillé toute la nuit et à qui il n'a donné que 25 louis d'or. Il faut qu'il y ait toujours quelque chose dans les plus grands hommes qui les rapprochent du commun de l'humanité.

Vous avez su sans doute que M. de Bouteville avait perdu son procès, et que sa fille avait éte admise à la preuve des faits justifiés de son estat. Le comte d'Enverry vient de recevoir enfin les assignations de trois filles dont il n'est pas plus le père que moi. Les gens au fait les disent filles l'une du duc d'Olonne, l'autre du feu prince de Soubise, et la dernière de Mgr l'évêque de Laon, qui fait autant de bruit aujourd'hui par ses mandements que jadis par ses galanteries.

La princesse de Carignan est revenue de Forges dans

un état de faire honneur à la cour. Voici une apostrophe aux Parques à son sujet qui est d'autant plus plaisante, qu'elle a un médecin pour auteur :

O vous dont j'ai souvent abrégé les travaux,
Parques, si vous avez quelque reconnaissance
Des soins qu'un médecin prend pour votre repos,
J'en demande en ce jour la juste récompense.
Pour l'illustre princesse adorée en ces lieux,
    Permettez que je vous employe,
    Occupez-vous de ses jours précieux,
    Qu'ils soient filés d'or et de soye ;
    Parques, filez, filez lentement,
    Je dirai éternellement.
Mais notre vie enfin doit être terminée :
Tel est l'arrêt du sort, les vœux sont superflus.
A l'âge de Nestor, poussez la destinée,
    Ou pour dire encore plus,
    Pour charme de ses vertus,
    Parques, filez une année.

Si jamais princesse a eu besoin et mérité de pareils vœux, c'est sans doute la pauvre Madame la duchesse la jeune dont la situation inspire la pitié aux cœurs les plus insensibles. On lui a fait l'opération en deux endroits du sein dont on a tiré une quantité considérable de pus ; les chirurgiens ont beau assurer qu'il n'y a point de danger, leur sécurité même nous alarme ; il n'est personne qui ne s'intéresse excessivement à son sort, et cette sensibilité fait bien son éloge.

Les spectacles ne nous fournissent rien de nouveau ; on joue toujours à l'Opéra le *Ballet du Romain* qu'on vient d'étager d'un nouvel acte, qui ne vaut guère mieux que les autres. *Pharamond* est dans les règles et condamné à un oubli éternel : c'est dommage pour la parodie qu'on

vient de donner aux Italiens, sous le titre des *Gaulois*, qui est extrêmement jolie. L'abbé Pélegrin nous menace tous les jours de sa comédie nouvelle de la *Patience de Grisolitis*. Dieu veuille que le public ait celle de l'entendre ! Mlle Petit est parfaitement remise de la dernière couche qu'elle a faite incognito, attendu qu'elle n'a donné qu'une fille à M. Bonier, et tous les préparatifs de la fête qui avait été ordonnée pour la naissance d'un dauphin ont été retranchées. Le grand Farinelly, dont je vous ai parlé dans quelqu'une de mes lettres, a chanté devant le roi, qui lui a fait présent d'une tabatière d'or. M. le duc de la Trémoille est d'accord avec M. de Richelieu pour le paiement des 5.000 louis d'or qu'il avait perdus contre lui. Mme de la Trémoille a eu la facilité de répondre pour son mari en cette occasion : ce n'est pas là un trait de dévote.

Nous avons ici un fameux joueur d'orgues qui efface tout ce qui a paru de plus grand dans ce genre. C'est un Piémontais que bien des gens prennent pour une femme, tant il en a la mine et les façons. M. l'archevêque avait voulu le faire jouer à Notre-Dame, mais les chanoines, prétendant qu'il n'a pas ce privilége, n'ont pas voulu le souffrir, et M. le duc d'Aumont le mena jouer aux Cordeliers où accourut tout Paris. Je l'ai entendu dans une maison particulière sur le clavecin où il m'a surpris par la force de son exécution, mais il ne m'a pas tant touché que Marchand.

L'acte de la cession de la Lorraine est arrivé.

Ce 13 octobre 1736.

Mon premier soin à mon arrivée à Paris a été de m'informer de ce qui s'y est passé pendant mon absence.

Vous trouverez d'abord la tragédie de *Pharamond* qui

est décidée être de M. Cahusac, secrétaire de l'intendant de Montauban.

Le roi part demain de Fontainebleau et ira à Petit-Bourg. Il avait d'abord résolu de n'y point aller, ayant appris que M. d'Antin (1) était indisposé par le chagrin qu'il a eu de la mort de M. de Langres, son fils (2), mais ce seigneur, qui n'a pas voulu que ses chagrins particuliers et son indisposition le privassent de l'honneur que voulait bien lui faire S. M., l'a priée de vouloir bien s'y rendre en la faisant assurer que tout était prêt pour l'y recevoir, et s'y est fait transporter à cet effet. Le roi pour le consoler l'a nommé ministre, avec M. le maréchal d'Estrées pour assister au conseil et remplacer le maréchal de Villars. Le bruit avait couru qu'on avait accordé le même honneur à M. le contrôleur général, mais cela est faux.

Nos princes et la plupart de nos officiers généraux sont enfin de retour d'Alsace. Le roi a reçu M. le prince de Conty avec les plus vives démonstrations d'amitié; il lui a dit en propres termes qu'il avait été fort en peine de lui pendant quelques jours, lorsqu'il eut appris qu'il avait passé, à son retour, près du Luxembourg, et qu'il avait craint que quelque parti de la garnison ne l'eût enlevé. Le prince lui a répondu que si ce malheur lui était arrivé, il s'en serait consolé par son inutilité au service de S.M. Le roi lui a dit alors que dans ce cas sa rançon était toute prête et qu'il l'aurait acheté à quelque prix que l'on l'eût mis, à quoi le jeune prince a répliqué que quelque modi-

---

(1) Louis-Antoine de Pardaillant de Gondrin, premier duc d'Antin, membre du conseil de régence, lieutenant-général, marié à Mademoiselle d'Uzez.

(2) Pierre, membre d'Académie française et de celle des inscriptions.

que qu'elle eût été, qu'elle aurait toujours été trop chère pour S.M.

MM. les comtes de Charolais et de Clermont n'ont pas eu un accueil aussi généreux et le roi a été muet pour eux.

Tous les officiers qui sont de retour d'Alsace ne se lassent pas de publier les éloges du jeune Conty, et l'argent qu'il a su répandre à propos lui a gagné le cœur des soldats.

On a débité ici que 29 barques de pêcheurs napolitains revenant de la pêche du corail ont été jetées à la côte du Languedoc par une tempête et qu'on les a faits prisonniers de guerre avec leurs barques, leurs armes et leurs coraux; mais on a fait en Pologne une capture bien plus considérable et plus intéressante. M. Chnapen,qui est résident du roi Stanislas en France depuis 20 ans, nous a assuré comme un fait vrai que les régimentaires de la Commune ont surpris un convoi de mille chariots de Moscovites, qu'ils auraient tué 4,800 hommes et qu'ils avaient fait 600 prisonniers; que ces chariots étaient pour la plupart chargés de pelleteries et qu'en outre on avait trouvé 200,000 roubles qui font 120,000 liv. de notre monnaie, qu'il les avait envoyés au roi Stanislas à Dantzig qui les avait refusés et renvoyés au genéral pour s'en servir pour les besoins des troupes qu'il commandait.

M. le chevalier de Luynes est de retour et n'a rapporté de son voyage qu'une grande maladie dont il aura de la peine à se tirer.

M. Duguay-Trouin, qu'on disait mort il y quelques jours, se porte mieux qu'il n'a fait depuis longtemps. On dit que M. le maréchal de Villars est allé à Venise pour négocier.

Le comte Sade d'Avignon a épousé ces jours passés Mademoiselle de Carmand, dont la mère fut dame d'honneur

de Madame la duchesse la jeune (1). Il part pour aller joindre le maréchal de Villars dont il va être aide-de-camp. Voici les vers que lui a envoyés Voltaire pour lui faire compliment sur son mariage et sur son voyage en Italie :

Vous suivez donc les étendards
De Bellone et de l'Hyménée,
Vous vous envolez cette année
Sous Carmand et sous Villars :
Le doyen des héros, une beauté novice ;
Vous vous occupez tour à tour,
Et vous nous apprendrez un jour,
Quel est le plus rude service,
Ou de Villars ou de l'Amour.

M. de Sade lui a fait sur-le-champ la réponse suivante :

Ami, je suis les étendards
De Bellone et de l'Hyménée.
Si je quitte une épouse aimée,
C'est pour voir triompher Villars.
Mars et l'Amour me trouveront novice,
Mais je m'instruirai tour à tour,
Avec Villars des rigueurs du service,
Avec Carmand des douceurs de l'Amour.

Les théâtres n'ont encore rien donné de nouveau, parce qu'à peine les comédiens sont-ils arrivés de Fontainebleau. On doit jouer cependant aujourd'hui au Français une petite comédie en vers intitulée le *Badinage ou le Dernier jour*

---

(1) Jean-Baptiste, comte de Sade, ministre du roi à Cologne, colonel-général de la cavalerie légère dans le Comtat, mort en 1767. Il épousa, le 12 novembre 1732, Eléonore de Maillé, fille du marquis de Carmand et de Marie-Louise Binot de Marcognet.

de l'absence (1). Elle avait été affichée pour le jour de la Saint-Martin, mais il y eut un ordre pour empêcher la représentation qu'on n'a permise qu'à la charge de supprimer des portraits dont on craignait l'application. On prétend qu'ils regardaient M. Bernard et quelques autres financiers de cette trempe qu'il faut ménager, dans un temps où la finance est le nerf de la guerre et des conquêtes. On nous promet le 10e et plusieurs mauvaises affaires de cette espèce.

Le Parlement s'assemble le 27, pour délibérer à ce sujet; on ne doute pas qu'il y ait des oppositions et des remontrances, mais tout cela finira par l'accomplissement de la volonté du roi qui est le maître, et il est juste qu'il soit obéi.

L'Opéra a donné *Issé* jeudi, pour la première fois, que l'on jouera tous les jours, sauf le jeudi, que l'on continuera de donner *Aricie* de Rameau, qui ne laisse pas d'avoir beaucoup de partisans qui le préfèrent à *Issé*. Pour moi, je pense très-différemment, quoique très-ignorant en musique.

Si vous êtes toujours dans le dessein d'établir une bonne comédie à Lyon, il y a ici de bons sujets à recruter. Mlle Gossin, qui est une des beautés de la Comédie-Française, vient d'accoucher fort heureusement de deux garçons du fait du marquis de Vassé. On a remarqué que, depuis fort longtemps, on ne fait dans la famille de ce marquis que des jumeaux, et lui-même en a un qui lui ressemble si fort qu'on s'y méprend à tout moment.

On nous prépare *Adélaïde du Guesclin*, tragédie de Voltaire, et une *Marie Stuart*, tragédie d'un anonyme. Boursault en a composé une anciennement sur ce sujet,

---

(1) Par Boissy.

qui n'eut point de succès, ce qui fit dire que morte comme vivante, cette reine n'était pas née pour être heureuse en ce monde.

Il se présente plusieurs concurrents pour remplir les places à l'Académie française vacantes par la mort de M. de Bloiset, de M. de Langres. Ce sont Marivaux, Moncrif, l'abbé Barnier, l'abbé de la Fare, Copys, et M. Le Normant, avocat. On croit que M. Le Normant et Moncrif l'emporteront, le premier par son propre mérite, le second par la sollicitation du comte de Clermont dont il est le secrétaire. En ce cas, le corps des chats devra un remerciement au corps académique, car l'histoire qu'il en a composée est son unique titre. Voici une centurie de Nostradamus de nouvelle édition qu'on a faite à ce sujet :

Quand corps nombré par X devant un L,
De gent griffarde un patron recevra,
Iceluy corps ne battra que d'une aile,
Et tôt après à néant deviendra.

M. l'abbé de Rothelin vient d'avoir une place à l'Académie des inscriptions qu'il méritait autant par son esprit que par son érudition. Le Clair et Guignony sont entrés à la musique du roi avec la clause que Guignony serait toujours aux ordres du prince de Carignan, quand celui-ci en aurait besoin.

L'Académie des sciences a recommencé ses travaux par un discours de M. Cassini, contenant l'histoire et la relation d'un voyage qu'il a fait, l'automne dernier, de Paris à St-Malo pour déterminer astronomiquement et géométriquement le cercle de latitude de Paris et s'assurer de la grandeur véritable de longitude sur ce parallèle. L'objet de ce travail est de connaître par cette grandeur des degrés

de longitude quelle est la véritable figure de la terre, et si cette planète est une ellipsoïde allongée vers les pôles comme l'ont pensé plusieurs physiciens et astronomes, et entres autres M. Cassini, qui trouva dans ce voyage de la méridienne que cette figure résultait nécessairement de la proportion que gardaient entre eux les degrés de latitude. M. Cassini a trouvé par ce travail la confirmation de ses premières idées. M. Huggens et les astronomes anglais, par des raisons tirées de la théorie du mouvement, avaient donné à la terre la figure d'une ellipsoïde aplatie par les pôles, à peu près semblable à un fromage de Hollande, au lieu que, selon M. Cassini, elle approche de la figure d'un melon.

Il s'était formé une Académie, il y a environ un mois, d'une espèce toute différente. 16 jeunes gens des deux sexes, qui avaient sans doute été à la représentation des *Trois cousines* de Dancourt, où dans l'un des intermèdes il y a un pélerinage des filles de la meunière avec leurs amants à l'île de Cythère, avaient saisi les idées de ce voyage si vivement qu'ils n'ont pas été contents qu'ils ne l'aient mis à exécution. Leur brigade formée sous les étendarts de l'Amour, pour se mieux cacher aux poursuites, alla camper dans une guinguette d'un faubourg de Paris où ils se cachèrent pendant 11 jours et commencèrent à s'initier dans les mystères du dieu à qui ils s'étaient consacrés. Ce temps passé, la retraite leur déplut et ils se mirent au grand jour. Comme ils avaient amené quelques acteurs et actrices de l'Opéra-Comique, ils se mirent dans le goût de donner des petits spectacles, chemin faisant, qui les dédommageraient d'une partie des frais de leur voyage. Mais comme les plaisirs du dieu qu'ils suivaient ne sont pas de longue durée, deux des amants se sont ennuyés du métier et ont déserté le régiment pour faire l'amour avec moins d'éclat. Ils vi-

vaient paisiblement, à Amiens, du reste des petits fonds qu'ils avaient emportés, lorsqu'on les a arrêtés ces jours passés ; on leur a trouvé encore 400 liv. en argent et quelques bijoux. Tout ce qu'ils ont pu apprendre de leurs camarades, c'est que la troupe s'était multipliée et que de huit filles qu'elles étaient lors de leur pélerinage, il en est sept en état de donner à la troupe des petits pélerins.

On a eu une alarme sur la santé de M. le cardinal, mais qui n'a duré qu'un instant ; un médecin a tout réparé. Voici des vers que lui a envoyés M. de St-Aulaire, de l'Académie française, qui a 92 ans et à qui le cardinal, en lui envoyant sa pension, lui avait mandé qu'il ne la lui paierait que jusqu'à six vingt ans :

A six vingt ans vouloir que je limite
De mes hivers la course décrépite,
C'est ignorer que, par enchantement,
A notre cour (1) les jours passent si vite.
Quand vous aurez chassé le Moscovite,
Et rabaissé l'orgueil des Allemands,
On voudra voir quelle en sera la suite,
    A six vingt ans, etc.

Nos *pastoureaux* (2) enchantés et dormants,
Sous le berceau que notre fée habite (3),
Attendront là ces grands événements,
Et le comptant de leurs appointements,
Car, monseigneur, vous n'en serez pas quitte,
    A six vingt ans, etc.

---

1. La cour de Sceaux.
2. Nom des courtisans de Sceaux.
3. La duchesse du Maine.

15 novembre 1736.

Les Italiens ont un nouvel Arlequin qui fait plaisir et nous rend Thomassin bien plus cher (1). Il part pour l'Angleterre avec sa famille et il va chercher en ce pays des ressources pour sa fortune, immanquable pour les gens qui, comme lui, ont un talent supérieur.

Voici encore dans mon portefeuille une pièce de vers contre Rousseau que l'on attribue à Voltaire ou à Roy, et une pièce intitulée *Le Mondain* qui est sûrement de Voltaire, car c'est lui-même qui me l'a envoyée.

Vous avez su la mort de M. de Luçon, qu'on n'appelait ici que le Dieu de la bonne compagnie ; il est mort d'une indigestion de brochet (2).

Il paraît un livre nouveau du président Bouhier, de Dijon, qui est un traité de l'impuissance, où l'auteur a épuisé les traits les plus fins de la plus luxurieuse érudition. Il y a beaucoup d'ordures que la matière n'a pu le dispenser de mettre au jour, mais il les a couvertes d'une autorité respectable, car il n'en donne point qu'il ne les fasse sortir de la bouche d'un saint père.

Paris, 24 novembre 1736.

Voici une anecdote galante tragi-comique qui fait l'entretien de tous les cercles. Vous connaissez le duc de Kingston, qui a resté quelque temps à Lyon, et qui jouit d'une très-jolie figure et de beaucoup de vigueur, 600,000

---

(1) Antonin Vincentini, dit Thomassin. Venu en France en 1715, mort en 1739. Sa femme Marguerite Busca, dite Violette, était aussi une très-bonne actrice.

(2) Charles de Rabutin, fils du célèbre Bussy-Rabutin, membre de l'Académie française, dernier de son nom, mort le 3 novembre 1736.

livres de rentes. Il avait fait la conquête de Madame de la Touche, qui s'était déja illustrée avec les feux ducs d'Alincourt et de la Trémoille, et par quelques autres qui ne valent pas la peine d'être nommés en si bonne compagnie. Malheureusement, M. de la Touche s'est avisé, quoiqu'un peu tard, de devenir jaloux et a troublé, par ses fureurs et son emportement, le commerce de nos amoureux, et ils ont été le continuer en Angleterre. Milord est parti le premier, et huit jours après Mme de la Touche l'a suivi. Mme d'Armentières a failli être la victime de la jalousie du mari. La veille du départ de la femme, M. d'Armentières (1) ayant soupé chez Madame Fontaine qui, comme vous savez, est mère de la fugitive, on s'entretint après le souper de la jalousie de M. de la Touche, et M. d'Armentières voulut éprouver si elle était aussi réelle qu'on la lui peignait. Il monta donc par un petit escalier dérobé pour s'introduire dans l'appartement de Mme de la Touche, mais le mari, qui était aux aguets, ayant cru que c'était le milord, lui lâcha un coup de pistolet qui, heureusement pour le curieux, ne porta que dans son chapeau. Le jaloux, voyant qu'il avait manqué son coup, le poursuivit l'épée aux reins jusqu'à la porte hors de la maison et sa femme, le voyant revenir, lui criait par la fenêtre : — Il a chié au lit, le vilain! — Tout le monde blâme fort la jalousie du mari et pense qu'elle ne convient pas à un homme qui a épousé une fille de madame Fontaine, c'est à dire la petite fille de la Dancourt. On n'est point étonné non plus du parti qu'elle a pris. Le mari informe contre milord et poursuit son décret.

---

(1) Louis de Conflans, marquis d'Armentières, lieutenant-général, chevalier des ordres, marié en 1733 à Adélaïde de Bouteroue d'Aubigny, veuf en 1746.

Samuel Bernard est furieux de l'enlèvement de sa fille et dit qu'il mangera la moitié de son bien pour faire couper la tête à ce milord, au moins en effigie puisqu'il ne peut espérer la réalité.

Mme la comtesse de Verrue est enfin morte avec toute sa présence d'esprit et la fermeté philosophique dans les plus grandes douleurs, ce qu'on n'aurait pu attendre du stoïcien le plus courageux (1). Elle a fait le prince de Grimberghe, son frère, et la duchesse de Duras, sa nièce, légataires universels avec substitution à la duchesse d'Aumont. Elle a donné 100 actions à Mme de Carignan, au prince un tableau de 10,000 liv., à M. de Lassay et à M. Glucq de Saint-Port la plus grande partie de ce recueil de tableaux flamands qui font l'admiration de toute l'Europe ; à M. le duc et à madame la duchesse mère, chacun un lustre de 20,000 écus, ainsi qu'à M. et Mme la garde des sceaux, et à M. Glucq jeune ; elle a fait, outre une quantité de legs innombrables, à plusieurs de ses amis des présents considérables, à tous ses domestiques à proportion de leur emploi, à son intendant 50,000 liv., et à chacun des quatre premiers valets et femmes de chambre 6 actions, 1,000 écus comptant et 1,200 liv. de pension viagère ; enfin elle n'a oublié personne, pas même le plus petit fouille-au-pot.

(1) Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes (1670 - 18 novembre 1736), mariée à treize ans au comte de Verrue, piémontais, maréchal de camp au service de France. On connaît ses aventures ; on sait qu'elle fit tous ses efforts pour résister au duc de Savoie, mais que sa famille ne voulut pas l'écouter et la força à demeurer à la cour de Turin. Elle y devint toute-puissante. Seulement le duc la tenait dans un tel esclavage qu'elle finit, de concert avec son frère, le chevalier de Luynes, par s'échapper (octobre 1700). Elle s'établit alors à Paris où elle mena grand train ; outre quatre enfants légitimes, elle eut, du duc de Savoie, Victoire-Françoise, légitimée de Savoie et mariée, en 1714, au prince de Carignan.

On joua hier *Médée et Jason* (1) que vous connaissez. Cet opéra fut parfaitement bien reçu. La Hantre, Chassé et Pélicier y jouent les rôles principaux, et la petite Fel y chante un air italien où il semble qu'elle soit animée du goût et de l'âme de Farnielli. Il n'y a rien autre dans ce spectacle digne de vous être mandé.

Je vous parlerais bien d'une querelle arrivée entre deux danseuses, la Petit et la Saint-Germain, dont le jugement a été l'expulsion de la Petit. Mais ce sont là de ces nouvelles subalternes qu'il faut mettre au rang de celles du cocher de M. de Mancini, frère du duc de Nevers, et de celui de M. l'intendant de Paris. Ces deux messieurs s'étant raccrochés l'autre jour, celui de M. de Harlay renversa celui de M. de Mancini qui sortit l'épée à la main et en donna plusieurs coups dans le corps du pauvre cocher de M. l'intendant qui a pris la querelle et poursuit vivement M. de Mancini.

Je pourrais encore vous dire que Julie, Monville, St-Germain et Breton, de l'Opéra, sont grosses, mais cela est si commun dans ce spectacle que cela ne pourrait passer pour une nouveauté.

Le bruit avait couru que le prince avait quitté Mariette et pris la Rabou et qu'il avait été si content de la façon dont elle avait joué la sultane favorite, qu'il l'avait crue digne de la devenir en effet. Mais ses feux n'ont pas été de longue durée et il est revenu à son premier amour.

On joue toujours l'*Enfant prodigue*, à la Comédie-Française; il est enfin décidé qu'il est de Voltaire qui est toujours à Cirey. Son *Mondain*, tout joli qu'il est, n'a pas eu le même succès à la cour qu'à la ville. On a été scanda-

(1) Tragédie-opéra de Pèlegrin et Salomon, jouée en 1713.

lisé de l'apologie qu'il y fait du vice et du portrait hideux de nos premiers parents. M. Hérault lui a fait dire que s'il paraissait imprimé qu'il lui ferait passer le reste de son âge d'or à Saint-Lazare.

M. le chevalier de Villefort, colonel de Bourbon, conta ces jours passés, dans une maison où je me trouvai, la réception qu'on lui fit à Cirey, et qui vous réjouira, sans doute. En revenant de son régiment, il se ressouvint en passant près de Cirey que la marquise du Châtelet l'avait invité plusieurs fois de l'aller voir, aussi bien que Voltaire dont il est l'ami.

Il fut donc heurter à la porte de ce château à 11 heures du soir et, après y avoir frappé assez longtemps sans aucun succès, arrive une petite vieille, une lanterne à la main, qui le conduisit par plusieurs cours et appartements dans lesquels il ne vit d'autre lumière que celle de la lanterne. Enfin, on le fit descendre dans un souterrain, et après avoir traversé une salle aussi brillamment illuminée que si elle avait été préparée pour un bal, il entra dans une galerie au bout de laquelle était Mme du Châtelet, couchée sur un canapé avec un livre à la main qu'elle lisait avec tant d'attention qu'elle ne s'aperçut de son ami que lorsque la petite vieille le lui présénta. Elle était habillée en habit de cour avec un drap d'or en plein et la tête si garnie de diamants que leur éclat obscurcissait celui des lumières de la galerie. Après les premiers compliments, le chevalier, qui n'avait mangé de la journée, demanda si on mangeait quelquefois chez les divinités, et Mme du Châtelet ayant frappé sur le plafond, il en sortit une table couverte de fruits dont M. de Villefort se glaça l'estomac.

Après ce prélude, la marquise lui dit du ton d'héroïne de théâtre : — Voulez-vous pas venir voir le philosophe? Je crois qu'il est temps. — Le chevalier consentit et donna

la main à Madame du Châtelet qu'il conduisit toujours à l'aide de la lanterne de la petite vieille à l'appartement de M. de Voltaire. On frappa à sa porte et Voltaire ayant demandé d'un ton brusque : Qui est là?

Madame du Châtelet lui répondit d'une voix douce que c'était elle.

— Oh! pour cela, Madame, c'est se moquer, cria Voltaire. Ce n'est pas le temps de nous voir. Je ne suis pas prêt ; revenez dans une heure.

— Ouvrez, répliqua la marquise, c'est un de vos amis, le chevalier de Villefort.

Voltaire ouvrit la porte et jugez de l'étonnement du chevalier quand il vit Voltaire en habit à la romaine, avec la figure que vous lui connaissez. Après les premières cérémonies, Voltaire dit qu'il était temps de commencer. On descendit, toujours avec la petite vieille, dans le souterrain où l'on trouva un théâtre galamment décoré où M. du Châtelet aussi chaussé en brodequin attendait Voltaire et sa femme pour représenter à eux trois la tragédie de *Zaïre*, en présence du fils de M. du Châtelet, de ses précepteurs, de M. de Villefort et de la petite vieille. La tragédie finie, on servit un souper délicat et le chevalier apprit que c'était la vie ordinaire de nos philosophes et qui serait bien digne des petites maisons.

Je finis par un couplet de chanson de l'abbé de Lattaignant sur M. de Boulogne (1).

Paris, ce 8 décembre 1736.

Le départ de Mme de la Touche est toujours le vaudeville régnant du jour et donne lieu à de bien mauvaises plai-

---

(1) Publié dans les œuvres de l'abbé, parisien, mais chanoine de la cathédrale de Reims, qui a laissé de nombreuses poésies.

santeries. On poursuit vivement milord et on croit les informations pour avoir un décret. La Carton (1), de l'Opéra, qui a été anciennement la maîtresse de ce seigneur, vient de lui écrire la lettre suivante qu'elle répand dans le public :

« Milord, la douleur que votre départ a fait naître dans plus d'un cœur ne suffirait par pour faire bien sentir tout ce que Paris perdait en vous, connaissant tout le prix de votre présence. Je croyais être la seule qui dois être vraiment affligée de votre départ : je me trompais. Mme de la Touche en a été si vivement pénétrée, qu'elle a tout quitté pour voler après vous. Quelle démarche, milord, que de fermeté d'âme, quelle tendresse pour vous n'annonce-t-elle pas dans une femme à qui nos seigneurs français offraient tant de ressources de consolation ! J'en fais l'aveu à regret, un tel projet n'était digne que de moi seule : faut-il qu'une autre m'en ait dérobé l'invention. L'amour m'avait déjà guidée jusque dans le Nord ; l'honneur d'avoir vu trois rois soupirer après mes charmes me donnait lieu d'étendre mes conquêtes jusque sur les bords de la Tamise. Nos exploits, comme nos jours, sont comptés ; mon étoile m'a manqué en cette occasion, et je ne m'en consolerai jamais.

« Que Mme de la Touche jouisse d'une gloire qui va l'immortaliser dans nos fastes et qu'elle ne partage qu'avec la Petit-Pas ; tout conspire à son bonheur : la jalousie même de son mari, qui travaille à ramasser les matériaux de sa honte et de votre trophée, assaisonne encore les douceurs qu'elle goûte entre vos bras. Souvenez-vous, milord, que dans un temps plus heureux pour moi, je

(1) Femme de Florens Carton, sieur de Dancour, acteur et actrice estimés.

vous donnai mon portrait enrichi de diamants; je vous prie de me le renvoyer; c'est assez pour Mme de la Touche de votre cœur et de votre gloire sans que j'aie l'affront d'illustrer par mon image le triomphe de ma rivale. J'attends de vous ce retour, milord. Est-ce trop pour payer le don d'un cœur tel que le mien et la puissance des charmes qui ont exercé leur empire sur les trois plus grands monarques du monde. Je suis avec toute la mémoire possible votre, etc. »

Ce n'est pas dans le bourgeois seul que la division se met dans le ménage. La cour nous fournit un événement qui a fait presque oublier celui de M. de la Touche. Le duc de Mortemart, qui avait épousé la jeune veuve du marquis de Combourg, fille du président Nicolaï, vient de la faire mettre dans un couvent, n'ayant pas voulu le suivre à Tonnay-Charente où il voulait la mener passer l'hiver. De cette affaire le duc n'osera paraître à la cour où toutes les femmes sont furieuses contre lui, car au bout du compte, entre vingt duchesses à choisir, Mme de Mortemart était celle qui méritait le moins un pareil traitement, et elle ne faisait tout au plus qu'effleurer la galanterie au lieu qu'il y en a tant qui l'approfondissent.

Les Italiens ont donné une pièce nouvelle : *Les amants mal assortis*, qui est tombée à la première représentation (1). M. de Laon vient de publier une lettre apologétique de sa conduite qui pourra bien avoir le même sort que son mandement. Il y accuse le cardinal d'avoir manqué à sa parole. Mme la jeune duchesse est toujours très-mal. Il n'y a guère d'apparence qu'elle puisse guérir. Voici une petite pièce de vers de Voltaire adressée à M. du Châtelet, pour mettre à la tête de sa philosophie de Newton. Il me

(1) Non imprimée.

l'a envoyée avec son portrait que je vous prie de recevoir ; comme c'est l'homme de France qui fait le plus d'honneur à sa patrie par son esprit, il est digne d'entrer dans votre cabinet (1).

20 décembre 1736.

On donna hier au Français la tragédie de *Childebert*, de M. Morand, gentilhomme provençal, qui a été élevé au collége des Jésuites de Lyon. Cette pièce (2), où il y a des événements de quoi fournir d'intérêt à trois tragédies, n'a pas eu le succès qu'elle aurait pu avoir si elle avait été faite avec plus d'art. Le sujet en est complexe comme dans Héraclius, et comme il y a des doubles échanges ou des suppositions de nom, cela rend la pièce obscure et l'exposition embrouillée ; la versification en est assez commune.

La faveur de la Rabou et la disgrâce de Mariette commencent à devenir de plus en plus marquées. La nouvelle sultane a délogé incognito pendant la nuit, attendu que, logeant en face de Mariette, sa maison n'était point commode pour le mystère qu'elle y célébrait ; elle est dans une maison à elle seule avec un portier à moustaches, et elle se donne des airs de souveraine sur le théâtre. Mariette dissimule et le prince, qui est bon, garde toujours avec elle la même apparence, mais on prétend que Rabou veut le sacrifice entier. Camargo fait tous ses efforts pour remonter sur le théâtre et le comte de Clermont s'y oppose

---

(1) Publiée dans les Œuvres de Voltaire.

(2) Pierre de Morand, né à Arles en 1701 ; malheureux en ménage à cause de sa belle-mère, il vint à Paris se consacrer à la poésie. Sa meilleure pièce est l'*Esprit du Divorce*. Mort en juillet 1757, avec courage et religion. Il fit alors son testament, et dans cette triste circonstance parodia si bien le Crispin du Malade imaginaire qu'il fit rire tous les assistants.

toujours avec la même opiniâtreté ; il en est si amoureux qu'il est jaloux même du plaisir que le public partage avec lui en la voyant danser ; c'est pousser la délicatesse bien loin ; c'est cependant là son seul motif ; elle s'est bien fait payer le sacrifice. M. le comte vient de vendre au roi son duché de Châteauroux deux millions six cents mille livres et il lui a fait présent de 100.000 liv.

Les équipages du roi Stanislas sont partis, il y a quatre jours, pour Lunéville. A la première couchée, un palefrenier ivre a mis le feu à l'écurie en posant un bout de chandelle sur une botte de paille : il y eut huit chevaux brûlés.

Ce 12 janvier 1737.

Il y a toujours une funeste mortalité pour les jolies femmes de Paris. Mme de Villefosse et Mme de Fontange (1) sont de ce nombre ; on prétend que M. de Fontange, qui était parti à la première nouvelle de la maladie de sa femme, a été englouti lui et son cheval dans la neige. Ainsi ni l'un ni l'autre n'ont eu le plaisir de jouir de la connaissance de leur viduité. M. Danchet (2), à l'Académie française, qui avait vécu dans le célibat apparent, vient de déclarer son mariage avec sa blanchisseuse dont il a plusieurs enfants. On prétend aussi que M. Glucq de Saint-Fort, le bon ami de Mme de Verru, a fait aussi un mariage clandestin avec la fille de son fermier dont il a des

1. Marie-Anne de Heere, fille de M. de Barneville, gouverneur de Brie-Comte-Robert, et de Marie-Anne de la Motte d'Aulnay, mariée en 1733 à Jean-Pierre de Fontange, sgr. de Chambon, tué d'une chute de cheval.

2. Antoine Danchet (1671-1748), reçu à l'Académie en 1718, auteur dramatique et poète de talent.

enfants, et qu'il va rendre au premier jour aussi public. On a reçu avant-hier M. de Foncemailles (1) à l'Académie française et on a été fort content de son discours de réception et de la façon dont il l'a débité, ainsi que de la réponse du directeur, M. l'abbé de Rothelin.

La tragédie de *Chilperic* (2) a été dans la règle à la septième représentation ; elle n'a pas eu plus de succès à la cour qu'à la ville. On a repris l'*Enfant prodigue* que Voltaire n'a pas encore avoué. On répète plusieurs nouveautés à l'Opéra : les *Indes galantes* de Rameau, qu'on avait repris les jeudis et les mardis, ont anéanti *Médée* et *Jason*. Il est étonnant de voir le progrès du goût qui prend pour cet Amphion moderne. Bientôt, on ne pourra plus voir d'autres opéras que les siens. Mariette se soutient toujours en dépit de la faveur nouvelle de Rabou; Voltaire n'est plus à Cirey, on le dit parti pour la Prusse.

Mars 1737.

L'Enfant prodigue continue toujours d'être joué avec succès au Français ; il a eu bien des pères à sa naissance maintenant il est orphelin, n'étant avoué d'aucun auteur, quoique l'on persiste à le soutenir de Voltaire. (3) On a con-

---

(1) Etienne Laureault de Foncemailles (1694-1779), oratorien; puis ayant quitté les ordres, il se livra à son goût pour l'érudition. Reçu à l'Académie en 1737, sous-gouverneur du duc de Chartres, charge qu'il quitta par suite de la douleur que lui causa la mort de sa femme.

(2) Tragédie de Morand. A la première représentation, le succès faillit être compromis par un incident comique. Comme un acteur chargé d'apporter une lettre ne pouvait traverser la foule qui encombrait la scène, un spectateur s'écria : « Place au facteur ! » ce qui excita un rire général.

(3) Pendant l'hiver de 1735, mademoiselle Quinault, frappée d'une scène qu'elle avait vu jouer à la foire Saint-Germain sous ce titre, dit devant Voltaire qu'elle en donnerait l'idée à Destouches ; le lendemain matin,

gédié le sieur Fleury à la Comédie-Française pour donner sa part à mademoiselle des Brosses. Comme MM. les gentilshommes de la chambre sont jeunes, il est juste que les filles aient leur préférence. Dès que j'ai su la nouvelle, je l'ai prévenu pour lui proposer d'aller à Lyon comme mademoiselle Desmarets *(sic)* m'avait témoigné le désirer. Il m'a répondu que si mademoiselle Desmarets voulait lui donner 100 pistoles d'ici à Pâques avec les frais de voyage et de retour, qu'il partirait aussitôt. Ainsi comme vous avez la bonté de vous intéreseer aux plaisirs du public et à l'avantage de mademoiselle Desmarets *(sic)*, voyez quels ordres vous voulez me donner.

L'Opéra a heureusement quitté le ballet nouveau et, en attendant *Médée et Jason*, a repris l'*Europe galante* où mademoiselle Petit chantera enfin, après un an de repos. On parle d'une parodie de la Constitution *Unigenitus* qui a pour objet le spectacle.

Le roi a refusé le présent que M. le duc d'Antin lui a fait de Petit-Bourg, malgré les supplications dont ce seigneur s'est servi pour obliger S.M. d'accepter par la raison que M. le duc d'Epernon n'est point en état de le

---

Voltaire revint chez elle et s'assurant qu'elle n'a encore rien dit, lui communiqua une ébauche rapidement écrite, en demandant seulement un secret absolu. Le 16 mars, Voltaire envoyait la pièce à mademoiselle Quinault en la priant de la faire accepter à jouer, mais en cachant toujours son nom, donnant même au besoin celui de Gresset.

Le 10 octobre, on devait représenter *Britannicus*. On annonça une actrice malade, et on ajouta qu'en compensation on allait jouer une comédie nouvelle. *L'Enfant prodigue* eut un succès complet; pendant huit jours aucun nom d'auteur ne fut prononcé. Le public l'attribua successivement à Destouches, Piron, à la Chaussée, à la Rochefoucauld-Surgeres, à Gresset, qui s'en montra très-mécontent. Quant à Voltaire, il alla jusqu'à adresser une lettre au *Mercure* pour désavouer toute paternité. Desfontaines seul ne s'y trompa point.

garder (1). Cette générosité qui, selon nos politiques, n'avait d'autre but que d'engager par là le roi à conserver, à son fils, la place d'inspecteur général des bâtiments, n'a eu aucun effet. On n'a pas voulu de Petit-Bourg, ni conserver à M. d'Epernon la place de son grand-père, qui demeurera éteinte (2), puisqu'on l'a divisée pour donner à M. de Maurepas le département de la librairie, médailles, académie, jardins et manufactures, et à M. Fagon (3) celui des bâtiments. M. le contrôleur général (4) a eu la place de ministre qui lui vaudra 20,000 liv. de pension et entrée au conseil; il a voulu conserver sa place de conseiller d'état; l'exemple de M. des Fort lui a fait faire cette sage retenue. M. de la Galaisier est nommé à l'intendance de Bar (5); M. Bignon lui succède à Soissons ; M. de Barantin à M. Bignon à la Rochelle; M. de Cambis est nommé ambassadeur à Londres et M. de Chauvigny en Portugal.

M. le duc de Richelieu ne se porte pas trop bien à Richelieu, où l'a fait retirer la mort de son fils; on prétend que son mal vient du principe des galanteries et que son fils est mort de cette même cause.

16 février 1737.

La Grand'Chambre et les Enquêtes sont brouillées; les affaires sont au croc.

---

(1) C'est le 27 mars que Luynes mentionne que le roi refusa par écrit ce legs.

(2) On se contenta d'ajouter 7,000 liv. aux 8,000 de pension que recevait le duc d'Epernon, petit-fils du duc d'Antin, et devenu duc d'Antin.

(3) Premier médecin du roi.

(4) Orry, comte de Vignory.

(5) Le 28 janvier il était parti comme commissaire général pour prendre possession de la Lorraine.

Un chanoine de Douay, grand janséniste, est mort sans avoir signé le formulaire; on a pris de ce refus prétexte de lui refuser l'administration des derniers sacrements, et sur ce manque de formalité les chanoines ont refusé à son corps la sépulture ordinaire. On s'est contenté de l'enterrer dans un coin de son jardin, la tête tournée du côté de l'église. Les chanoines furieux ont poussé la frénésie jusqu'à le désinhumer et le faire porter en voirie (1).

Cette affaire a été dénoncée au Parlement; les Chambres des enquêtes ont demandé une assemblée au premier président, qui la leur a refusée avec encore plus de fermeté que M. Portail. La Grand'Chambre, qui est dévouée à la cour, a pris le parti du chef. Les autres Chambres sont furieuses contre lui. Sans doute que le roi évoquera l'affaire.

Le public veut toujours que l'orage, dont le garde des sceaux était menacé, n'est point dissipé, et l'on attend de jour en jour celui qui doit fondre sur sa tête. Si la disgrâce est vraie, il sera peu regretté: on estime son génie, et on rend justice à sa capacité, mais on ne fait pas également l'éloge de sa franchise (2). Le successeur qu'on lui désigne ne sert qu'à précipiter les vœux du public; la réputation d'un parfait honnête homme qu'a M. le comte de Toulouse, dont on parle pour le remplacer, fait tort à M. de Chauve-

(1) M. Titon entretint la Grand'Chambre de cette affaire. L'évêque d'Arras avait envoyé un mandement à son Chapitre au sujet de la constitution. Un seul chanoine refusa d'y souscrire, c'est celui qui mourut peu après. Le doyen le trouvant résolu dans sa décision lui refusa les sacrements.

L'affaire fut renvoyée par arrêt du conseil d'Etat au ministre dans la juridiction duquel était l'Artois.

(2) M. de Chauvelin (1685-1762) avait pris les sceaux à M. de Machault et devint en outre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1707; homme de confiance de Fleury, auquel il était supérieur, il contribua

lin (1). On ne peut cependant enlever à M. le garde des sceaux tous les talents de la plus fine politique et l'honneur de ne se laisser gouverner par personne, au lieu que M. le comte de Toulouse a bien de la faiblesse pour madame son épouse. Il y a bien de l'intelligence entre elle et le maréchal de Noailles, son frère, dont le public appréhenderait fort le ministère, attendu l'esprit systématique de ce seigneur. On dit qu'il va se démettre de son duché en faveur du comte d'Ayen, son fils, de son mariage avec mademoiselle de Brissac (2).

On a donné, avant-hier, *Persée* à l'Opéra ; les décorations et les costumes sont superbes ; on n'ose pas dire tout haut la même chose du poème et de la musique, tant le mauvais goût prend le dessus. Il faut du Rameau pour plaire. Mademoiselle Anteaume, cette belle dont je vous ai parlé, n'y chante pas ; on voulait lui donner à doubler le rôle de la Vertu dans le prologue, elle a répondu naïvement que cela lui porterait malheur.

Les amours du prince et de la Rabou vont toujours fort bien, quoiqu'on conserve les apparences pour Mariette.

On a distribué ici beaucoup de lettres de cachet contre les garçons tailleurs ; on appelle ici de même les banquiers de Pharaon, de Biribi. Le chevalier de Marly qui a été capitaine dans le régiment lyonnais est du nombre. M. de Prunelay, dont il était le champion, a eu ordre de sortir

pour une large part à la conclusion de l'honorable traité de Vienne, qu'une guerre médiocre ne devait pas faire espérer Des envieux surent persuader au cardinal que Chauvelin voulait le supplanter et amenèrent ainsi, d'abord le 22 février, une lettre de reproches blessante sur son entente des affaires du dehors, et peu après son exil à Bourges Il n'obtint que peu de temps avant sa mort le droit de rentrer à Paris.

Le 21 février, le roi supprima la charge de garde des sceaux.

(1) Mort le 1er juillet 1737.

(2) Ce mariage avait eu lieu le 25 février 1737.

dans les 24 heures du Luxembourg et tous les jeux sont suspendus, ce qui ne fit pas plaisir à M. de Saint-Priex et aux demoiselles de Trémol qui ont une partie de biribi qui leur vaut 4 louis par jour. On commence à ne plus tant parler du retour de Rousseau. Je tiens des particularités de son affaire de M. de Boindin qui seraient suffisantes pour le justifier s'il pouvait parvenir à faire réviser son procès. On distribue sous son nom une pièce de vers qui n'est pas de lui, intitulée : « Réconciliation de Rousseau avec ses ennemis, » dans l'idée où a été de son retour.

Je suis dans une disette affreuse de nouvelles, et sans un événement ridicule arrivé dans une maison, vis-à-vis de Saint-Médard, je ne saurais que vous mander. Un vitrier, qui avait mal parlé des miracles de M. Pâris dont le fanatisme accroît tous les jours, a vu casser toutes les vitres de sa maison en plein jour sans pouvoir reconnaître d'où elles venaient. Le peuple s'est assemblé autour de sa maison et a crié au miracle en soutenant que c'était une pluie de pierres que Dieu avait fait descendre du ciel pour punir le blasphémateur. Il a fallu envoyer le guet pour dissiper les émeutes et les assemblées de ce quartier, et comme on se plaît toujours à grossir les objets, on publia dans Paris, toute la journée d'avant-hier, qu'il avait plu des pierres et des os de mort, et au moins les trois quarts de Paris ont été assez imbéciles pour le croire. Il y a eu aussi un prétendu miracle dans le Marais, à l'encontre de Mademoiselle Le Juge, fille d'un maître des comptes, qui a bien édifié les nouveaux fanatiques.

On ne parle ici que des nouveaux progrès que fait tous les jours l'ordre des Frimacons ; tous les grands et les petits s'en font recevoir ; c'est une fureur. Le secret inviolable qu'on observe des mystères qui se passent dans ces assemblées pique la curiosité, et on voit des gens raisonnables

assez fats pour se lier par des serments affreux à garder un secret sur des choses qu'ils n'apprennent qu'après qu'ils ont juré. Le comte de Tressan, qui est un des nouveaux prosélytes, a fait une ode en l'honneur de cette congrégation ; on parle différemment des mystères qui s'y célèbrent. On dit que le roi et le cardinal ont dit qu'on ne leur ferait pas la cour en s'y faisant recevoir.

Il y a tous les jours quelques victimes nouvelles du célèbre accoucheur Pujos. Madame Pasquier, femme du conseiller au Parlement, jeune et jolie, vient de mourir en couche de son premier enfant. Tout est tranquille à la cour, le roi travaille avec son secrétaire d'État. Les bruits qu'on avait répandus sur la retraite du cardinal et sur la promotion du duc d'Orléans au ministère sont fausses aussi bien que la dispute du prince et de la princesse de Carignan.

A Paris, ce 29 décembre 1737.

Le roi nous a donné quelques alarmes pour sa santé, mais il en a été quitte pour une saignée et une purgation. Ces petits appartements ne laissent pas de donner quelques inquiétudes et on craint bien qu'il ne s'y ménage pas beaucoup (1). Le maréchal d'Estrées est mort avant-hier et laisse pour 200,000 liv. de créanciers au moins, mais il a des magasins de toutes les choses qu'on peut imaginer (2), et l'inventaire de M. de Verru, tout célèbre

---

(1) Le roi souffrait d'un refroidissement et dut être saigné le lendemain de Noël. Son indisposition l'empêcha de recevoir au jour de l'an.

(2) Le maréchal était depuis assez longtemps dans un état qui ne laissait point d'espoir, quoique ne se croyant pas gravement atteint. Il avait 77 ans, il était vice-amiral, membre de l'Académie française, gouverneur de Nantes, lieutenant-général en Bretagne et doyen des maréchaux de France. Sa famille s'éteignait avec lui.

qu'il a été, ne sera rien en parallèle. Vous savez sans doute que la maréchale eut l'art, il y a deux ans, de le porter à un don mutuel en lui persuadant qu'il lui survivrait de longues années (1). On n'a pas encore disposé de sa place. MM. les maréchaux de Noailles et de Coigny sont concurrents pour le commandement de Bretagne.

La province craint le premier et désire le second.

On parle ici d'un tour de galanterie joué par un seigneur de la cour dont je n'ose pas dire le nom. On dit qu'ayant fait confidence à une petite fille, nommée Rosette, qu'il entretient, de l'embarras où il était de trouver de l'argent en empruntant parce qu'on lui demandait la signature de sa femme, Rosette s'offrit de jouer le rôle de madame la duchesse pour le contrat. Le seigneur lui donna son équipage et ses laquais et l'envoya signer chez le notaire. Mais un des clercs, qui avait connu cette fille avant sa fortune, dans un lieu que vous pouvez imaginer, dit à son maître que ce n'était pas madame la duchesse. Heureusement pour Rosette, l'éclat se fit avant la signature. Tout Paris s'obstine à certifier la vérité de cette aventure que je ne saurais croire d'un seigneur qui a donné les plus grandes preuves de valeur à l'armée d'Italie dont il porte de tristes témoignages.


TAYLOR OXFORD

Je puis vous donner, comme un fait bien avéré, le mariage et la consommation parfaite de mademoiselle de Moras et M. de la Roche-Courbon ; elle a aussi avoué qu'elle avait été mariée par un curé de village qui est

(1) Luynes écrit à ce sujet qu'il y a lieu de croire que la liquidation serait toujours difficile. Il y avait peu d'ordre dans les affaires du maréchal, ce qui est croyable, puisque le noble auteur ajoute qu'il laissait, suivant la créance générale, 1,800,000 livres de dettes et 160,000 livres d'actif. La maréchale était fille du duc de Noailles.

décrété. Sa pauvre mère est mourante (1). L'on a débité hier comme une chose assurée le combat du grand-duc de Toscane avec le duc de Saxe-Gotha, qui a été laissé mort sur le champ de bataille. Vous savez que le prince de Saxe s'était déjà battu avec le prince Charles de Lorraine, à qui il avait remboursé un coup d'épée au travers du corps.

On dit que le duc de Lorraine l'ayant trouvé chez l'empereur lui dit que son frère serait bientôt en état de lui demander sa revanche. Le prince de Saxe lui répondit qu'il était surpris qu'il attendît le retour de son frère et

---

(1) M. Peirenc de Moras, l'un des directeurs de la compagnie des Indes, mourut en 1732, laissant une fortune évaluée de un million de revenu ; il avait épousé mademoiselle de Fargis et en eut plusieurs enfants. L'une de ses filles, à 13 ans, s'était éprise du marquis de Courbon-Blénac. Elle se décida un soir à partir en poste pour le château de M. de Courbon, frère de M. de Blénac, près de Poitiers; sa gouvernante voulut lui faire en voiture des représentations, mais la jeune fille répondit en lui disant qu'elle avait deux pistolets. Mme de Moras envoya aussitôt son frère, M. de Polisy, maître des requêtes; mais il ne s'était pas muni d'une lettre de sa sœur. M. et Mme de Courbon refusèrent de l'écouter, mais ils se rendirent devant une lettre de cachet apportée par précaution, et la fugitive revint à Paris où on la mit au couvent, L'affaire fit du bruit à la cour et M. de Courbon jugea plus sage de quitter la France.

Les éditeurs des mémoires de Luynes ont donné en appendice la très-longue lettre que mademoiselle de Moras se décida à adresser à sa mère, après son arrivée à Poitiers, le 29 octobre 1737. Elle y raconte très-simplement son roman, déclarant que depuis qu'elle savait que le sort d'une fille riche est de se marier, elle avait toujours désiré « trouver dans le mari que je prendrais certaines qualités et certains défauts.... surtout qu'il ne fût ni ivrogne, ni joueur, ni galant de profession, point bavard, point sournois, capable de reconnaissance et d'amitiés. »

Or, elle avait trouvé l'idéal de ses rêves dans la personne de M. de Courbon, capitaine au régiment de Clermont, de très-bonne naissance, mais n'ayant pas, d'après l'avocat Barbier 800 francs de rentes.

qu'il ne s'offrît pas de prendre cette revanche pour lui, et sur cela sortit. Le duc de Lorraine le suivit et s'étant battu à la porte du palais, le duc de Lorraine est sorti victorieux du combat et a vengé par la mort du prince de Gotha la blessure de son frère. On ajoute que l'empereur avait ordonné les arrêts au duc pour s'être battu avec un prince qui n'était pas souverain.

M. de Courbon demeurait dans l'hôtel de Moras et la jeune fille, sans l'avoir encore vu, en avait entendu parler, quand, le voyant donner une preuve très-désintéressée de son dévouement pour des amis, elle dit : « Ce trait me parut du caractère que je désirais. » Elle voulut alors le connaître et son extérieur lui plut. Bref, l'amour s'empara de son cœur et cependant elle allait consentir à un mariage, arrangé et désiré par sa mère, quand M. de Courbon vint passer trois semaines à la campagne avec la famille de Moras. Dès lors, la résolution de la jeune fille fut définitive et elle ne voulut plus entendre parler que d'un mariage qui lui plût absolument. « Si le désir de mes parents, dit-elle finement à sa mère, est de dire que M. le duc un tel est leur cousin ou leur neveu, je ne trouve point que cette petite fatuité doive être un objet pour moi. » M. de Moras songeait, en effet, de marier sa fille avec un duc dont on n'a pas conservé le nom. Or, quand celle-ci vit que le danger devenait réel, elle alla trouver M. de Courbon en Poitou, « lui apprendre mes sentiments pour lui et l'état d'où je me tire, lui offrir ma main, ma fortune et mon cœur. » Elle ajouta que sa gouvernante non plus que la supérieure du couvent de Notre-Dame-de-Consolation où elle était élevée n'ont eu aucune part à ses escapades, qu'elle avait trompé celle-ci avec une fausse lettre de sa mère et qu'elle avait menacé la première de son pistolet en route.

Deux jours après, M. de Courbon écrivait à madame de Moras « son étonnement infini en voyant paraître mademoiselle votre fille conduite par sa gouvernante, » ajoutant qu'il avait cru devoir l'avertir sans retard ; « ne sachant si je suis bien aise ou fâché, si je rêve ou si je veille, ayant un brouhaha dans l'imagination. » Le lendemain cependant, ce brouhaha s'était apparemment calmé, car il épousait mademoiselle de Moras dans l'église de Contré ; puis voyant arriver M. de Polisy avec une lettre de cachet, il s'adressa à la princesse de Conty pour la supplier d'intervenir en sa faveur. Il cite un trait piquant de la jeune amazone. Lorsqu'on eut ouvert à M. de Polisy la porte qu'il enfonçait et le voyant comme Artaban, et ayant les pistolets d'arçon jusque dans la poche de son habit, qu'il faisait voir le plus souvent qu'il pouvait en rangeant sa redingotte, loin d'être effrayée, mademoiselle de Moras ne fit qu'en rire et demanda aussi ses pistolets pour faire, dit-elle, la conversation égale. La princesse se contenta de répliquer par ce dur billet : « Je suis étonnée, monsieur, puisque vous vous vantez de me connaître, que vous ne sachiez pas que je déteste le crime, par conséquent ceux qui le commettent, et que mon avis sera toujours qu'ils subissent la plus grande rigueur de la justice. » L'affaire ne s'arrangea pas. Le Parlement condamna à mort M. de Courbon et il fut exécuté en effigie ; mais il s'était réfugié à Turin. Sa mère mourut de chagrin après une longue détention ; la gouvernante fut condamnée au fouet et au bannissement ; le curé de Contré fut également banni ; madame de Moras succomba à cette cruelle émotion ; enfin, notre héroïne, après avoir été déshéritée par sa mère et avoir été confinée dans un couvent jusqu'à sa majorité, se remaria en 1750 avec un chevalier de Beauchamps après la mort de M. de Courbon.

Paris, le 4 janvier 1738.

La mort de M. de Verthamon est l'événement du jour. Il laisse à M. d'Aligre 9 millions et a déshérité ses héritiers de droit qu'il comblait d'amitié et qui lui donnaient depuis deux ans tous leurs soins, pendant qu'il feignait de ne pouvoir souffrir M. d'Aligre et qu'il ne voyait même qu'avec une certaine répugnance (1).

La mort du maréchal d'Estrées n'est pas une nouvelle, mais l'incident qui arriva à son convoi le sera peut-être pour vous. Les ducs et pairs et les maréchaux eurent une dispute sur la préséance à jeter l'eau bénite sur le cercueil, et comme personne ne voulut céder, la cérémonie se fit sans le goupillon. En général, on dit que les ducs ont tort. Pour moi, je ne vois pas que la dignité de maréchal, qui s'éteint en la personne, doive l'emporter sur celle de pair de France. On assure que pour prévenir pareille contestation le roi rendra un règlement (2).

La triste aventure du duc dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre n'est que trop véritable. On dit que l'éclat qu'elle a fait dans le public a rouvert des plaies et qu'il se meurt. Le curé qui a marié mademoiselle de Moras est actuellement au Châtelet; il avait reçu 500 livres pour faire ce mariage, où son père et son frère

---

(1) Etienne-Claude d'Aligre, comte de Maraa, président au Parlement en 1725.

M. de Verthamon était premier président au Grand-Conseil. « Il laisse quantités d'effets, entr'autres de vaisselles d'argent dont il faisait peu d'usage, » dit Luynes. Mort le 2 janvier 1738.

(2) Luynes raconte longuement cet incident. Les maréchaux prétendaient marcher en corps et avant les ducs. Ce fut pour éviter un scandale que le maréchal de Noailles, beau-frère du défunt, fit supprimer l'aspersion. Il blama également les maréchaux.

avaient servi de témoins; il sera bien heureux s'il en est quitte pour les galères. Madame de Courbon la mère est en chemin avec une bonne escorte, et dans toutes les villes où elle arrive le soir, elle va coucher dans la prison. Je ne sais si madame de Moras verra le dénouement de cette catastrophe, car elle est dans un état pitoyable.

Je ne sais si je vous ai mandé que la tête était tournée à Mouret, le musicien.

L'Opéra a donné hier la dernière représentation de *Persée*, où Chassé chanta le rôle de Méduse qui est une haute-taille, et quoique sa voix soit une des basses-tailles les plus complètes, il y surprit tout le monde par les sons d'éclat qu'il donna. On dit que M. de Luxembourg avait parié 100 louis qu'il n'exécuterait pas ce rôle, mais je crois le pari un prétexte et nos jeunes seigneurs n'ont pas tant d'argent à parier.

On fait garder la chambre au roi, lui persuadant qu'il ne se porte pas si bien qu'il pense, afin de lui escamoter quelques courses; tout Paris est enrhumé.

7 janvier 1738.

M. de Blancménil est décidément premier président du Grand-Conseil (1). S. M. se porte, Dieu merci, beaucoup mieux; quoique cette indisposition a été de très-peu de conséquence, il n'a pas laissé d'avoir peur, et cette crainte nous sera salutaire s'il tient la promesse qu'il a faite de ne plus chasser que deux fois par semaine et de moins fréquenter les petits appartements. On croit que M. de Maurepas aura la place de ministre laissée vacante par la mort du maréchal d'Estrées, ainsi que M. de Noailles,

---

(1) Erreur. Le roi mit désormais à la tête du Grand-Conseil un conseiller d'Etat. M. de Fortia remplaça ainsi M. de Verthamon.

gouverneur de Bretagne, en sacrifiant à Bachelier (1) celui de Versailles.

Il n'est question à la cour que des bons mots qui ont été dits sur la dernière promotion du cardinalat. Le sujet qui a été nommé s'y attendait si peu que lorsqu'on lui porta la barette, il reçut très-mal le porteur, croyant que c'était une plaisanterie du duc de la Trémoille et du prince de Bouillon(2). Le jeu est très-bien joué, disait-il, mais je ne suis pas dupe. Il fallut faire venir sur la scène le secrétaire du nonce pour le persuader, mais sa joie égala sa surprise, et il n'y a point d'écoliers qui ait la croix au collége pour la première fois qui fît éclater ses transports avec aussi peu de modération; il traversait les appartements la barette à la main, en la montrant à tout le monde, et de Versailles à Paris il la sortait de son carrosse pour la faire voir à tous ceux qui se trouvaient sur la route. Une heure après sa promotion, on porta au roi le couplet de chanson suivant qu'on dit être du duc de la Trémoille :

Pour le chapeau personne en France
N'eût deviné l'homme de bien.
Il était sûr de l'Eminence,
Etant du goût italien.

(I) Premier valet de chambre du roi.

(2) Henri Oswal de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Vienne, premier aumônier du roi. Cette nomination, dit Luynes, est celle que l'on attendait depuis si longtemps. Personne n'avait jeté le moindre soupçon sur M. l'archevêque de Vienne; lui-même ne s'en doutait pas et demanda au courrier s'il ne se trompait pas. Le cardinal de Fleury répondit que c'était une dette du feu roi, le prélat, ayant été déjà nommé et ayant, sur la demande de Louis XIV, cédé son chapeau à l'abbé de Polignac. Le public y vit un moyen d'indemniser le prélat des 100,000 écus payés pour sa charge d'aumônier et a dit plaisamment « qu'on voyait bien la vérité du proverbe que tout chemin mène à Rome. »

Quelqu'un ayant dit au duc de Grammont, qui témoignait son étonnement de cette promotion, qu'il était du bois dont on les faisait, il répondit : Et de celui dont on les brûle. On raconta un entretien de lui et de feu Duchaufour qui fut jadis brûlé pour sodomie, et cet entretien finit par ce vers d'Œdipe:

J'ai vécu dans les fers et vous avez régné.

On a aussi parodié sur cet événement le *Laudate pueri Dominum*. Enfin, je ne finirai point si je vous rapporte toutes les plaisanteries qu'on a faites et dont il a ri tout le premier.

Madame de Moras va de plus en plus mal (1). Madame de Courbon est attendue aujourd'hui. Le curé a tout avoué dans son interrogatoire ; c'est un jeune homme de 36 ans ; on dit qu'il est très-bête.

A son arrivée, la pauvre madame de Courbon a éte logée au Châtelet ; son interrogatoire a duré onze heures. Le marquis de Blénac, son fils, qui l'avait accompagnée, a reçu, à son arrivée, une lettre de cachet qui lui enjoignait de se rendre dans sa terre. On a donné pour prétexte de la lettre de cachet que le roi était informé qu'il avait plusieurs créanciers qui voulaient le faire arrêter et que sa personne n'était pas en sûreté à Paris. On a trouvé cet ordre cruel dans la circonstance. Madame de Blénac, sa mère, a 75 ans, et son sort fait grand'pitié. Pour celui de madame de Courbon, son fils excite de plus en plus l'indignation. Il a joué le rôle du plus grand coquin de

(1) Elle mourut deux ou trois jours après. Elle pria son confesseur d'arrêter les poursuites ; apprenant que cela était impossible, le Parlement étant saisi de l'affaire, et que Madame de Courbon manquait de tout en prison, elle lui fit remettre 25 louis.

l'univers et il est à Turin. Il a écrit au marquis de Senneterre, qui a été ambassadeur de France en Piémont (1) et qui y a encore sa maison, qu'il a été logé chez lui et que ses gens lui avaient fait la meilleure chère du monde ; il ajoute qu'ayant fait part au roi de Sardaigne et à M. Doria de son aventure, ils en avaient ri à mourir, M. de Senneterre a fait part de cette lettre au cardinal, qui a dit que c'était passer les bornes de l'indépendance. M. de Senneterre a écrit à ses gens de le faire sortir de sa maison et a écrit au roi de Sardaigne de quel œil on envisageait son crime en France.

Madame de Moras est toujours à l'extrémité. Le duc d'Orléans a été nommé tuteur du comte de Penthièvre : il a fallu des lettres patentes et les Princes du sang ne voient pas cela d'un bon œil.

On joue aux Français la *Metromanie* de Piron pour la première fois.

Paris, ce 24 janvier 1738.

On donna avant-hier la 1re représentation *d'Atys* (2), et quoique cet opéra puisse passer pour le chef-d'œuvre de la poésie et de la musique française, il n'a pas eu, à la honte du goût du siècle, tout le succès qu'on devait attendre. Nos jeunes femmes l'ont trouvé triste et vieux, et nos jeunes gens qui n'y ont trouvé que du sentiment, et qui ne connaissent point la langue, n'ont fait que bailler dans les scènes les plus intéressantes. L'exécution de cette reprise aussi n'est pas des plus parfaites. Tribon joue *Atys*

(1) M. de Senneterre vint aussitôt en informer le cardinal de Fleury. M. de Courbon écrivit aussi à M. Amelot. Le roi donna l'ordre de l'expulser de l'hôtel de l'ambassadeur de Turin.

(2) De Quinault et Lully, jouée en 1676.

comme Baron, mais le chante comme un poumonique; la Pélissier joue en actrice d'opéra, mais non comme une nymphe, fille du fleuve Sangar : on se ressouvient encore de la simplicité de Mlle la Maure dans le jeu et de ses éclats dans le chant.

Mme la maréchale d'Estrées vient d'obtenir la moitié du logement du gouvernement de Bretagne avec les boutiques de Nantes, ce qui diminuera le gouvernement de 30,000 l. de rente. Les boutiques étant louées 20,000 (1), elles avaient été bâties aux dépens du roi, sur le terrain de ses domaines, et il en avait cédé la jouissance au maréchal. Il n'y a encore rien de décidé pour le gouvernement. Le duc de Richelieu est un des concurrents : peut-être que la saignée qu'on vient de faire à ces revenus ralentira un peu l'ardeur de ses aspirations.

On vient d'apprendre qu'un prince d'Italie, nommé le prince de Revéré (2), avait joué pendant 18 mois un rôle bien indigne de sa naissance et qui ne fait guère honneur à son cœur et à son esprit. Une affaire l'ayant obligé de quitter l'Italie et de se tenir caché, il est allé à Châlons en Champagne, chez M. l'Intendant de Beaupré (3), où il a servi de laquais pendant 18 mois. Ces jours passés, ayant reçu des lettres de son pays qui lui apprenaient que son affaire était accommodée, il se découvrit à l'Intendant qui lui fit sur le champ quitter la livrée et l'envoya dans une terre où tous les bourgeois de Châlons à qui il avait servi à boire l'assurèrent de leurs respects. M. le Couteulx a eu ordre de lui faire toucher 100,000 écus et il est actuellement à Versailles.

---

(1) Luynes dit 15 à 16,000 livres (12 janvier 1733).
(2) Nom d'une petite ville du Milanais,
(3) M. L. Pelletier de Beaupré.

On a reçu au théâtre une tragédie qu'on croit de Voltaire, intitulée *Domitian*. Il parait un nouvel almanach du *Diable* : je l'ai parcouru, mais je l'ai trouvé trop plat pour en donner 6 livres. Il y a un almanach de *Dieu*, dédié à M. Carré de Montgeron, où sont les portraits de tous les grands coliers de l'ordre janséniste.

Paris, 11 janvier 1738.

Mme de Moras fit hier une confession publique, en présence de toute sa maison, au grand scandale de tous les auditeurs qui apprirent là bien des anecdotes galantes. C'est M. Bisot, le fameux directeur de conscience, qui l'a contraint à cette démarche qui me parait plus scandaleuse qu'édifiante.

Le Parlement vient de rendre un décret qui décanonise saint Vincent-de-Paul, au grand scandale des lazaristes (1); il a décrété contre milord Kingston et Mme de la Touche, ce qui selon toutes les apparences ne sera pas de sitôt mis à exécution.

On publie que le secret des francs-maçons est découvert : on prétend que c'est la petite Carton, de l'Opéra, qui a opéré ce grand œuvre en rendant amoureux un jeune franc-maçon et lui accordant ses faveurs pour prix de son secret qu'on assure qu'elle a rendu public.

Un postillon de M. le prince de Conty, revenu ivre de Versailles, mit hier matin l'alarme dans Paris. Quelqu'un

(1) L'enquête religieuse sur la canonisation commença le 24 septembre 1731 et fut terminée le 24 avril 1735 ; le décret fut promulgué le 16 juin 1737. Le président de Lamoignon écrivait à ce sujet au Pape : « Il ne faut pas de plus grands miracles pour permettre d'invoquer M. Vincent comme saint que les immenses charités qu'il procurées par ses prières et qu'il a répandues dans tous les lieux du monde où il a connu des malheureux. »

lui ayant demandé ce qu'il y avait de nouveau à la cour, il répondit que le cardinal était mort subitement. Cette fausse nouvelle s'étant répandue causa une consternation qui fait bien l'éloge du ministre : les ambassadeurs étaient prêts de partir pour Versailles, mais sur la fausseté de ce bruit le calme est revenu.

On assure que M. de Maurepas est entré le 7 au conseil en qualité de ministre (1).

Le vicomte de Melun, colonel du régiment royal, vient de mourir: la duchesse de Nevers est à l'extrémité. Les rhumes incommodent toujours bien des gens et il continue à faire un froid assez rigoureux. La *Métromanie* a eu un succès très-brillant : les trois derniers actes surtout le méritent, à ce que l'on m'assure.

13 janvier 1738.

La pauvre Madame de Moras vient de succomber à sa douleur et à son mauvais tempérament. Elle a fait son fils aîné son exécuteur testamentaire avec un avantage de 20,000 liv. par préciput : elle déshérite sa fille, donne un diamant de 1000 pistoles à la marquise de Crèvecœur et 4,000 de pension viagère à M. de Polisy, son frère. On dit qu'elle envoya à Madame de Blénac, le jour de son arrivée au Châtelet, 50 louis d'or. Cette pauvre mère est dans une situation bien triste : elle ne jouit que de 900 liv. de rente : elle a 76 ans et un cancer.

Il y a une grande nouvelle dans la famille du fameux Bernard : on prétend que sa femme est grosse; ce qu'il y a de bien sûr, c'est que ce vieux Sardanapale qui n'est pas loin de la fin du siècle a voulu coucher ces jours passés

(1) Le 6, dit Luynes.

avec sa femme pour l'acquit de sa santé et de sa conscience. Le président Molé serait bien étonné de voir, dans 9 mois, un petit beau-frère.

Ce 18 janvier 1738, samedi.

Il meurt quantité de gens de fluxion de poitrine. M. Bellanger, avocat général de la Cour des aides, est de ce nombre.

Le deuil, qui devait finir le 28, sera continué 8 jours pour la mort du prince Palatin Sobieski, beau-père de M. de Bouillon. Mlle sa fille a été bien heureuse de s'être trouvée en Pologne à la mort de son père, car la coutume de ce pays veut que les enfants qui se trouvent à la mort de leur père héritent seuls de tous les biens : elle s'y est trouvée seule et la succession est, dit-on, de 10 millions au moins. Cette aubaine vient bien à propos pour M. de Bouillon dont les affaires sont si dérangées que, quoique le plus riche seigneur terrien de France, il n'a pas six chevaux dans ses écuries et ses gens sont tous nus aussi bien que ceux du prince de Conty dont le dérangement ne se saurait concevoir.

On écrit de Turin que M. de Courbon a reçu un ordre du roi de Sardaigne de sortir de ses États : il n'a d'autre parti à prendre que celui de se faire Turc et d'aller servir d'aide-de-camp à M. de Bonneval. On m'a assuré hier dans un bon lieu que la petite Moras était grosse, mais que les parents la feraient accoucher incognito et que l'enfant serait mis aux enfants trouvés avec la précaution nécessaire pour qu'il ne soit jamais reconnu.

On a fait une découverte singulière dans Montmartre. Un particulier nommé Dubois qu'on dit chirurgien oculiste est descendu dans le souterrain armé jusqu'aux dents et force lanternes. Il prétend y avoir découvert un nombre

infini de figures de bronze et un autel qu'il croit être celui du dieu Mars : il y a aussi quantité de corps morts avec des monceaux de hardes qui se réduisaient en poudre en les touchant. Il a rapporté trois médaillons de cuivre, l'un représentant César avec Isis au revers : elles sont entre les mains de l'abbesse de Montmartre, où tous les curieux vont les voir. On commence à se réacoutumer à *Atys* : il y eut hier vendredi plus de 300 personnes qui ne purent y entrer.

22 janvier 1738.

Voilà enfin *l'Enfant Prodigue* de Voltaire imprimé : je pense qu'il aurait tout aussi bien fait de n'en rien faire, car, en vérité, la pièce, à quelques scènes près, n'est pas digne de lui. Il est vrai que dans la préface il veut persuader qu'il n'en est pas l'auteur, mais personne n'en est la dupe et son style le fait assez connaître, quand on n'en serait pas sûr d'ailleurs. Le duc de la Trimoille sollicite la place que le maréchal d'Estrées avait à l'Académie française et, comme il a fait des visites, il n'aura point de concurrent (1). Le duc de Villars ayant voulu lui représenter que c'était un ridicule que se donnaient les gens comme lui de briguer les places qui semblaient l'apanage et la récompense du savoir et du talent, M. de la Trimoille lui a répondu que c'était le seul ridicule qu'il voulait bien partager avec lui. Les talents de M. de la Trimoille n'ont paru jusqu'à présent que dans quelques couplets de chansons.

Ce fut lui qui fit cet impromptu à M. le prince de Conty sur Mme du Châtelet, qui les honorait alternativement de ses faveurs :

---

(1) Il y fut reçu le 6 mars 1738, et, d'après Luynes, y prononça un excellent discours.

Nous b...... tous deux Climène,
Quel bonheur a plus d'appas,
Sans amour, ni soin, ni peine,
Tous les jours entre ses bras,
Nous partageons la semaine
Et ne la remplissons pas.

En voici un que le duc de Richelieu vient de faire sur la jolie Mme de Vernouillet, dont il est toujours extrêmement amoureux, sur l'air des *Trembleurs d'Isis* :

Pour bien peindre en miniature
De Vernouillet la figure,
Il faudrait que la peinture
Pût exprimer à la fois :
D'une Nymphe le corsage,
D'une Grâce le visage,
D'une Muse le langage,
D'une Syrène la voix.

En voici encore quelques-uns d'une autre main et dans un autre goût; je ne pense pas que l'auteur en demande la récompense :

SUR MADAME DE MAZARIN (1)

Dans le poulailler de Cythère
Il n'est de si sotte commère
Que la boiteuse Mazarin;
De vingt amants, dans sa jeunesse,
Elle ne fut que la catin
Et d'aucun ne fut la maîtresse.

(1) Louise de Rohan Soubize, mariée à Guy de la Porte de la Meilleraye, duc de Rethel-Mazarin.

SUR MADAME DE CHATELLERAUT (1)

Je voudrais que Châtelleraut
Ne portât pas le nez si haut ;
Qu'à quarante ans d'être encor folle
Elle reconnût tout l'abus,
Qu'elle guérît de la. ....
Et surtout ne la donnât plus.

SUR MADAME DE TALLARD (2)

Si j'avais du grand Du Ménil
La superbe encolure,
Et du pauvre petit Vitry
La violette figure ;
Si d'un mulet fort et gaillard
Je me sentais le zèle,
Tout cela seroit pour Tallard
Et seroit peu pour elle.

Voilà les essais de nos muses de Cour ; cela est bien éloigné du goût et de l'esprit des vieilles chansons de Madame la Duchesse.

Atys commence à triompher du mauvais goût, et les deux dernières représentations ont été des plus nombreuses.

Vous saviez que le prince de Carignan avait chassé avec scandale la Rabou de chez lui et de l'Opéra, mais les grisons de M. l'Intendant ont découvert qu'il y va tous les soirs incognito dans une maison où il la fait loger au fond du Marais, où elle passe pour une femme de qualité sous le nom de marquise de Villemont.

(1) Marie-Louise Jablonowska, mariée en 1730 à Charles-Frédéric de la Tremoille, duc de Châtelleraut, titre qu'il quitta en 1735 pour prendre celui de prince Talmont.

(2) Victoire de Prie, mariée au fils du duc d'Hostun.

On parle ici d'un mandement des plus extravagants de la façon de l'évêque de Laon, que le Parlement doit vivement sévir; on dit même que ce digne prélat a mis sa personne à couvert, qu'il n'était pas en sûreté.

L'affaire de madame de Blénac est accrochée par la réclamation de l'officialité. Mademoiselle de Moras est dans une grande dévotion, elle se confesse deux fois la semaine et communie toutes les fêtes et les dimanches. Les souterrains de Montmartre fournissent tous les jours quelques nouvelles découvertes. On a retiré la statue de bronze d'Isis de grandeur naturelle.

28 janvier 1738.

La nouvelle du jour est le mariage de M. le duc de Villars-Brancas, le grand-père du duc de Lauraguais, qui est retiré à l'Oratoire avec 80 ans sur le corps, avec la marquise de Clermont (1). Vous sentez bien le motif de cette alliance. Madame la duchesse d'Orléans, qui était bien aise que sa dame d'honneur fût duchesse, a donné 10,000 liv. de pension viagère à M. de Brancas pour lui vendre son tabouret. Madame de Clermont, qui est une des grandes femmes de la Cour et qui était lasse d'y être sur ses jambes, y a joint 10,000 écus argent comptant. Le mariage s'est fait à Saint-Sulpice avant-hier. Les conjoints ont dîné ensemble, l'époux est retourné à l'Institut et l'épouse au Palais-Royal: l'on est convenu que l'on ne se reverrait qu'en l'autre monde. Le marquis de Souvré épouse mademoiselle de Sailly avec 25,000 liv. de dot (2). C'est une petite boiteuse très-jolie; M. de Souvré n'a que quatre filles de sa première femme.

(1) Louise-Diane de Clermont-Gallerande, dame de la Reine, mariée le 24 février 1738, veuve le 4 janvier 1739.

(2) Louis-François Le Tellier de Souvré, cousin germain du maréchal, lieutenant-général, chevalier des ordres, marié le 1er août 1738 à Félicité de Sailly, sœur du marquis.

MM. les présidents du Grand-Conseil ont été mandés hier chez M. le chancelier qui leur annonça, de la part du roi, qu'il avait supprimé leurs charges et qu'il enverrait samedi la déclaration au Grand-Conseil pour l'y enregistrer. On leur a conservé le titre de maîtres des requêtes honoraires et ils seront remboursés de leurs finances; ce sera un conseiller d'Etat et deux maîtres de requêtes qui présideront au Grand-Conseil par semestre, et c'est M. de Fortia qui va commencer (1).

Gouen, le fameux joaillier qui a fait l'année passée une assez honnête banqueroutte, s'était refugié à Bruxelles d'où on l'avait enlevé pour le transférer à la Bastille, où on devait lui faire son procès. Il a été élargi ces jours derniers avec permission de s'en retourner en Hollande. On assure qu'il a déposé des choses affreuses contre le feu garde des sceaux au sujet de plusieurs diamants de la couronne qui ont été écartés, et on prétend que c'est la crainte de rendre publiques les dépositions qui lui a procuré la liberté.

23 janvier 1738.

La nouvelle du mariage de M. de Villars-Brancas est fausse (2), quoiqu'elle ait été généralement répandue dans

(1) Le Grand-Conseil était un tribunal administratif et judiciaire séparé du Conseil d'Etat par Charles VIII, en 1497; il avait, entre autres attributions, celle de décider sur les arrêts contraires rendus par les Parlements, et ses jugements étaient exécutoires dans tout le Royaume.

Le roi, prenant la résolution que nous mentionnons, remboursa les charges de présidents représentant une somme totale de 1,800,000 liv., et donna ces titres à huit maîtres de requêtes; chacun reçut mille écus de traitement: on adjoignit un conseiller d'Etat à 1,200 livres, mais changé annuellement.

(2) Ce mariage, avons-nous dit, eut lieu le mois suivant; ce bruit

tout Paris ; il y a eu des oppositions de la part de la famille.

L'affaire de la suppression des présidents fait grand bruit. M. de Mascarany est celui qui fait le plus de carillon. Ils ont été faire des remontrances à M. le chancelier, qui a dit qu'il informerait son maître des motifs de leurs plaintes et qu'il tâcherait de concillier ses intérêts et les leurs. Les conseillers en sont dans une joie inexprimable et se flattent qu'ayant à leur tête des maîtres de requêtes, c'est-à-dire des gens fort ignorants, surtout dans les affaires bénéficiales, ils les mèneront comme ils voudront; mais ils n'ont pas pensé que leurs chefs étant déversés à la Cour, quand il y aura quelque enregistrement à faire qui sera refusé au Parlement, on les obligera d'y suppléer. On est même persuadé que c'est un trait de politique qui a été la cause de cette suppression, afin d'avoir à opposer au Parlement une juridiction prête à remplir ses fonctions. On assure aussi qu'on va donner au Grand-Conseil les appels comme d'abus.

Les maîtres qui vont servir cette année sont MM. Chopin d'Arnouville, de Machault, Berthier de Savigny, d'Ormesson, de la Briffe, de Saint-Contest, Feydeau de Marville et Bignon.

On parle d'une lettre de vingt évêques au pape qui demandent d'être séparés de la communion des jansénistes. M. le cardinal vient d'être un peu incommodé : le roi, ayant

fut causé par le refus du roi d'accorder les honneurs à la future femme du « bonhomme, » c'est-à-dire les rangs et privilèges attachés au titre de duc dont M. de Villars s'était démis au profit de son fils. Madame de Clermont fit tous ses efforts pour vaincre cette résistance, mais le roi y mit fin en écrivant de sa main sur le placet qui lui fut remis qu'il n empêchait pas M. de Brancas de se marier, mais qu'il ne voulait pas que sa femme parût à la Cour sous le titre de duchesse de Brancas (Mém. de Luynes).

appris à son lever qu'il avait eu la veille une faiblesse, dit à Bontems de lui aller dire de sa part qu'il lui défendait de sortir de chez lui de la journée. M. l'intendant de Paris, qui était présent, demanda à faire la commission. M. de Harlay se fit annoncer chez le cardinal de la part du roi, et, ayant abordé S.E., il lui dit que c'était avec douleur qu'il était chargé, de la part de son maître, de lui remettre une lettre de cachet par laquelle le roi lui ordonnait de garder la chambre jusqu'à nouvel ordre. Le cardinal lui répondit que les lettres de cachet dont M. l'intendant serait chargé ne feraient jamais peur à personne.

Madame l'abbesse de Saint-Antoine (1) fut voir M. l'archevêque de Paris, il y a quelques jours, à 10 heures du soir, pour lui dire qui elle prétendait nommer à la cure de Sainte-Marguerite. L'archevêque lui répondit qu'il était au désespoir d'avoir, si elle persistait, un procès avec elle, mais que comme archevêque il était obligé de lui dire qu'il n'était pas séant de voir une abbesse dans les rues de Paris à 10 heures du soir.

Cette mauvaise réception obligea l'abbesse de revenir le lendemain chez M. le comte du Luc, frère de M. l'archevêque, pour le prier de la conduire chez son frère. Le bonhomme était dans un fauteuil hémorroïdal dont il ne peut se lever ; il répondit à Madame l'abbesse que son corps et son âme lui étaient entièrement dévoués, mais que son derrière, lui refusant le service, le mettait hors d'état de pouvoir satisfaire à ses sentiments pour S. A. Ce sera mercredi prochain qu'on procédera à la nomination du duc de la Tremoille à l'Académie : une femme de la Cour, qui n'a pas été apparemment contente de la valeur de ce seigneur, a fait ce couplet de chanson sur lui :

---

(1) Marie-Anne-Eléonore de Bourbon-Condé, nommée en 1723.

De l'amour le tendre langage,
De l'enjouement, du badinage,
De l'esprit et de la beauté,
La Trémoille c'est ton partage;
Les dieux t'auraient trop bien traité
S'ils t'avaient donné le courage.

Le succès d'*Atys* est enfin décidé. *La Métromanie* se soutient toujours.

Paris, 15 février 1738.

Je vous diray que j'ai trouvé avec douleur le roi énormément changé depuis 6 mois que je ne l'avais vu : des joues rentrées, un teint pâle et livide, et des yeux fixes. J'avoue que j'eus peine à le reconnaître : cependant il a grand appetit, car je l'ai vu manger dans deux de ses dîners plus de viande que je n'en mangerais dans une semaine entière. Il a beaucoup d'impatience qu'on lui permette de recommencer ses exercices ordinaires, mais on l'éloigne autant que l'on peut : on lui permit hier de se promener autour du bassin, ce dont il usa en homme avide de promenade. (1)

J'ai trouvé aussi notre bon cardinal (2) fort abattu : on

(1) Le roi fut longtemps souffrant : pris d'un refroidissement à la fin de l'année précédente et d'une toux persistante, il reparut pour la première fois à la messe le 26 janvier. Le mal s'aggrava au commencement de février et causa assez de bruit dans Paris où l'on disait, d'après Barbier, que Louis XV avait plus besoin de chirurgien que de médecin, ce que Courtenvaux lui rapporta sans ménagement. Il recommença à suivre les chasses le 20 février.

(2) Le cardinal tomba malade au commencement de février et ne se remit que dans les premiers jours de mars. Il se trouva assez mal, le 22 février, pour faire appeler son confesseur.

soutient cependant à cor et à cri qu'il se porte bien ; je le souhaite pour l'intérêt de la nation.

M. le Dauphin a souffert héroïquement son opération : c'est ignorance du médecin, si on en est venu à cette extrémité ; ils obligèrent Capron à lui plomber une dent malgré lui : cela lui a occasionné une fluxion avec un engorgement dans les carotides et on a été contraint d'y porter le fer dans la crainte d'une carie. Cela est d'autant plus fâcheux que cela paraîtra, et c'est grand dommage, car il est toujours beau comme le jour. (1)

Mariage de M. le comte de Cossé, le père, à l'âge de 90 ans, avec Mademoiselle de Saint-Just, âgée de 78 ans. Jamais nos romans ne nous ont peint une aussi belle passion, et les rossignols et les moineaux étaient jaloux des tendres langotements que se donnaient à tout instant ces deux amants octogénaires : ce serait un grand coup à l'hymen d'amortir une si vive passion.

Le père Castel (2) travaille à une musique oculaire, où il espère qu'on trouvera autant de plaisir dans la variété des couleurs que dans la variation des tons.

On assure que M. l'évêque de Soissons a envoyé au roi sa démission, ne croyant pas pouvoir faire son salut. Il se retire dans un séminaire.

Madame la Duchesse mère a donné le jeudi gras un bal charmant : les plaisirs en général ne sont pas aussi vifs que l'an dernier.

---

(1) Il fallut recourir à une opération à la joue assez grave et fort douloureuse (Luynes).

(2) Louis Bertrand Castel, jésuite, mathématicien (1683-1756). Il publia, en 1740, son *Optique des couleurs*, après avoir développé, en 1735, dans le *Journal de Trévoux*, la théorie de son *Clavecin oculaire*.

21 février 1738.

On parle sourdement d'un procès qui pourrait amener la suppression de deux chambres du parlement et des présidents des enquêtes : on dit aussi que les secrétaires du roi de la grande chancellerie vont être réduits de moitié et leur charge fixée à 300.000, la noblesse ôtée à ceux des petites chancelleries, ainsi qu'aux capitouls et échevins. Les bruits publics sur le rétablissement de la santé du cardinal deviennent de jour en jour plus favorables. Pour le roi, il s'est moqué de l'ordonnance des médecins, et il a été à la chasse, ces jours passés, à la forêt de St-Germain où, par discrétion, il n'assita pas à la mort du cerf. M. Ferrand, capitaine aux gardes, vient de se retirer avec une pension. M. de Gramont a donné sa compagnie au comte Despars, son neveu, qui n'a que 12 ans, ce qui fait beaucoup murmurer les anciens lieutenants. Les jours gras ont été très-brillants par les spectacles et les bals, où toutes les princesses ont assisté. Geliot (1) a demandé son congé à l'Opéra ; c'est une grande perte.

24 février 1738, lundi.

Ce que je vous avais mandé de l'état du cardinal commence à se vérifier; il eut, la nuit de samedi au dimanche, la fièvre : il fit appeler le médecin et le confesseur (2). Tout Versailles est en l'air. Il semble que l'on s'accorde assez à penser que le roi ne choisira point de premier ministre et qu'il travaillera avec les quatre secrétaires d'État; je serai aux écoutes et vous informerai. Les méde-

(1) Pierre Geliot, la plus parfaite haute-contre qui ait chanté à l'Opéra avant la Révolution. Il composait aussi.

(2) Mais s'étant trouvé mieux, dit Luynes, il ajourna sa confession.

cins revenus de Versailles avaient rassuré tout le monde et c'est peut-être la première fois qu'ils auraient été des oiseaux de bon augure. Dès le premier jour de sa maladie, les actions ont commencé à baisser, et l'on disait communément à la Bourse : le cardinal est baissé de 50 liv., tant l'on était persuadé que son état était la cause de ces variations.

M. Fagon a procuré à Geliot un emploi de 4,000 livres en province, et cela vaut bien les appointements incertains de l'Opéra où une extinction de voix vous conduit à l'hôpital (1).

On parle de M. de Harlay comme prévôt des marchands et de M. de Vassan à son intendance de Paris (2). On va continuer l'affaire de Mme de Courbon et on a nommé ici un official d'office qui procèdera à l'instruction.

Il a débuté à l'Opéra une nouvelle actrice nommé *Selime,* qui a un fort beau bas-dessus. Toujours *Atys,* et toujours triomphant. La *Métromanie* aux Français, et une très-jolie et très-bonne actrice nouvelle aux Italiens. Le duc de la Trémoille sera reçu mardi à l'Académie. (3)

Le duc de Mazarin a fait une fin digne de sa vie. On le trouva avant-hier matin la tête étendue sur le parquet, mort d'une indigestion de vin de Champagne et d'un pâté haché de truffes et de marrons, dont il s'était soulé chez la Minié, ancienne chanteuse de l'Opéra, avec laquelle il vivait dans la plus mauvaise compagnie de Paris. (4)

(1) Geliot resta à l'Opéra, où il avait débuté en 1732 : il gagnait 2,100 livres et s'éleva jusqu'à 5,000. Il se retira en 1755, n'ayant pour ressource qu'une pension de 1,200 livres.

(2) M. de Harlay demeura jusqu'en 1740 intendant de Paris.

(3) « Comme vous apprenez toutes les nouvelles par le manuscrit, il est inutile de vous le répéter. » *(Note du chroniqueur.)*

(4) Il avait soupé à son ordinaire, dit Luynes, et s'était couché

M[me] son épouse (1), avec laquelle il vivait assez honnêtement mal, ne le regrettera pas beaucoup, et en tout cas la garde noble de sa petite fille qui lui est acquise aura de quoi la consoler. Il laisse au moins 400,000 livres de rente. Il a une terre qu'on appelle Clichy, à deux lieues de Paris, où il y a 37,000 bouteilles de vin de Champagne; c'est un fait qui n'est point exagéré, je le tiens de son intendant.

M. de Saint-Florentin (2) vient d'obtenir la pension de ministre. C'est un présage qu'il le sera bientôt.

Vous ne sauriez concevoir le mouvement que cause le renouvellement des sous-fermes. On n'entend autre chose dans les rues et les maisons, les uns agités par la crainte et les autres animés par l'espérance.

Je sais d'un fermier général de mes amis qu'il y a dans la liste des aspirants 7.200 personnes ; il n'y en aura que 100 de faveur parce qu'on a voulu conserver 100 des anciens. Pour moi, j'ai pris mon parti en grand philosophe; je n'y pense plus. Je vais m'occuper ici à régler mes petites affaires pour m'en retourner incessamment à Lyon où je m'occuperai de mon oisiveté, puisqu'il est écrit que je ne dois rien faire.

Si vous êtes curieux des prix affichés des baux, les voici :

---

d'assez bonne heure; deux heures après il demanda un verre d'eau. Ses gens le trouvèrent mort quand ils entrèrent le matin, chez lui, à neuf heures, selon ses ordres. Mais le duc ajoute cependant qu'il menait une vie singulière, voyant assez mauvaise compagnie et buvant beaucoup.

(1) Fille du Prince de Rohan: leur fille unique épousa le duc de Durfort et mourut en couche d'une fille.

(2) Louis Phelypeaux, secrétaire d'Etat en survivance de son père, le marquis de la Vrillière en 1723, titulaire en 1725, fait seulement le 4 mars 1751 ministre d'Etat.

Aides. — Alençon, 610,000.
Amiens, Soissons, 1,845,000.
Châlons, 1,380,000.
Impôts de Bretagne, 720,000.
Poitiers, La Rochelle, 1,240,000.
Lyon, Bourg, Moulins,925,000.
Orléans,1660,000
Paris, 2,190,000,
Rouen, 1,440,000.
Tours, 1,430,000
Marque d'or, 270,000.
Marque de fer, 270,000.
Suifs, 158,000.
Inspection des boucheries, 63,000.

Sans compter les deux sols par livres qui doivent être ajoutés aux prix.

18 avril 1728.

L'assurance que mè donne M. de Grangeblanche qu'il vous écrit assidument tout ce qui se passe de nouveau ralentirait mon exactitude dans la crainte de vous répéter des choses qu'il vous rend dans une forme bien plus aimable.

M. le cardinal ne laisse envisager que de loin des craintes et des espérances, et le rétablissement de sa santé a fermé la porte à tous les désirs.

On parle cependant d'une prétendue ligue de la France avec l'Espagne pour faire rendre aux Anglais Gibraltar et Port-Mahon; mais malgré les bruits qui en courent, j'ai bien peine à me persuader que le cardinal y prête la main.

Le roi a donné la place de fermier général, vacante par la mort de M. Chambon, beau-frère de Bontemps, au fils

de M. Helvétius, et il a déclaré que ce serait la dernière à laquelle il nommerait et qu'il remettait les fermiers généraux dans le droit et l'ancien usage de se choisir des confrères à la pluralité des voix.

A l'Opéra, le ballet nouveau des *Caractères de l'Amour*, par Colin de Blamont et l'abbé Pèlegrin, a eu un mauvais accueil par la faiblesse de la musique et la pauvreté des paroles. *Le Conte du Gascon puni* a eu un meilleur succès aux Français. Il est écrit au mieux et d'un style qui sent plus l'homme du monde que l'auteur et qui le fait soupçonner de M. de Pont de Vele (1); il y a quelques gravelures un peu hasardées, mais le ton et l'expression qu'on y a mis leur donnent un air de bienséance qui les a fait passer.

(1) L'ami de Mme du Deffant.

Lyon. — Imp. gén. du Rhône, Goyard.

M. Slatkine & Fils
10.10.1986, [VOLT.]

86-725

NOUVELLES

DE LA COUR

ET DE LA VILLE

CONCERNANT

LE MONDE LES ARTS LES THÉÂTRES ET LES LETTRES

1734-1738

Publiées d'après une Correspondance inédite conservée à la Bibliothèque Nationale



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, rue des Saints-Pères, 1

MDCCCLXXIX

1734-38

